

UN
AUTRE
REGARD

COLLECTION
EDRIC VAN VREDENBURGH
PART I

PARIS | 13 AVRIL 2022

edric van vredenburg

Sotheby's EST. 1744

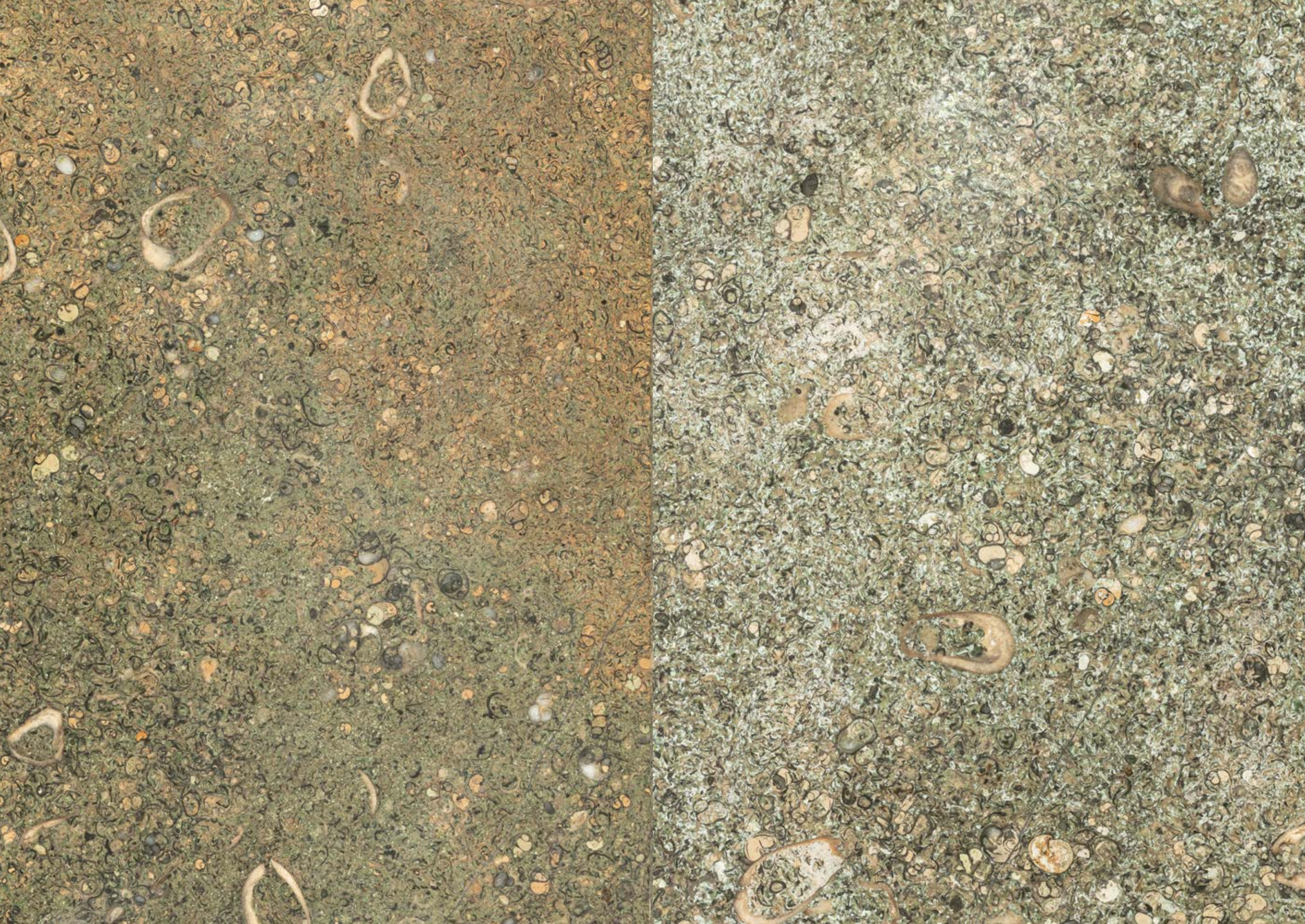
Sotheby's

PARIS

UN AUTRE REGARD COLLECTION EDRIC VAN VREDENBURGH PART I

13 AVRIL 2022 PF2238

Sotheby's EST. 1744







UN AUTRE REGARD

COLLECTION EDRIC VAN VREDENBURGH PART I

VENTE À PARIS

PART I :

13 AVRIL 2022

14H30 - LOTS 1 À 150

PART II : VENTE EN LIGNE

DU 7 AU 14 AVRIL 2022

SUR [SOTHEBYS.COM/PF2258](https://www.sothebys.com/PF2258)

76, Rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 Paris

+33 1 53 05 53 05

[sothebys.com](https://www.sothebys.com)

FOLLOW US @SOTHEBYS

[WWW.SOTHEBYS.COM/PF2238](https://www.sothebys.com/PF2238)

EXPOSITION

Vendredi 8 avril
10H-18H

Samedi 9 avril
11H-19H

Lundi 11 avril
10H-18H

Mardi 12 avril
10H-18H

Vente dirigée par Aurélie Massou et

Pierre Mothes

Agrément du Conseil des Ventes

Volontaires de Meubles aux Enchères

Publiques n° 2001-002 du 25 octobre 2001

Pour connaître les modalités d'enchères
pour cette vente, veuillez consulter notre
site internet / For details on how to bid
in the sale, please go to : [sothebys.com/
howtobid](https://www.sothebys.com/howtobid)



TO LEARN MORE ABOUT
THE PROPERTY IN THIS
SALE, PLEASE VISIT
[SOTHEBYS.COM/PF2238](https://www.sothebys.com/PF2238)

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LA VENTE, NOUS VOUS
INVITONS À CONSULTER
[SOTHEBYS.COM/PF2238](https://www.sothebys.com/PF2238)

Sotheby's EST. 1744

SOTHEBY'S FRANCE

Mario Tavella
*Président-directeur général,
Sotheby's France
Chairman, Sotheby's Europe*

Marie-Anne Ginoux
Directrice générale

Pierre Mothes
Vice-président

Thomas Bompard
Vice-président

Olivier Fau
Vice-président

Anne Heilbronn
Vice-présidente

Florent Jeanniard
Vice-président

Stefano Moreni
Vice-président

Aurélie Vandevoorde
Vice-présidente

RENSEIGNEMENTS

RÉFÉRENCE DE LA VENTE
PF2238 "CURIOSITY"

ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES &
ORDRES D'ACHAT

+33 (0)1 53 05 53 48
FAX +33 (0)1 53 05 52 93/94
bids.paris@sothebys.com

Les demandes d'enchères
téléphoniques doivent nous parvenir
24 heures avant la vente.

ENCHÈRES DANS LA SALLE
+33 (0)1 53 05 53 05

ADMINISTRATEUR DE LA VENTE

Céline Deruelle
celine.deruelle@sothebys.com
+33 (0) 1 5305 5311

PAIEMENTS, LIVRAISONS ET
ENLEVEMENT

Diane de Fonscolombe
Tel + 33 1 (0) 53 05 53 81
Fax + 33 1 (0) 53 05 52 11
frpostsaleservices@sothebys.com

SERVICE DE PRESSE

Sophie Dufresne
sophie.dufresne@sothebys.com
+33 (0)1 53 05 53 66

Claire Jehl
+33 1 (0) 53 05 52 32
claire.jehl@sothebys.com

REMERCIEMENTS

Valentine Klein
Anne Rousseau

TO LEARN MORE ABOUT
THE PROPERTY IN THIS
SALE, PLEASE VISIT
SOTHEBYS.COM/PF2238

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LA VENTE, NOUS VOUS
INVITONS À CONSULTER
SOTHEBYS.COM/PF2238

SPÉCIALISTES

ART D'AFRIQUE D'OCÉANIE ET
DES AMÉRIQUES

Co-Responsable de la vente
Simon Meynen
*Specialist
African & Oceanic Art*
+33 (0) 1 53 05 52 67
simon.meynen@sothebys.com

Pierre Mollfulleda
*Deputy Director
Head of Department African
& Oceanic Art*
+33 (0) 1 53 05 53 15
pierre.mollfulleda@sothebys.com

Jean Fritts
Consultant
Jean.Fritts.Consultant@sothebys.com

MOBILIER ET ARTS DÉCORATIFS

Co-Responsable de la vente
Henry House
*Senior Director, Head of Furniture
& Decorative Arts, London*
+44 (0)20 7293 5486
henry.house@sothebys.com

Joao Magalhaes
Director, Furniture
+44 (0)20 7293 5089
joao.magalhaes@sothebys.com

Louis-Xavier Joseph
*Director
Head of Department*
+33 1 53 05 53 04
louis-xavier.joseph@sothebys.com

SCULPTURE DE OBJETS D'ART

Ulrike Christina Goetz
*Director
Head of Department*
+33 1 53 05 53 64
ulrike.goetz@sothebys.com

Clémence Bertrand
Cataloguer
+33 (0)1 53 05 52 63
clemence.bertrand.temp@sothebys.com

ART ISLAMIQUE

Rim Mezghani
rim.mezghani.consultant@sothebys.com
*Consultante pour les lots 27, 28, 29, 30,
31, 32, 33, 34, 35, 77, 80, 81, 82, 84, 86, 87*

Caroline Bessière
Deputy Director, Expert Liaison
+33 1 5305 5284
caroline.bessiere@sothebys.com

ARTS D'ASIE

Joan Yip
Specialist
+33 1 53 05 53 16
joan.yip@sothebys.com

Christian Bouvet
*Senior Director
Head of Department*
+33 1 53 05 52 42
christian.bouvet@sothebys.com

ART CONTEMPORAIN

Joelle Koops
Specialist
+33 1 53 05 53 61
joelle.koops@sothebys.com

TABLEAUX, DESSINS ANCIENS ET
DU XIXE SIÈCLE

Côme Rombout
Specialist
+33 1 53 05 53 84
come.rombout@sothebys.com

ORFÈVRERIE ET OBJETS DE
VITRINES

Thierry de Lachaise
*Senior Director
Head of Department*
+33 1 53 05 53 20
thierry.de.lachaise@sothebys.com

CHEF DE PROJET COLLECTION

Céline Deruelle
+33 1 53 05 53 11
celine.deruelle@sothebys.com

REMERCIEMENTS

Laura Bogaert
*Specialist Liaison
Sotheby's Bruxelles*
+32 2 627 71 85
laura.bogaerts@sothebys.com

Shiona Fourie
*Deputy Director,
Senior Project Manager*
+44 20 7293 5470
shiona.fourie@sothebys.com

Paul Lewis
*Specialist
African & Oceanic Art*
+1 212 894 1312
paul.lewis@sothebys.com



Cette page
LOT 86



SOMMAIRE

5	INFORMATIONS SUR LA VENTE
7	SPÉCIALISTES
14	UN AUTRE REGARD : COLLECTION EDRIC VAN VREDENBURGH: LOTS 1-150
148	COMMENT ENCHÉRIR
149	INFORMATIONS IMPORTANTES DESTINÉES AUX ACHETEURS
152	EXPLICATION DES SYMBOLES INFORMATION TO BUYERS
156	EXPLANATION OF SYMBOLS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
161	CONDITIONS COMPLÉMENTAIRES APPLICABLES AUX ENCHÈRES EN LIGNE ADDITIONAL TERMS AND CONDITIONS FOR ONLINE BIDDING
162	ESTIMATIONS ET CONVERSIONS ENTREPOSAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS
163	COLLECTION OF PURCHASES GLOSSAIRE DES TERMES GLOSSARY OF TERMS



Edric van Vredenburg est né dans un univers de collectionneurs et de marchands d'art. Son père était antiquaire à Beauchamp Place à Knightsbridge et plus tard sur Kensington Church Street, où Edric, à l'âge de dix-sept ans, a également commencé sa carrière. Une vocation à l'époque déjà suscitée par le désir de collectionner, et un travail qui permettra à Edric d'arpenter les marchés aux puces, les dédalles des foires et les salles des ventes. En parallèle de cette recherche incessante de l'objet unique et désirable, il a également eu l'occasion de constituer sa propre collection. C'est enfin à Portobello road à Londres qu'Edric a développé son activité de marchand, et assis une réputation solide de créateur de tendance et d'amateur d'art. Dans le décor de son magnifique appartement, Edric organisait de fameux déjeuners le samedi avec une myriade d'invités où les acquisitions récentes faisaient l'objet de vifs débats. Depuis une quinzaine d'années, Edric s'est installé à Bruxelles où il vit dans un loft du centre-ville entouré de sa collection personnelle qu'il a continué d'enrichir et qu'il propose désormais à la vente.

Il existe de nombreux superlatifs qui peuvent être utilisés pour décrire la collection formée au cours d'une vie de collection et de recherches par Edric, mais le critère central est que chaque article a été choisi avec un œil averti, une passion et un amour pour de telles choses. Chaque objet est soigneusement sélectionné pour son originalité, la place centrale occupée par celui-ci au sein d'un corpus, mais aussi parfois parce que l'objet lui-même

est fascinant, rare, élégant ou simplement amusant. La combinaison de toutes ces œuvres provenant d'époques et d'horizons différents, confère à l'ensemble de la collection une esthétique très contemporaine, dans un dialogue à travers le temps et les continents. La collection d'Edric Van Vredenburg apparaît ainsi fort pertinente sur un marché dans lequel les contours des collections traditionnelles sont de plus en plus floues. L'extraordinaire collection d'objets africains et océaniques s'harmonise ainsi parfaitement avec le porphyre et les marbres anciens et l'esprit des pièces en provenance d'Extrême-Orient. Une présence dans les collections européennes qui a été une constante dans près de 400 ans de design d'intérieur occidental. Le savoir-faire européen est encore représenté par des objets des XVIIIe et XVIIIe siècles, aussi bien des meubles, des sculptures ou des objets de grande qualité. Cette collection, qui prend sa source dans l'Antiquité, traverse les siècles, et fait le tour du monde, offrant ainsi des contrastes originaux et éloquentes entre les cultures. Il existe néanmoins un point de convergence entre toutes ces œuvres : couleur, patine et présence s'harmonisent pour conférer à l'ensemble du décors une vision unique, celle du collectionneur. Elle génère de riches discussions autour des œuvres, un critère central dans la vie d'Edric.

La collection d'Edric van Vredenburg est le produit d'une attirance particulière pour l'inhabituel et le spécial, guidée par un autre regard qui donne aujourd'hui une approche très différente d'une certaine façon de collectionner.

Edric van Vredenberg was born into a world of collecting and dealing; his father was a dealer on Beauchamp Place in Knightsbridge and later on Kensington Church Street which was where a seventeen year old Edric first started his career. A career born of the desire to collect, dealing enabled Edric to scour the markets, fairs and auction rooms and on occasion to retain a few of the pieces he purchased along the way. It was however in London's Portobello that Edric cemented his role as dealer, taste-maker and collector. In the surroundings of his wonderful flat, Edric would host long Saturday lunches with a myriad of guests where recent acquisitions were the subject of lively debate. Most recently Edric has been living in Brussels where he lived with and added to this, his private collection which he is now offering for sale.

There are numerous superlatives that can be used to describe the collection formed over a lifetime of collecting and dealing by Edric but the distinguishing aspect is that each item has been chosen with a discerning eye, a passion and a love for such things. In each case there is an element of the piece being unique, unusual, particularly fine or that

the object itself is fascinating, rare, stylish or simply fun. The combination of all the categories in this collection is a very contemporary aesthetic, a discussion across time and continents and one that is most relevant to today's market where the traditional collecting lines are increasingly blurred. The extraordinary collection of African and Oceanic items sit seamlessly with ancient porphyry and marbles and the spirit of the Far East is never far from one's eye, a presence that has been a constant in nearly 400 years of European interior design. The craftsmanship of Europe is evident with items from the seventeenth and eighteenth centuries, be it furniture, sculpture or objects of great interest. There is an item of intrigue to be found with every glance, colour, patination and a tactile nature pervades objects and surfaces. This collection, born in antiquity, spanning the following centuries, whilst circumnavigating the globe and contrasting cultures provokes conversation, a theme that has been central to Edric's life. It has been formed with an eye for the unusual and special, an eye which now gives a very Different View into a way of collecting.



Cette page
LOT 3

Le 6 juin 2012, l'exposition « La tête dans les étoiles », organisée par Pierre Loos dans le cadre de BRUNEAF à l'initiative de Marc Felix, se dévoilait au public.

Dans les splendides espaces d'exposition de l'Ancienne Nonciature furent montrés au public quelques deux cents repose-têtes originaires pour la plupart du continent africain.

Le musée de Tervuren avait pour l'occasion sorti de ses réserves quelques dizaines d'exemplaires, parmi lesquels les plus emblématiques. Y était ajoutée une sélection faite dans les plus belles collections privées.

Lors de mes visites dans cette exposition qui est restée dans toute les mémoires je ne manquais pas de repérer plusieurs repose-têtes particulièrement remarquables que les cartels indiquaient comme provenant de la collection de Edric van Vredenburg.

Je ne connaissais pas Edric mais, de longues années après, en mars 2020 lorsque j'entrepris de travailler sur l'histoire des chevet sur le continent africain, le nom d'Edric était évidemment dans le haut de la liste des personnes que je devais rencontrer.

Il me reçut avec une élégante simplicité dans son loft près de la place Sainte Catherine et je sus d'emblée que je débarquais chez un homme de grande culture, ouvert sur celles de nombreux peuples lointains qui étaient représentées là par des œuvres choisies avec l'œil du spécialiste et le regard d'un homme de goût. De quoi inciter à l'humilité !

The exhibition “La tête dans les étoiles”, curated by Pierre Loos as part of BRUNEAF via Marc Felix’s initiative, was unveiled to the public on 6 June 2012.

Within the splendid exhibition spaces of the former Nunciature about two hundred headrests, mostly originating from the African continent, were on display.

For this event, the Tervuren Museum had loaned a few dozen artifacts including the most emblematic examples. A selection from the most beautiful private collections were also included.

During my visits to this show, which has been embedded in everyone’s memory ever since, I did not fail to notice several particularly remarkable neckrests whose wall labels indicated the collection of Edric van Vredenburg as their provenance.

I did not know Edric, but many years later when I began to research the history of stools from the African continent in March 2020, his name was obviously at the top of the list of people I sought to meet.

He welcomed me with elegant simplicity in his loft near Place Sainte Catherine and I knew immediately that I was in the presence of a man of great culture, aware of remote tribes who were represented by works chosen by the eyes of an expert and by the perception of a man with taste. Surely, this encourages humility!

Il s’enthousiasma tout de suite pour mon projet et décida de me faire profiter sans la moindre réserve de l’abondante documentation qu’il avait réunie sur les repose-têtes.

Edric est un de ces collectionneurs qui, au-delà de la qualité plastique d’un objet, ne sera pleinement satisfait que s’il parvient à en saisir le sens en référence à son contexte d’origine.

Je réalisais que sa collection de repose-tête d’Afrique, couvrait un large spectre géographique. L’Égypte pharaonique y est représentée, ainsi que l’Afrique centrale et australe et cela avec des exemplaires de si belle qualité qu’ils étaient incontournables pour enrichir la sélection que j’ambitionnais de faire pour illustrer le propos de mon livre.

Parmi les exemplaires proposés ici on peut citer en particulier le délicieux appui-nuque luba de la région des Shankadi dont la cariatide est dans une posture tout à fait exceptionnelle et probablement de la même main que le siège à caryatide de maternité du musée de la Nouvelle Orléans. Mais aussi l’exemplaire shona à tête humaine et le Tsonga à caryatide animale.

Claude-Henri Pirat

Auteur de : « Sur la piste de l’éléphant... et celle d’Abou Ballas, De l’usage des repose-têtes en Afrique de la préhistoire jusqu’à nos jours », Bornival, Primedia, 2021.

He was immediately enthusiastic about my project and without the slightest hesitation, allowed me peruse the abundant documentation he had gathered on neckrests.

Edric is one of those collectors who, besides the aesthetic quality of an object, will only be fully satisfied if he manages to grasp its meaning through the lens of its original context.

I realized that his collection of neckrests from Africa comprised a wide geographical spectrum, Pharaonic Egypt is represented alongside Central and Southern Africa which high-quality examples were essential to enriching the selection that I desired to illustrate in my book.

Among the artifacts presented in this sale, the exquisite Luba neckrest from the Shankadi region with caryatid bearing an exceptional posture, is quite particular and is probably by the same artisan as the maternity stool with a caryatid from the New Orleans Museum of Art. Furthermore, the Shona example with a human head and the Tsonga with an animal caryatid deserve admiration.

Claude-Henri Pirat

Author of : “Sur la piste de l’éléphant... et celle d’Abou Ballas, De l’usage des repose-têtes en Afrique de la préhistoire jusqu’à nos jours”, Bornival, Primedia, 2021



1

1

**APPUIE-NUQUE, LUBA, RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

haut. 16 cm ; 6 1/4 in, long. 10,5 cm ; 4 1/5

LUBA NECKREST, DEMOCRATIC REPUBLIC OF
THE CONGO

PROVENANCE

Collection privée anglaise

BIBLIOGRAPHIE

Pirat C.-H., *Sur la Piste de l'Elephant ... et celle d'Abou Ballas. De l'usage des repose-tête en Afrique, de la préhistoire à nos jours*, 2021 : p. 240.

3 000-5 000 €

2

**APPUIE-NUQUE, YAKA / ZOMBO, RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

haut. 14,5 cm ; 5 7/10 in, long. 12,5 cm ; 4 9/16 in

YAKA / ZOMBO NECKREST, DEMOCRATIC
REPUBLIC OF THE CONGO

PROVENANCE

Robert Vervoordt, Bruxelles, 2011
Acquis au précédent en 2012

EXPOSITION

BRUNEAF, Bruxelles, *La tête dans les étoiles. Appuis-nuque d'Afrique et d'ailleurs*, 6-10 juin 2012

BIBLIOGRAPHIE

Loos Pierre, Bayet Thomas et Caltaux Sophie, *La tête dans les étoiles. Appuis-nuque d'Afrique et d'ailleurs*, BRUNEAF, 2012 : p. 67.

15 000-25 000 €



2

APPUIE-NUQUE, ATTRIBUÉ AU MAITRE DE LA MATERNITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, LUBA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

haut. 16 cm ; 6¼in

LUBA NECKREST, ATTRIBUTED TO THE MASTER OF THE NEW ORLEANS MATERNITY, DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

PROVENANCE

Yanick van Ruysevelt, Bruxelles
Acquis au précédent

BIBLIOGRAPHIE

Claessens B., *Notes on a Luba headrest from the Master of the New Orleans maternity*, mars 2015, inédit.

La fonction première des appuie-nuques est de préserver les coiffes élaborées des femmes durant leur sommeil. Les Luba sont à ce titre connu pour la richesse des coiffures et leur importance dans la définition du rang, de la fonction ou même du statut marital occupé dans la société. Les appuie-nuques durant la nuit en plus de protéger une coiffure, permettait de garder la tête surélevée au frais, à l'abris des insectes et reliait la tête au sol tel un stéthoscope alertant le dormeur en cas de bruit ou de mouvements inhabituels. Symboliquement, en tant que « support des rêves »[1], les appuie-nuques relient le vivant au monde des esprits nocturnes. Cet objet occupe ainsi un rôle majeur dans les rituels de divination et est ainsi souvent utilisé comme support au *katatora*. Il est enfin un insigne de pouvoir et brandi tels les sceptres lors des événements importants rythmant la vie de la cour et de la société. Les plus beaux et précieusement sculptés étaient ainsi réservés à l'élite dirigeante.

Le style de cet appuie-nuque Luba attribué au Maître de la Maternité de la Nouvelle-Orléans et se situe à la croisée entre les aires stylistique Hemba et du style Shankadi. Bruno



Anonyme, Siège caryatide avec une figure de Maternité (kipona), Luba, République Démocratique du Congo, haut. 40,6 cm © The New Orleans Museum of Art : Bequest of Victor K. Kiam, 77.140

Claessens dans une étude inédite qu'il consacre à cet appuie-nuque a ainsi justement souligné que « les rondeurs du visage peuvent être envisagées sous influence Hemba, tandis que les petits yeux en forme de grains de café s'apparentent en particulier au style Shankadi ».[2] Il a par ailleurs rapproché le style de cet appuie-nuque d'un atelier situé dans la région de Mwanza et Kisula. Un atelier identifié auparavant par François Neyts qui s'appuie entre-autre sur un siège caryatide figurant une maternité conservé dans les collections du New Orléans Museum of Art (inv. 77.140). François Neyts a mis en évidence que les siège et appuie-nuques de ce style réalisés dans la région étaient une production contemporaine du règne du roi Ilunga Sungu (décédé ca. 1810).[3]

A partir de l'exemple emblématique du siège caryatide figurant une maternité du Musée d'Art de la Nouvelle-Orléans, Bruno Claessens a établi un corpus d'œuvres qui peuvent être attribuées à un même sculpteur anonyme en se basant sur une trame de caractéristiques stylistique communes à ces œuvres. Ainsi dénommé le Maître de la Maternité de la Nouvelle-Orléans ou *Master of the New Orleans Maternity*, est un artiste actif dans la région entre Mwanza et Kisula dans les premières décennies du XXème siècle.[4]

L'appuie-nuque Luba de la Collection d'Edric van Vredenburg attribué au Maître de la Maternité de la Nouvelle-Orléans figure tout comme le siège de la Nouvelle-Orléans, une figure féminine accroupie, les jambes en arrières posées sur la base circulaire. Elle présente des scarifications très travaillées sur le ventre et deux cicatrices parallèles horizontales sur les deux côtés du bas de l'abdomen, de petits seins pointus, le bras droit est levé et tient fermement le bord de l'assise, la tête se tient légèrement en avant sur un cou massif. Les traits du visage enfin sont caractéristiques, d'un visage rond émergent en triangle le petit nez et la bouche lippue légèrement boudeuse, et des yeux ovales dont les paupières sont nettement marquées. Le visage ne présente en revanche aucune scarifications ce qui est typique. La coiffure se termine en un chignon polygonal et les cheveux sont rasés sur les côtés.

Bruno Claessens a pu également attribuer au Maître de la Maternité de la Nouvelle-Orléans entre autres un appui-nuque caryatide figurant une maternité conservé dans les collections de l'University of the Witwatersrand Art Galleries – Museum of Ethnology (Inv. WME BPC07B.1.), un siège de la Collection Marc Léo Félix, Bruxelles ou encore une statuette des collection du Musée de Tervuren, (lv. EO.1955.94.3).[5]

L'appuie-nuque Luba de la Collection d'Edric van Vredenburg attribué au Maître de la Maternité de la Nouvelle-Orléans prend ici une place de premier rang dans le corpus de ce sculpteur. Il s'inscrit dans une tradition stylistique bien connue des ateliers de la région de Mwanza et en fournit un exemple remarquable dans la précision de la sculpture et la beauté de sa patine. Il occupe dans la collection de Monsieur van Vredenburg une place de premier ordre et reflète la précision et la justesse du choix du collectionneur.

[1] Expression empruntée à Falgayrettes Ch., *Supports de rêves*, Fondation Dapper, 1989.

[2] Claessens B., *Notes on a Luba headrest from the Master of the New Orleans maternity*, mars 2015, inédit : p. 11.

[3] Neyts F., *Luba. To the source of the Zaire*, Paris, Musée Dapper, 1993 : p. 80.

[4] Claessens B., *Ibid.* : p. 18.

[5] Claessens B., *Ibid.* : pp. 20-23.

20 000-30 000 €



Vue de dos





4

4

**ECOLE EUROPÉENNE,
PROBABLEMENT FIN DU XIXE
SIÈCLE**

Portraits d'hommes du peuple
Beja, peut-être de la tribu
soudannaise Hadendoa

Huile sur toile, une paire
(i) 41,4 x 34,5 cm ; 16¼ by 13⅝ in. ;
(ii) 41,2 x 35 cm ; 16¼ by 13¾ in.
(2)

**EUROPEAN SCHOOL,
PROBABLY LATE 19TH
CENTURY**

A pair, both oil on canvas

PROVENANCE

Peter Brandt-Jensen, Copenhagen
Acquis au précédent en août 2017

4 000-5 000 €



4

□ 5

**DEUX SCEPTRES SURMONTÉS
D'UN SINGE, ZULU / TSONGA,
AFRIQUE DU SUD**

haut. 95 cm et 85 cm ;
37⅝in and 33⅞in

**TWO ZULU / TSONGA MONKEY
STAFFS, SOUTH AFRICA**

PROVENANCE

Ancienne collection Alain Guison
Rut Van Caelenbergh, Bruxelles
Acquis au précédent en novembre 2014

2 000-3 000 €



5

6

**SCEPTRE ATTRIBUÉ AU
MASTER OF THE BABOON,
TSONGA, ZIMBABWE**

haut. 96 cm ; 37¼in

**TSONGA STAFF, ATTRIBUTED
TO THE MASTER OF THE
BABOON, ZIMBABWE**

PROVENANCE

Finch & Co March, Londres, 2010
Acquis au précédent en 2012

Ce magnifique sceptre en bois est l'œuvre du « Baboon Master », un sculpteur Tsonga de la fin du XIXe siècle, qui aurait établi son atelier aux alentours de Pietermaritzburg ou Durban dans la région de KwaZulu/Natal, une province côtière d'Afrique du Sud. Dans une contribution au catalogue *Art and Ambiguity*, Sandra Klopper a attribué au sculpteur un ensemble de sceptres surmontés de babouins et de figures humaines.[1] Artiste itinérant et prolifique, il semble avoir produit un corpus important de pièces en bois d'une qualité remarquable avec l'aide de ses élèves-apprentis. En effet, les variations stylistiques observables parmi le grand nombre de sceptres aujourd'hui conservés dans des collections publiques ou privées, laissent à penser que cette production a été réalisée à plusieurs mains. Si le style varie, les motifs représentés, eux, se limitent à quelques possibilités : on retrouve des figures simples, humaines ou simiesques, ou, comme c'est le cas ici, une paire de bustes masculins surmontés d'un babouin en majesté. Par le passé, de telles œuvres étaient indifféremment attribuées aux peuples « Tsonga » ou « Zoulou ». La chercheuse Sandra Klopper préfère qualifier leur style « d'hybride », présentant des caractéristiques propres à l'art des deux peuples, résultant des habitudes migratoires et du style de vie parfois nomade de ces derniers.[2]

Si l'on ignore tout de la vocation rituelle de l'objet, il s'impose néanmoins - par l'élégance de sa forme et la qualité de son ornementation - comme une œuvre d'art à part entière. Les figures masculines se distinguent des autres exemplaires du corpus, grâce à la finesse inégalée de leurs traits. L'artiste a en effet pris soin de définir toutes les parties de l'oreille, du lobe jusqu'à l'hélix. De même, le nez naturaliste est percé de deux trous dessinant des narines, et les pupilles sont délicatement cernées par les paupières sculptées en relief. La couleur sombre des yeux, de la coiffe et de la barbe tranche avec le reste de l'objet, conférant ainsi toute son expressivité au regard, renforcée par le dessin subtil des sourcils. Le remarquable état de conservation du sceptre sublimé par une patine exceptionnelle, ainsi que l'extrême attention portée aux détails des figures, indiquent que son possesseur était d'un rang social élevé, peut-être un chef ou un devin.

Bien qu'il nous soit aujourd'hui impossible de reconstruire le contexte exact dans lequel ces objets étaient produits, nous savons qu'ils ont toujours attiré les collectionneurs : selon Sandra Klopper, on trouve des amateurs de sceptres de ce type dès la fin du XIXe siècle.[3] Certains furent exposés en Europe dès 1907, et assignés à la catégorie des « Arts Natifs ». Un exemplaire appartenant à la collection de Terence Pethica, collectionneur éminent, a fait l'objet d'une publication en 2007. D'autres sont conservés au Ackland Art Museum, Chapel Hill, et au Cleveland Museum of Art, Cleveland.

[1] Johannesburg Art Gallery, *Art and Ambiguity: Perspectives on the Brenchurst Collection of Southern African Art* : p. 78.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*

12 000-18 000 €





7

MATERNITÉ, YORUBA, NIGERIA

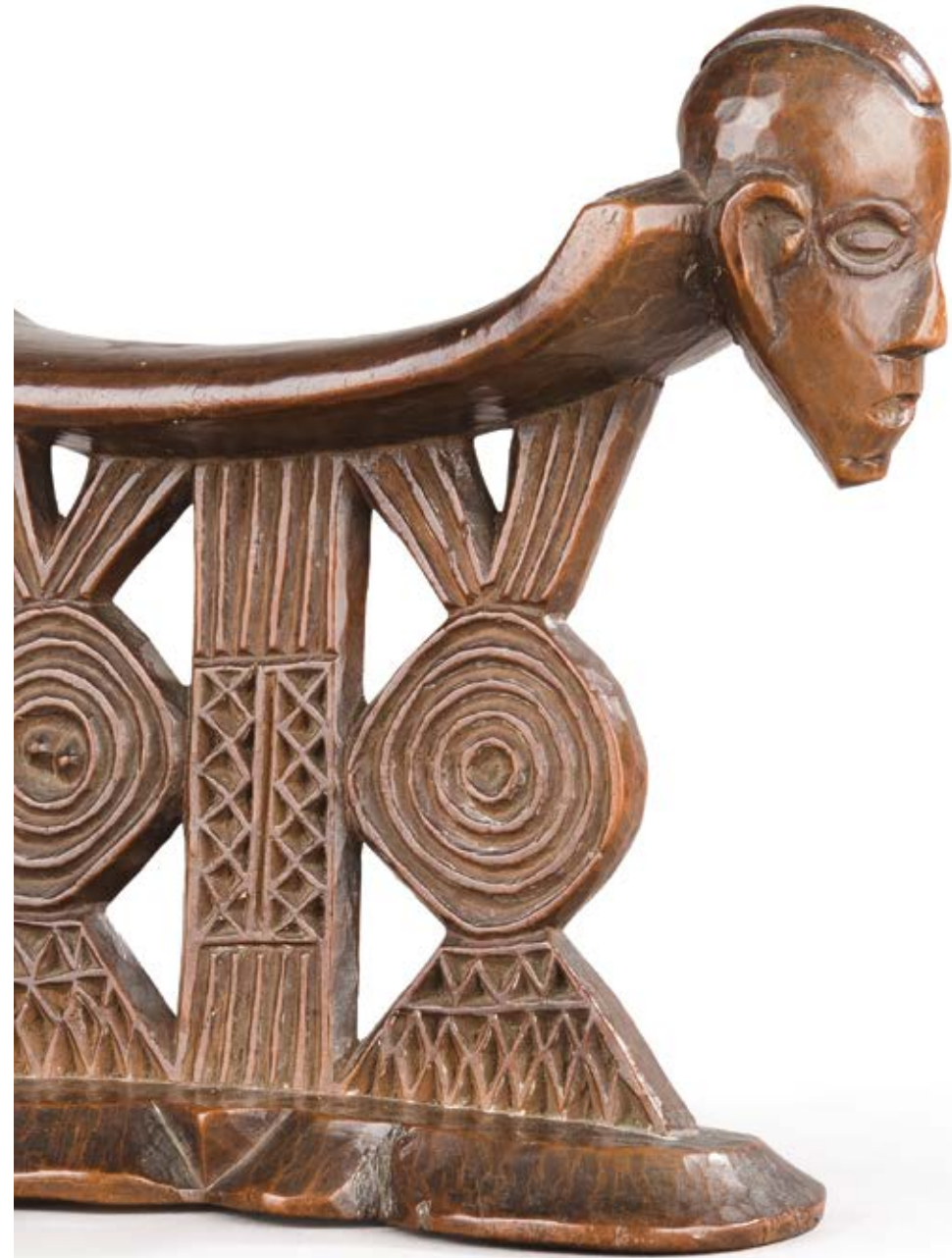
haut. 58 cm ; 22 1/2 in

YORUBA MATERNITY FIGURE, NIGERIA

PROVENANCE

G. Block, ca. 1960
Collection Ernest Ohly (1948-2010), Londres
Berkeley Galleries, Londres
Stothert & Trice, Londres
Collection privée anglaise

7 000-10 000 €



Lot 8 Détail

APPUIE-NUQUE, SHONA, ZIMBABWE

haut. 18 cm ; 6 ¾in

SHONA NECKREST, ZIMBABWE

PROVENANCE

John J. Klejman (1906-1995), New York
Sotheby's Parke Bernet Inc., New York, 11 octobre 1974, n° 126
Aaron Furman, New York
Collection privée américaine

BIBLIOGRAPHIE

Gillon, W., *Collecting African Art*, 1979, n° 209.
Pirat C.-H., *Sur la Piste de l'Elephant ... et celle d'Abou Ballas. De l'usage des repose-tête en Afrique, de la préhistoire à nos jours*, 2021 : p. 268.

Cet appuie-nuque cristallise à merveille les deux tendances stylistiques distinctes qui caractérisent la production artistique de ces régions du Sud de l'Afrique : la première est géométrique, l'autre est figurative - sans pour autant viser un rendu littéral de figures humaines ou animales. L'objet présente à la fois des décorations géométriques typiques et un visage délicatement sculpté en ronde-bosse ; leur combinaison audacieuse confère son équilibre à l'objet, et témoigne de la grande habileté et du raffinement du sculpteur. La clarté de la géométrie est frappante, tant dans les motifs circulaires que linéaires, gravés en relief. Les cercles apportent de la douceur à la composition, tempérant la rigidité des lignes entrecroisées, qui rappellent les stries des cornes de gazelles. Ces dessins concentriques étaient souvent une évocation de la fécondité féminine.[1] Il se distingue enfin des autres exemplaires de son corpus, par la couleur claire et éclatante de sa patine.

Des appuie-nuques similaires appartiennent à la collection Terence Pethica (TP 068, TP 075 B et TP 055), et ont fait l'objet d'une publication en 2007.[2] Un autre exemplaire est conservé dans les collections du Metropolitan Museum of Art, New York (2001.759.2).

^[1] Conru K., et alii, *L'Art d'Afrique du Sud-Est*, 2002, p 17.

^[2] *The Art of Southern Africa*, 2007, n°45, 79 et 80.

25 000-30 000 €



9

**APPUIE-NUQUE À FIGURE
D'ANTILOPE, TSONGA,
ZIMBABWE**

haut. 17,2 cm ; 6¾in

**TSONGA ANTELOPE
NECKREST, ZIMBABWE**

PROVENANCE

Collection privée, Southsea, Hampshire
Jacob Hunt Auction, Petersfield, 23
Mars 2012
Acquis lors de cette vente

EXPOSITION

BRUNEF, Bruxelles, *La tête dans
les étoiles. Appuie-nuque d'Afrique et
d'ailleurs*, 6-10 juin 2012

BIBLIOGRAPHIE

Loos P., Bayet T. et Caltaux S., *La tête
dans les étoiles. Appuie-nuque d'Afrique
et d'ailleurs*, BRUNEF, 2012 : p. 141.

10 000-15 000 €

□ 10

**APPUIE-NUQUE, SHONA,
ZIMBABWE**

haut. 11 cm ; 4 3/10 in

SHONA NECKREST, ZIMBABWE

PROVENANCE

Douglas Barrett, Little Barrington
Acquis au précédent en 2005

EXPOSITION

BRUNEF, Bruxelles, *La tête dans
les étoiles. Appuie-nuque d'Afrique et
d'ailleurs*, 6-10 juin 2012

BIBLIOGRAPHIE

Loos P., Bayet T. et Caltaux S. *La tête
dans les étoiles. Appuie-nuque d'Afrique
et d'ailleurs*, BRUNEF, 2012 : p. 136.

1 000-1 500 €

11

**APPUIE-NUQUE, TSONGA,
ZIMBABWE**

haut. 15,5 cm ; 6 in, long. 13 cm ; 5 in

TSONGA NECKREST, ZIMBABWE

PROVENANCE

Dickinson Auctioneers, Buckingham,
11 juin 2005
Finch & Company, Londres
Acquis au précédent en juin 2005

EXPOSITION

BRUNEF, Bruxelles, *La tête dans
les étoiles. Appuie-nuque d'Afrique et
d'ailleurs*, 6-10 juin 2012

BIBLIOGRAPHIE

Loos P., Bayet T., et Caltaux S., *La tête
dans les étoiles. Appuie-nuque d'Afrique
et d'ailleurs*, BRUNEF, 2012 : p. 142.
Pirat C.-H., *Sur la Piste de l'Elephant... et
celle d'Abou Ballas. De l'usage es repose-
tête en Afrique, de la préhistoire à nos
jours*, 2021 : p. 279.

20 000-30 000 €

Détail



□ 12

APPUIE-TÊTE, TSONGA, ZIMBABWE

haut. 14 cm ; 5 3/6 in, long. 16,5 cm ; 6 1/2 in

TSONGA BOX NECKREST, ZIMBABWE

PROVENANCE

Collection David Lewin (1933-2003), Londres

EXPOSITION

BRUNEAUF, Bruxelles, *La tête dans les étoiles. Appuis-nuque d'Afrique et d'ailleurs*, 6-10 juin 2012

BIBLIOGRAPHIE

Loos P., Bayet T. et Caltaux S., *La tête dans les étoiles. Appuis-nuque d'Afrique et d'ailleurs*, BRUNEAUF, 2012 : p. 140.
Pirat C.-H., *Sur la Piste de l'Elephant ... et celle d'Abou Ballas. De l'usage des repose-tête en Afrique, de la préhistoire à nos jours*, 2021 : pp. 103 et 277.

Les appuie-nuques dans lesquels est ménagé un réceptacle sont relativement répandus en Afrique subsaharienne. On les retrouve en Ethiopie comme ceux des Guragé Sebatbet où l'on retrouve sous la base un récipient à beurre clos d'un bouchon pour l'entretien des coiffures ou chez les Tellem et les Dogon au Mali notamment, mais également en Afrique centrale comme ce remarquable et rare appuie-nuque Tsonga. Telle une boîte, celui-ci se ferme par un couvercle latéral. Claude-Henri Pirat a suggéré qu'il s'agisse ici de boîte destinée à conserver le tabac de leur propriétaire.[1]

^[1] Pirat C.-H. *Sur la piste de l'Eléphant... et celle d'Abou Ballas. De l'usage des repose-têtes en Afrique, de la préhistoire jusqu'à nos jours*, Bornival, Primedia, 2021, p. 103.

700-1 000 €



13

APPUIE-NUQUE, BONI, SOMALIE

haut. 18,5 cm ; 7 1/4 in, long. 15,5 cm ; 16 1/2 in

BONI NECKREST, SOMALIA

PROVENANCE

Susana Montiel-Colmenares, Londres
Acquis au précédent ca. 1970

EXPOSITION

BRUNEAUF, Bruxelles, *La tête dans les étoiles. Appuis-nuque d'Afrique et d'ailleurs*, 6-10 juin 2012

BIBLIOGRAPHIE

Expand Loos P., Bayet T. et Caltaux S., *La tête dans les étoiles. Appuis-nuque d'Afrique et d'ailleurs*, BRUNEAUF, 2012 : p. 101.

2 000-3 000 €



Lot 14 Détail

APPUIE-NUQUE, TSONGA, ZIMBABWE

haut. 15 cm ; 6 in, long. 18,5 cm ; 7½in

TSONGA NECKREST, ZIMBABWE

PROVENANCE

Collection privée anglaise
Christine Valluet, Paris
Acquis au précédent en septembre 2009

EXPOSITION

BRUNEAF, Bruxelles, *La tête dans les étoiles. Appuis-nuque d'Afrique et d'ailleurs*, 6-10 juin 2012

BIBLIOGRAPHIE

Loos P., Bayet T., et Caltaux S., *La tête dans les étoiles. Appuis-nuque d'Afrique et d'ailleurs*, BRUNEAF, 2012 : p. 142.
Pirat C.-H., *Sur la Piste de l'Elephant ... et celle d'Abou Ballas. De l'usage es repose-tête en Afrique, de la préhistoire à nos jours*, 2021 : p. 279.

Les appuie-nuques du Sud et de l'Est de l'Afrique étaient des objets strictement personnels, spécialement commandités au sculpteur à l'intention ou par son futur propriétaire. Au fil du temps, ils se liaient étroitement avec l'identité de cette personne, par association et par l'utilisation qu'il en faisait tout au long de sa vie.[1] Il est possible que cet appuie-nuque fût offert par une jeune fille à son époux, à l'occasion de leurs noces, et que ce dernier l'utilisa ensuite jusqu'à la fin de ses jours. A sa mort, l'objet aurait pu être enterré à ses côtés, ou cédé à sa fille, qui, à son tour, l'aurait remis à son époux. L'appuie-nuque était en effet considéré comme le lien entre l'esprit du père et l'*amadlozi*, l'esprit des ancêtres.[2] En plus de sa fonction utilitaire bien connue, celle de protéger la coiffe élaborée du dormeur, il symbolise aussi l'état de rêve, pendant lequel l'individu accède au royaume des ancêtres qui lui prodiguent alors des conseils.

L'appuie-nuque répond tout autant à des considérations symboliques, stylistiques et esthétiques, qu'à des nécessités fonctionnelles. Objet du quotidien, sa création implique des contraintes pratiques qui répondent à une fonction précise : c'est pourquoi celui-ci présente un plateau de petite hauteur, lisse et creusé pour accueillir le cou, ainsi que des dimensions réduites, le rendant aisément transportable dans des sociétés au mode de vie semi-nomade et habituées à sillonner les régions du Sud de l'Afrique. Remarquable témoin de son corpus, cet appuie-nuque présente de belles décorations gravées sur les rabats des extrémités de son plateau, et adopte une forme zoomorphe caractéristique, sublimée par les riches nuances brunes de la patine. L'animal est très certainement un bovidé. En effet, des objets ornés de représentations de bétail étaient traditionnellement échangés entre deux familles, pour sceller leur alliance. Mais on pourrait également y voir un cheval, comme on en retrouve un exemplaire similaire dans la collection de Terence Pethica.[3] Mal connu de certaines populations africaines, car non autochtone, le cheval donnait ainsi lieu à des représentations parfois peu réalistes, de l'ordre de l'évocation suggestive, plutôt que de la figuration. Dès leur introduction en Afrique cependant, les chevaux furent érigés en symbole de prestige et de pouvoir, en raison de leur association avec les étrangers. S'il s'agit effectivement d'un cheval, ce serait le signe que le possesseur originel de cet appuie-nuque ait été d'un rang social élevé.[4]

^[1] Conru K., et alii, *L'Art d'Afrique du Sud-Est*, 2002, p 17.

^[2] *Ibid*, p 18.

^[3] *Ibid*, p 19.

^[4] *Ibid*, p 23.

40 000-60 000 €





15

15

PETIT MORTIER EN PORPHYRE ÉGYPTIEN, ITALIE, PROBABLEMENT XVIIEME SIÈCLE

le couvercle en forme de chapeau turc
Haut. 18 cm (approx), diam. 13 cm

A SMALL EGYPTIAN PORPHYRY MORTAR, ITALY, PROBABLY 17TH CENTURY

the lid in the form of a Turks' hat

PROVENANCE

Acquis chez Lenox Money, Pimlico Road, £110, années 1970.

4 000-6 000 €

18

MORTIER ET PILON EN PORPHYRE ÉGYPTIEN, XVIIEME SIÈCLE

Mortier: Haut. 17 cm, diam. 22,5 cm, Pilon: Haut. 15 cm

AN EGYPTIAN PORPHYRY MORTAR AND PESTLE, ITALY, 17TH CENTURY

PROVENANCE

Acquis à la Galerie Liova, Paris, juin 2009 ;
Collection de Toni Perpetch

5 000-8 000 €



18

16

MORTIER EN PORPHYRE ÉGYPTIEN, ITALIE, PROBABLEMENT XVIIEME SIÈCLE

Haut. 16 cm, diam. 22 cm

AN EGYPTIAN PORPHYRY MORTAR, ITALY, PROBABLY 17TH CENTURY

5 000-8 000 €



16



19

19

MORTIER EN PORPHYRE ÉGYPTIEN, PROBABLEMENT XVIEME SIÈCLE

avec des poignées sculptées, l'une faisant bec verseur, cerclage de fer à la base postérieur
Haut. 18 cm, larg. 31,5 cm, diam. 23 cm

AN EGYPTIAN PORPHYRY MORTAR, POSSIBLY 16TH CENTURY

with shaped handles, pouring gully, the iron band to base of later date

15 000-20 000 €



17

17

GRAND MORTIER EN PORPHYRE ÉGYPTIEN, ITALIE, PROBABLEMENT XVIIEME SIÈCLE

Haut. 19,5 cm, diam. 24,5 cm

A LARGE EGYPTIAN PORPHYRY MORTAR, ITALY, PROBABLY 17TH CENTURY

5 000-8 000 €

20

GRAND MORTIER EN PORPHYRE ÉGYPTIEN, PROBABLEMENT DU XVIEME SIÈCLE OU ANTÉRIEUR

avec un pilon cerclé d'une bande métallique
Mortier: Haut. 21 cm, diam. 27 cm; pilon: long. 25 cm

A LARGE STRAIGHT SIDED PORPHYRY MORTAR, PROBABLY 16TH CENTURY OR EARLIER

together with a metal bound wood and porphyry pestle

PROVENANCE

Acquis chez Tomasso Brothers, Leeds.

BIBLIOGRAPHIE

Dario del Bufalo, Porphyre, Porphyre impérial rouge. Pouvoir & Religion, 2013, p.206 (ill.), M29.

12 000-18 000 €



20

**VASE COUVERT EN PORPHYRE ÉGYPTIEN,
D'ÉPOQUE LOUIS XIV, VERS 1700**
à décor godronné reposant sur une base circulaire, les poignées
ornées de volutes
Haut. 26 cm, larg. 26 cm, diam. 19 cm

**A LOUIS XIV EGYPTIAN PORPHYRY VASE AND
COVER, CIRCA 1700**
the scalloped lid above a gadrooned body with scrolling handles
and stepped motif, on a tapering gadrooned circular socle

PROVENANCE
Acquis auprès de Sir Martin Wilson Bt., 1972.

De forme élégante, aux motifs finement sculptés, ce vase remarquable reflète l'attrait toujours renouvelé en France pour le porphyre égyptien, matériau symbolisant la richesse, le pouvoir et le luxe, dont l'extraction a cessé dans l'Antiquité, et dont l'utilisation à partir de la Renaissance a été rendue possible principalement par la récupération du matériau sur des monuments, des ruines et surtout des colonnes de la Rome antique. Le vase suit un modèle qui combine la légèreté des sections non ornées avec le dynamisme des sections à godrons et à volutes ainsi que des rondelles sous les poignées, le tout avec plusieurs degrés de profondeur et d'audace dans la sculpture. Alors qu'il présente le traditionnel godron droit romain, le couvercle sculpté de feuilles et les rondelles sculptées sous les poignées sont tout à fait originaux et inventifs ce qui aurait certainement attiré l'attention d'un collectionneur à la fin du XVIIe siècle/début du XVIIIe siècle.

Sous le règne de Louis XIV, le porphyre a suscité un grand intérêt de la part des collectionneurs tels que Richelieu, Mazarin et bien sûr le roi lui-même. Durant la seconde moitié du XVIIe siècle, la correspondance atteste de l'importance des achats de vases en porphyre destinés aux collections royales françaises. En effet, le père Benedetti (vers 1610-1690), l'agent romain du cardinal Mazarin, qui a d'abord servi d'intermédiaire, puis est devenu l'agent direct du roi de France après la mort du cardinal Mazarin, a dessiné plusieurs modèles de vases en porphyre qui étaient soit déjà disponibles, soit commandés à Rome pour des clients français. De plus en plus, les formes et les modèles romains traditionnels à godrons droits ou torsadés ont commencé à inclure des motifs variés et même des motifs fantastiques et figuratifs pour répondre au goût français. Des vases en porphyre de dimensions similaires sont illustrés dans Dario Del Bufalo, *Porphyry. Porphyre impérial rouge. Pouvoir et religion*, Allemandi, 2012, p.145, V46 p. 151, ref. V94. Un vase analogue, dont le couvercle et le corps sont sculptés de feuilles, se trouve dans les collections du marquis de Carpio (voir le dessin dans A. González-Palacios, *Las colecciones reales españolas de mosaicos y piedras duras*, Madrid, 1990, p. 35).

Of elegant shape, and finely carved motifs, this striking vase reflects the ever-enduring appeal in France of Egyptian porphyry, which as a material symbolizing wealth, power and luxury, stopped being quarried in Ancient times, and its use from the Renaissance onwards was mainly made possible by reclaiming the material from Ancient Roman monuments, ruins, and particularly columns. The vase follows a model which combines the weightiness of unadorned sections with the dynamism of gadrooned and scrolled sections and of the roundels beneath the handles, the whole with several degrees of depth and boldness of carving. Whilst it presents the traditional Roman straight gadrooning, the leaf-carved lid and the carved roundels beneath the handles are quite original and inventive and altogether the vase would have certainly caught the eyes of a collector in the late 17th century/early 18th century.

Porphyry during the reign of Louis XIV enjoyed great interest from collectors of the time such as Richelieu, Mazarin and of course King Louis XIV himself. During the second half of the 17th century, correspondence attests to the large amount of purchases of porphyry vases intended for the French Royal collections. Indeed, Father Benedetti (circa 1610 – 1690), the Roman agent to Cardinal Mazarin, who first served as an intermediary, and then became the direct agent to the King of France after Cardinal Mazarin died, drew several designs for porphyry vases which were either already available, or indeed ordered in Rome for French customers. Increasingly, the traditional Roman forms and models with straight or twisted gadrooning started to include varied motifs and even fantastical and figural motifs as to cater the French taste. Related porphyry vases of similar dimensions are illustrated in Dario Del Bufalo, *Porphyry. Red imperial porphyry. Power and religion*, Allemandi, 2012, p.145, V46 p. 151, ref. V94. A related vase with a leaf carved lid and body is in the collections of the Marquess of Carpio (see drawing in A. González-Palacios, *Las colecciones reales españolas de mosaicos y piedras duras*, Madrid, 1990, p. 35).

20 000-30 000 €



UNE TABLE EN PORPHYRE DU CHÂTEAU D'HEVER, VERS LE IER/IE SIÈCLE AP. J.-C. AVEC ADDITIONS ULTÉRIEURES

une table en porphyre, base et fût taillés d'une pièce et provenant probablement d'un labrum (bassin) romain, vers le Ier/IIe siècle ap. J.-C., le chapiteau et dessus de table additions du 16ème/19ème siècle.
Haut. 90 cm, larg. 72,5 cm, prof. 72 cm

THE HEVER CASTLE PORPHYRY TABLE, 1ST/2ND CENTURY A.D. AND LATER

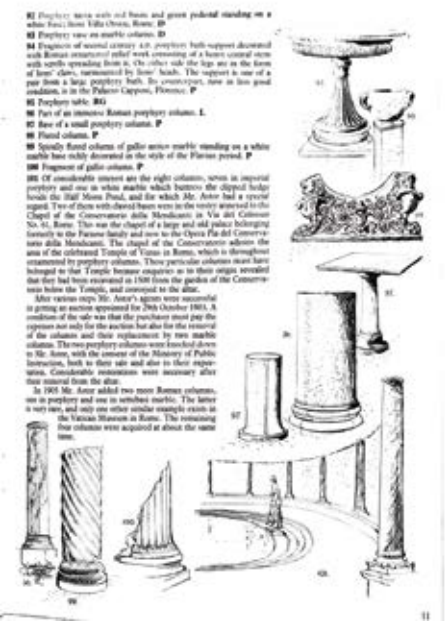
the integral base and shaft probably from a Roman *labrum* (basin), circa 1st/2nd century A.D., the capital and tabletop 16th/19th century additions

PROVENANCE

William Waldorf Astor, Villa Sirena, Sorrento, Italie ;
probablement acquis auprès d'Attilio Simonetti en avril 1906, listé comme "Tavolo Pompeiano in porfido", 12 000 lires (Hever Castle Archives, Purchase ledger, AD21.3/1906).
Puis par descendance au château de Hever, Kent ;
vendu par Lord Astor of Hever, Sotheby's Londres, Antiquités, 11 et 12 juillet 1983, probablement le lot 380 (non illustré);
Acquis lors de cette vente.

BIBLIOGRAPHIE

Gavin Astor, *Statuary and Sculpture at Hever*, 1969, p. 11, nr. 95, (illustré par un dessin, situé dans le Jardin des Roses)
Clive Aslet, "Hever Castle, Kent - II", dans *Country Life*, 8 janvier 1981, pp. 66-69.
Annarena Ambrogì, *Labra de l'âge romain en marbres blancs et colorés* (Rome : L'Erma di Bretschneider, 2005), pp.349-350, p.586, cat. no. S. 11



The present table illustrated in Gavin Astor, *Statuary & Sculpture at Hever*, p.11.

William Waldorf Astor était très réceptif à l'attrait de l'histoire et à l'éloquence des objets qu'elle a laissés derrière elle. L'Italie exerçait une séduction particulière sur son imagination et dans les années 1880, il a écrit plusieurs romans historiques portant des titres tels que *Sforza : A Story of Milan*. Sa fascination pour le pays culmine avec un séjour de trois ans à Rome dans un rôle diplomatique en tant que ministre américain. C'est au cours de cette période qu'il a acquis la plupart des pièces de sa vaste collection de sculptures. Cet ensemble ne sera pas visible avant le début du XXeme siècle, lorsqu'elles seront toutes disposées dans ses jardins soigneusement organisés du château de Hever.

Lorsqu'il a été acheté en 1903, le château d'Hever était en mauvais état après des siècles de négligence, mais il possédait toujours une histoire qui le reliait aux profonds et dramatiques bouleversements de l'État pendant la période Tudor. Si les parties les plus anciennes du château remontent au XIIIeme siècle, il atteindra son apogée en tant que résidence familiale d'Anne Bullen, qui, sous le nom de Boleyn, amènera le roi Henri VIII à divorcer de sa première épouse et déclenchera la Réforme anglaise, avant d'être décapitée pour adultère et trahison. Les dernières années de la famille Meade Waldo ont vu le château disparaître des mémoires, si bien qu'en 1903, le site avait besoin d'un nouveau propriétaire comme Astor, qui aurait la vision - et les moyens - de lui redonner sa gloire d'antan. Le château est un projet qui lui a permis d'exprimer son imaginaire en faisant revivre de manière colorée différents styles historiques. Il a pris soin de séparer esthétiquement la maison Tudor restaurée du style italianisant adopté dans les jardins de sculptures. Résidant désormais dans le Kent en tant que citoyen britannique, c'est ce jardin qui lui a permis d'établir ce lien avec son ancienne maison bien-aimée - l'un de ses contemporains a noté que "sans un jardin italien et sans une atmosphère d'Italie autour de lui, il ne pouvait pas vivre" (cité par Clive Aslet, p.69). Les arbustes et les murs de pierre sont parsemés de sarcophages romains datant du deuxième siècle de notre ère, de vastes jarres pompéiennes, d'autels funéraires et de fragments architecturaux couvrant plusieurs siècles. La plupart des statues sont des copies romaines d'originaux grecs, entrecoupées de bustes et d'un fragment d'un délicat relief romain datant de l'époque du Christ. L'immersion d'Astor en Italie ne se limite pas au marbre : l'une des pièces en pierre dure les plus importantes de la collection d'Astor, un support antique pour un bassin d'eau en porphyre, appartient aujourd'hui au Metropolitan Museum of Art (numéro d'entrée 1992.11.70) et est exposée au public à New York dans la galerie 162. Les jardins d'Hever témoignent encore aujourd'hui de l'ampleur du goût d'Astor pour les matériaux de collection, avec des moulages en bronze des vases Médicis et Borghèse et de nombreuses colonnes en porphyre datant du sixième siècle de notre ère et du Temple de Vénus de Rome, encore plus ancien.

La base de cette table en porphyre a la forme d'un bassin romain antique appelé *labrum*. On les trouvait le plus souvent dans les bains publics de l'époque, contenant généralement de l'eau chaude dans la pièce appelée *caldarium*. Une base romaine antique de forme similaire, avec une base hexagonale, se trouve dans les catacombes de Saint Pamphile à Rome, sous l'église de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus (voir Ambrogì, pp.349-350). Le plateau de table plat est un ajout ultérieur.

Nous remercions Alison Palmer, coordinatrice de la conservation au château de Hever, pour avoir identifié le présent lot dans leurs archives.

40 000-60 000 €





□ 23

ANGLETERRE, FIN XVIIIE / DÉBUT XVIIIIE SIÈCLE,
D'APRÈS ANTHONY VAN DYCK (1599-1641)

Portrait d'Inigo Jones (1573-1652), architecte

le numéro d'inventaire inscrit à l'encre blanche au revers *EVV 17*

relief en buis

21 x 15,5 cm ; 8¼ x 9⅞ in.

ENGLISH, LATE 17TH/18TH CENTURY,
AFTER ANTHONY VAN DYCK (1599-1641)

the inventory number inscribed with white ink on the reverse

EVV 17

boxwood relief

PROVENANCE

Offert par Dr Rothman, Londres, début des années 1970.

3 000-5 000 €



24

PAYS-BAS DU SUD, TROISIÈME QUART
DU XVIIIIE SIÈCLE

Adonis

figure en buis ; sur une base en bois tourné

le numéro d'inventaire inscrit à l'encre blanche sous le socle

EVV 16

H. (totale) 31,5 cm, 12½ in. (Adonis) 23 cm, 9 in.

SOUTHERN NETHERLANDISH, THIRD QUARTER
OF THE 17TH CENTURY

carved boxwood figure; on a turn wooden base

inventory number inscribed with white ink underneath *EVV 16*

PROVENANCE

Galerie Anita Gray, Londres ;

Giani Giachine ;

Acquis à Portobello Road, 1970.

8 000-12 000 €



25

25

FLANDRES OU BOURGOGNE, FIN DU XVE / DÉBUT DU XVIÈ SIÈCLE

Rare pommeau de marotte en ivoire, orné de trois têtes de bouffons

ivoire ; sur une plinthe en bois noirci
Haut. 4 cm, 1½ in.

FLEMISH OR BURGUNDIAN, LATE 15TH/EARLY 16TH CENTURY

ivory; on an ebonised wooden plinth

PROVENANCE

Collection Lady Catherine Ashburnham ;
Acquis chez Sotheby's, dans les années 1970.

BIBLIOGRAPHIE

Référence bibliographique
P. Malgouyres, *Ivoires de la Renaissance et des Temps modernes. La collection du Musée du Louvre*, Paris, Musée du Louvre, 2010, cat. 233, p. 271.

Apparus en France au cours au XV^e siècle, puis répandus dans les pays voisins, les marottes (ou sceptres bouffon) étaient des objets usuels des bouffons de cour, des musiciens et des comédiens itinérants. Ces bâtons étaient fréquemment ornés de têtes sculptées.

On peut rapprocher ce pommeau en ivoire d'une autre tête de marotte conservée au musée du Louvre, provenant d'Allemagne, datée vers 1600 (inv. no. OA 102).

Veillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item.

• 3 000-5 000 €



26

26

INDO-PORTUGAIS, XVIIÈ SIÈCLE

Pommeau en forme de tête

tête en ivoire, les yeux incrustés de verre ; sur une monture en bois noirci
Haut. (tête) 5 cm, 2 in.

INDO-PORTUGUESE, 17TH CENTURY

ivory head, with glass inlays; on a ebonised wooden stand

PROVENANCE

Acquis chez Finch & Co., 2010.

Veillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item.

• 3 000-5 000 €

27

PETIT COFFRET EN IVOIRE AJOURÉ, MONTURES EN OR SERTI DE CABOCHONS EN RUBIS, INDE, MOGHOLE, XVIIÈ/XVIIIÈ SIÈCLE ET MONTURES DU XXÈ SIÈCLE

reposant sur quatre petits piédouches, décor géométrique tapissant, d'étoiles ajourées, dans des registres rectangulaires. *Petits accidents avec des petits manques.*
15cm x 8.2cm x 10cm ; 5⅞ x 3¼ by 4 in.

AN OPENWORK IVORY BOX, WITH JEWELLED GOLD MOUNTS, INSET WITH SMALL RUBIS, INDIA, MUGHAL, 17TH-18TH CENTURY, MOUNTS, 20TH CENTURY

PROVENANCE

Acquis chez Lancry Auction Corbeil-Essonnes, France, 3 décembre 2016

Veillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item.

• 2 000-3 000 €



27

□ 28

RARE PAIRE DE SANDALES EN IVOIRE SCULPTÉE ET DÉCOUPÉE (PADUKAS), INDE, PROBABLEMENT MURSHIDABAD, MOGHOLE, XIXÈ SIÈCLE

composée de plaques sur talons découpés et de boutons d'orteil *Usures, patine brune, fentes naturelles et petits accidents* chacune L. : 24 cm ; 9½ in.
(2)

A PAIR OF RARE IVORY TOE-KNOB SANDALS (PADUKAS), INDIA, PROBABLY MURSHIDABAD, MUGHAL, 19TH CENTURY

PROVENANCE

Acquis chez Finch & Co., avril 2010.

Ce type de sandales est utilisé par les dignitaires mogholes ainsi que les prêtres dans les temples de prière, souvent offertes par les hauts dignitaires aux prêtres les plus importants à l'occasion d'offices particuliers. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la plupart des membres de la famille royale portait ce type de « Paduka » en ivoire et/ou en bois ou encore en laiton.

Veillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item.

• 1 000-2 000 €



28

SECTION D'UNE POIRE À POUDRE, EN IVOIRE
SCULPTÉ DE TÊTES D'ANTILOPES, INDE,
MOGHOLE, XVIIIE SIÈCLE

Usures, craquelures, patine brune.
L. 10cm ; 4 in.

AN IVORY PRIMING POWDER FLASK SECTION
WITH ANTELOPES, MUGHAL, INDIA, 17TH
CENTURY

PROVENANCE

Acheté à Bruxelles en 2011

Veuillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item.

• 3 000-5 000 €



29

MORTIERS D'APOTHICAIRE,
LOTS 30 À 35

Ces mortiers, utilisés principalement pour les préparations pharmaceutiques ont été largement produits en Inde dès le XVIe siècle, suite à l'arrivée des portugais maîtrisant, particulièrement, le travail de l'ivoire. L'ivoire a servi pour réaliser des objets d'une grande finesse tels que certains objets religieux ou encore du mobilier mais aussi des ustentiles tels que ces mortiers pharmaceutiques. Quelques mortiers de ce type ont été également produits en Afrique sous l'occupation portugaise, leur petit nombre, privilégie l'hypothèse que les spécimens qui ont circulé en Europe nous parviennent de l'Inde où ils ont été produits en grand nombre. Pour une étude illustrée de ces mortiers, voir l'article : *Mortiers en ivoire*, par Mario Martins Da Silva, paru dans la Revue d'Histoire de la Pharmacie, Année 1990, n° 284, pp. 21-26.



30

30

MORTIER D'APOTHICAIRE ET SON PILON EN
IVOIRE SCULPTÉ, TOURNÉ ET ANNELÉ, INDO-
PORTUGAIS, PROBALEMENT GOA, XVIIIE SIÈCLE.

Le haut-piédouche à décor de trois anneaux, la panse ovoïde
élancée, ornée de trois stries en relief.
Petits éclats et fentes, patine brune
H. 12.7cm D. 6.4cm ; high 7 diam 2½ in.

AN APOTHECARY'S IVORY MORTAR AND PESTLE,
INDO-PORTUGUESE, PROBABLY GOA, 17TH CENTURY

PROVENANCE

Acquis auprès de Pedro Branco.

BIBLIOGRAPHIE

*Portuguese expansion overseas & the art of ivory at the
Gulbenkian Foundation*, Lisbonne, 25 Juin - 15 Septembre 1991,
pg. 200/201, ill. 589-602.

EXPOSITION

*Portuguese expansion overseas & the art of ivory at the
Gulbenkian Foundation*, Lisbonne, 25 Juin - 15 Septembre 1991

Veuillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item

• 1 000-2 000 €

31

MORTIER D'APOTHICAIRE ET SON PILON EN
IVOIRE SCULPTÉ, TOURNÉ ET ANNELÉ, INDO-
PORTUGAIS, PROBALEMENT GOA, XVIIIE SIÈCLE.

Repose sur un petit piédouche bulbeux, la panse, large à décor
strié en relief. *Quelques éclats avec des petits manques, patine
brune.*
H. 15.2cm D. 12cm ; high 6 diam 4¾ in.

AN APOTHECARY'S IVORY MORTAR AND PESTLE,
INDO-PORTUGUESE, PROBABLY GOA, 17TH
CENTURY

PROVENANCE

Acquis auprès de Pedro Branco.

BIBLIOGRAPHIE

*Portuguese expansion overseas & the art of ivory at the
Gulbenkian Foundation*, Lisbonne, 25 Juin - 15 Septembre 1991,
pg. 200/201, ill. 589-602.

EXPOSITION

*Portuguese expansion overseas & the art of ivory at the
Gulbenkian Foundation*, Lisbonne, 25 Juin - 15 Septembre 1991

Voir note du lot 30.

Veuillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item.

• 3 000-5 000 €



31

GRAND MORTIER D'APOTHICAIRE ET SON PILON EN IVOIRE SCULPTÉ, TOURNÉ ET ANNELÉ, INDO-PORTUGAIS, PROBABLEMENT GOA, XVIIIÈ SIÈCLE.

De grande taille, reposant sur un haut et étroit piédouche, la panse ornée d'une série de stries concentriques à l'horizontale. *Accident avec un manque, fentes, patine brune*
H. 15.2cm D. 12cm ; high 6 diam 4¾ in.

AN APOTHECARY'S IVORY MORTAR AND PESTLE, INDO-PORTUGUESE, PROBABLY GOA, 17TH CENTURY

PROVENANCE

Acheté à Bruxelles en 2010

BIBLIOGRAPHIE

Portuguese expansion overseas & the art of ivory at the Gulbenkian Foundation, Lisbonne, 25 Juin - 15 Septembre 1991, pg. 200/201, ill. 589-602.

EXPOSITION

Portuguese expansion overseas & the art of ivory at the Gulbenkian Foundation, Lisbonne, 25 Juin - 15 Septembre 1991
Voir note du lot 30.

Veuillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item.

• 2 000-3 000 €



33



32

MORTIER D'APOTHICAIRE ET SON PILON, EN IVOIRE SCULPTÉ ET TOURNÉ, INDO-PORTUGAIS, PROBABLEMENT GOA, XVIIIÈ/XVIIIÈ SIÈCLE

Reposant sur un piédouche bulbeux, décor strié à l'horizontale d'anneaux en relief. *Accidents avec des petits manques, usures, fentes et patine brune*
H. 18cm D. 10cm ; high 7¼ diam 4 in.

AN APOTHECARY'S IVORY PESTLE AND MORTAR, INDO-PORTUGUESE, PROBABLY GOA, 17TH/18TH CENTURY

PROVENANCE

Acquis auprès de Pedro Aguiar Branco, Janvier 2009.

BIBLIOGRAPHIE

Portuguese expansion overseas & the art of ivory at the Gulbenkian Foundation, Lisbon, 25 juin - 15 septembre 1991, pg 200/201, ill. 589-602.

EXPOSITION

Portuguese expansion overseas & the art of ivory at the Gulbenkian Foundation, Lisbon, 25 juin - 15 septembre 1991
Voir note du lot 30.

Veuillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item.

• 2 000-3 000 €



34

MORTIER D'APOTHICAIRE ET SON PILON EN IVOIRE SCULPTÉ, TOURNÉ ET ANNELÉ, INDO-PORTUGAIS, PROBABLEMENT GOA, XVIIIÈ/XVIIIÈ SIÈCLE.

Décor strié horizontal, repose sur un piédouche, quatre anneaux en relief ornent la panse. *Nombreuses fentes, accidents avec quelques manques, patine brune.*
H. 14cm D. 8.5cm ; high 5½ diam 3¾ in.

AN APOTHECARY'S IVORY MORTAR AND PESTLE, INDO-PORTUGUESE, PROBABLY GOA, 17TH-18TH CENTURY

PROVENANCE

Acheté auprès de Pedro Aguiar Branco, Janvier 2010.

BIBLIOGRAPHIE

Portuguese expansion overseas & the art of ivory at the Gulbenkian Foundation, Lisbonne, 25 juin - 15 septembre 1991, pg. 200/201, ill. 589-602.

EXPOSITION

Portuguese expansion overseas & the art of ivory at the Gulbenkian Foundation, Lisbonne, 25 juin - 15 septembre 1991
Voir note du lot 30.

Veuillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item.

• 1 500-2 500 €



MORTIER D'APOTHICAIRE ET SON PILON EN IVOIRE SCULPTÉ, TOURNÉ ET ANNELÉ, INDO-PORTUGAIS, PROBALEMENT GOA, XVIIIÈ/XVIIIÈ SIÈCLE.

Quelques fentes, patine brune
H. 19.8cm D. 12.2cm ; high 7¾ diam 4¾ in.

AN APOTHECARY'S IVORY MORTAR AND PESTLE, INDO-PORTUGUESE, PROBABLY GOA, 17TH-18TH CENTURY

PROVENANCE

Acquis auprès de Pedro Aguiar Branco, Janvier 2009.

BIBLIOGRAPHIE

Portuguese expansion overseas & the art of ivory at the Gulbenkian Foundation, Lisbonne, 25 juin - 15 septembre 1991, pg. 200/201, ill. 589-602.

EXPOSITION

Portuguese expansion overseas & the art of ivory at the Gulbenkian Foundation, Lisbonne, 25 juin - 15 septembre 1991
Voir note du lot 30.

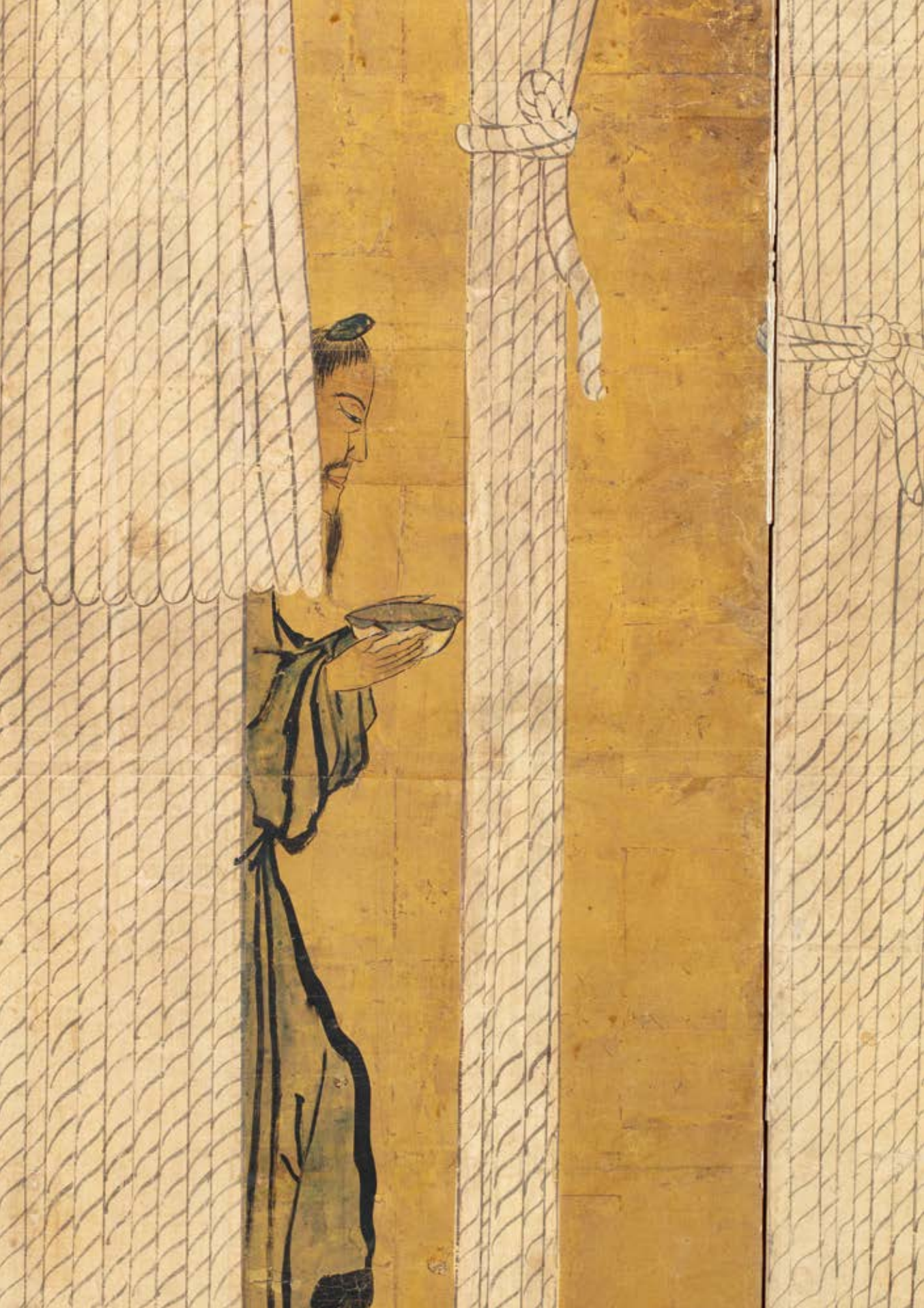
Veuillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item

• 4 000-6 000 €



35



36

□ 36

PARAVENT À DEUX FEUILLES JAPON, ÉPOQUE EDO

représentant deux personnages derrière un rideau de corde
152 x 161.4 cm, 59 7/8 by 63 1/2 in.

A TWO-FOLD SCREEN JAPAN, EDO PERIOD

depicting two figures behind a rope curtain

PROVENANCE

Nozasa Yoshimasa, Kyoto.
Acquis au précédent en décembre 2019.

4 000-6 000 €

□ 37

**FOURREAU DE LANCE EN FORME DE TAMBOUR
AVEC INCRUSTATION DE COQUILLE D'OEUF,
YARI-SAYA JAPON, ÉPOQUE EDO**

décoration en forme de corde torsadée laquée or au centre
H. 29.9 cm, 11 3/4 in.; Diam. 13.9 cm, 5 1/2 in.

**AN EGGSHELL INLAID HAND DRUM-SHAPED
SPEAR SCABBARD, YARI SAYA JAPAN, EDO PERIOD**

with gilt-lacquer twisted rope-shaped decoration at the center

PROVENANCE

Malcolm Farley, Londres.
Acquis au précédent en octobre 2017.

1 500-2 000 €



37



Ce lot sera inclus dans le Vente, en ligne, Sothebys/PF2258

□ 38

**TROIS LANCES DE CÉRÉMONIE ET FOURREAUX
JAPON, ÉPOQUE EDO**

le bâton de chacune avec incrustation de nacre, une lance avec
fer de lance à triple tête, jumonji yari
199 cm, 78 $\frac{3}{8}$ in.; 216.5 cm, 85 $\frac{1}{4}$ in.; 330.5 cm, 130 $\frac{1}{8}$ in.
(9)

**THREE CEREMONIAL SPEARS AND SCABBARDS
JAPAN, EDO PERIOD**

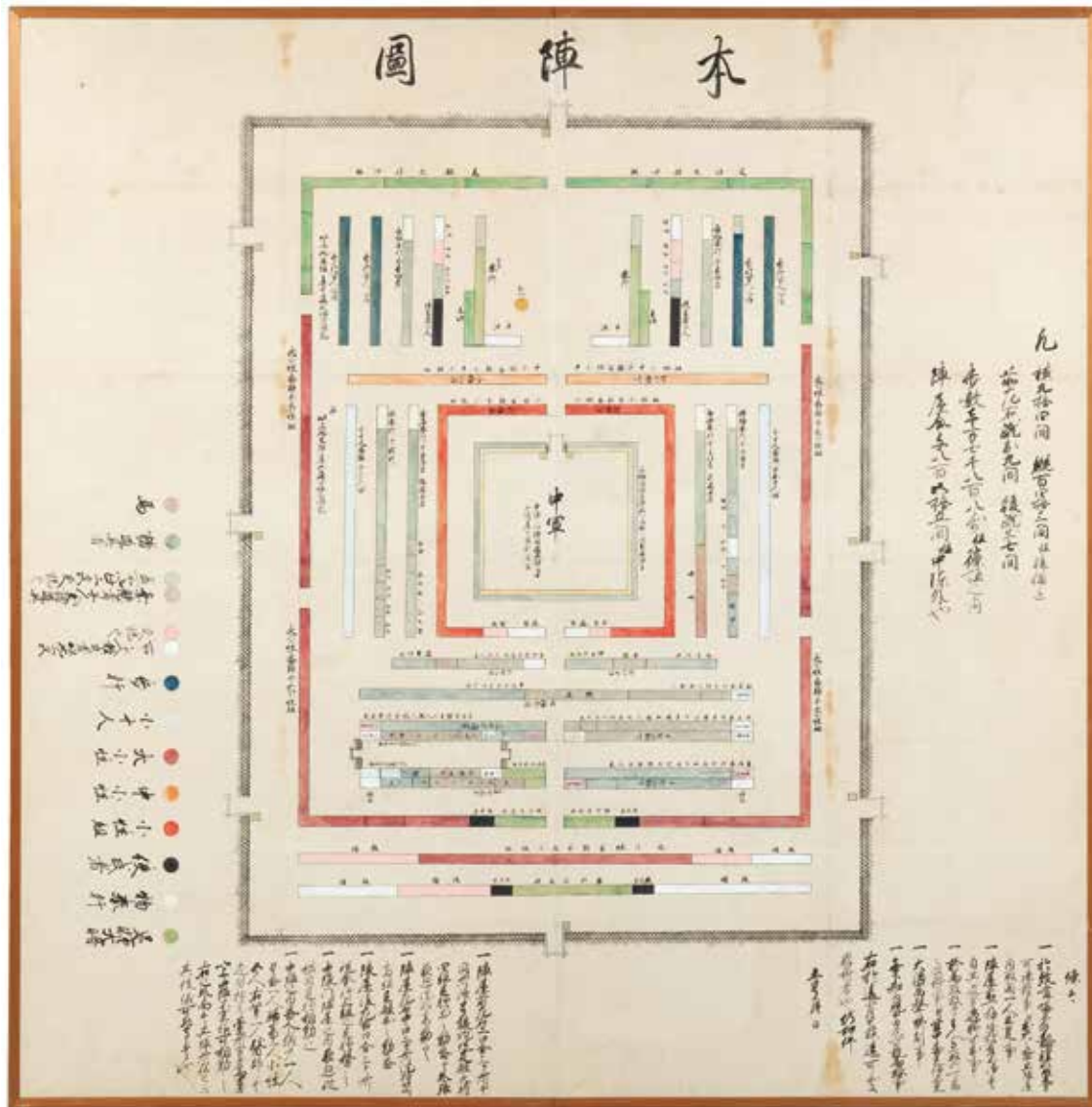
each spear with mother-of-pearl inlaid handle, one spear with a
cross-shaped 'jumonji yari' spearhead

PROVENANCE

Acquis au Japon en 2016.

4 000-8 000 €





39

DEUX RARES PARAVENTS À DEUX FEUILLES JAPON, FIN DE L'ÉPOQUE EDO, XIXE SIÈCLE

une représentant la carte du quartier général militaire; l'autre le front d'un unité militaire
183.5 x 182 cm, 72 1/4 by 71 5/8 in.;
184.7 x 182 cm, 72 3/4 by 71 5/8 in.
(2)

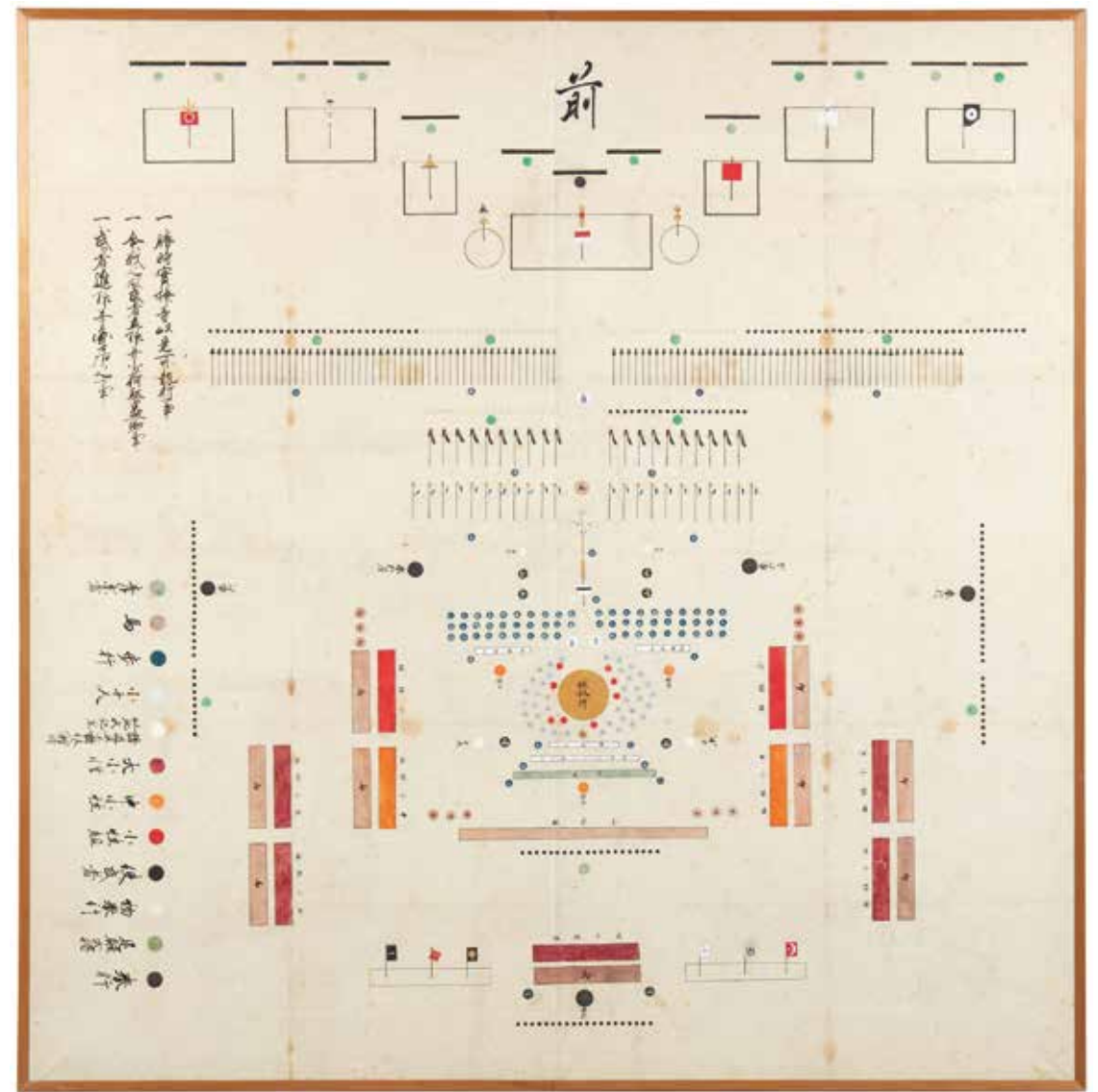
TWO RARE TWO-FOLD SCREENS JAPAN, EDO PERIOD, 19TH CENTURY

one depicting the military headquarters map; the other the
Front of military formation

PROVENANCE

Kunio Yanagi, Kyoto.
Acquis au précédent en avril 2017.

This pair of two-panel folding screens provides insight into the types of military camp settings and formations used during the sixteenth and early seventeenth century. The first screen, titled *Honjin zu* (A Picture of a Military Stronghold), shows the delineation of a daimyo led *sonae* [unit], otherwise referred to as the *honjin*. The second screen illustrates the deployment of battalions in a manner typical of the Sengoku period: *ashigaru* [light infantry], armed with the *tanegashima* matchlock, are



placed on the front line to inhibit a direct calvary charge. Pikes are deployed to their rear, forming a buffer between the *ashigaru* and the general's direct command – here indicated by the yellow circle to the lower centre of the formation, and flanked by calvary to either side. Throughout the map are indicators of *sashimono* [personal flags], *umajirushi* [camp standards] and *hata* [banners] that were used to distinguish units on the battlefield.

This pair of two-panel folding screens provides insight into the types of military camp settings and formations used during the sixteenth and early seventeenth century. The first screen, titled *Honjin zu* (A Picture of a Military Stronghold), shows the delineation of a daimyo led *sonae* [unit], otherwise referred to

as the *honjin*. The second screen illustrates the deployment of battalions in a manner typical of the Sengoku period: *ashigaru* [light infantry], armed with the *tanegashima* matchlock, are placed on the front line to inhibit a direct calvary charge. Pikes are deployed to their rear, forming a buffer between the *ashigaru* and the general's direct command – here indicated by the yellow circle to the lower centre of the formation, and flanked by calvary to either side. Throughout the map are indicators of *sashimono* [personal flags], *umajirushi* [camp standards] and *hata* [banners] that were used to distinguish units on the battlefield.

20 000-25 000 €



40

YOSHIZO SHIBAHARA (ACTIF XXE SIÈCLE) ARC ET GANT

encre et couleurs sur papier, monté en rouleau, signé Yoshizo Shibahara, daté 1901
25 x 232 cm, 9 7/8 by 91 3/8 in.

YOSHIZO SHIBAHARA (ACTIVE 20TH CENTURY) BOW AND GLOVE

ink and colour on paper, handscroll, signed Yoshizo Shibahara, dated 1901

PROVENANCE

Finch & Co, Londres.
Acquis au précédent en aout 2005.

8 000-10 000 €



Détail



41

**FIGURE DE KARASU TENGU EN BOIS
POLYCHROME ET SCULPTÉ JAPON, ÉPOQUE
EDO, XVIIE-XVIII SIÈCLE**

H. 48.7 cm, 19 1/8 in.

**A POLYCHROME AND CARVED WOOD FIGURE OF
KARASU TENGU JAPAN, EDO PERIOD, 16TH-17TH
CENTURY**

PROVENANCE

Collection Geoffrey Van, acquis avant 1940.
Transmis par descendance.

8 000-12 000 €



42

□ 42

J. GOULD

A Solomon Islander

signé

huile sur toile

155,5 x 72,3 cm ; 61¼ x 28⅞ in.

J. GOULD

signed

oil on canvas

PROVENANCE

Adam Prout, Didbrook

Acquis auprès du précédent en avril 2018

⊕ 4 000-6 000 €

□ 43

**HACHE OSTENSOIR GIOKONO, KANAK,
NOUVELLE-CALÉDONIE**

haut. 58 cm ; 22 ⅝ in

**KANAK CHIEF'S CEREMONIAL GIOKONO AXE,
NEW CALEDONIA**

PROVENANCE

Collection Jacqueline Loudmer (1935-1996), Paris
Christie's, Paris, *Collection Jacqueline Loudmer (Succession
Jacqueline Millodot)* - Art d'Afrique et d'Océanie et Art Moderne,
23 juin 2016, n° 56

Acquis lors de cette vente

1 000-2 000 €



43



44

**COLLIER, ÎLES SALOMON, DÉBUT DU XXE SIÈCLE
DENTS DE MARSOIN ET TEXTILE**

**SOLOMAN ISLANDS WARRIOR'S COLLAR,
EARLY 20TH CENTURY**

PROVENANCE

Collection James T. Hooper (1897-1971), Londres / Arundel
The Totems Museum, Arundel, Sussex
Petite fille de James Hooper, Angleterre
Bonhams, Londres, 12 May 2004, n° 238
Collection Seward Kennedy, Londres
Galerie Meyer, Paris
Acquis au précédent en 2012

BIBLIOGRAPHIE

Phelps, Steven, *Art and Artefacts of The Pacific, Africa, and the
Americas - The James Hooper Collection*, Hutchinson & Co.
Ltd and Christie's, Manson & Woods, London, 1975 : pl. 145, no.
1164, p. 436.

Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat
intracommunautaire concernant ce bien.

*Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-
community certificate attached to this item.*

• 3 000-5 000 €

45

MASSUE GO POROVA RA MARU, KANAK,
NOUVELLE-CALÉDONIE

haut. 77 cm ; 30½in

KANAK GA POROVA RA MARU CLUB,
NEW CALEDONIA

PROVENANCE

Philip Missilier, Paris
Collection Edric van Vredenburg, acquis au précédent en mai 2015

7 000-10 000 €



46

MASSUE GO POROVA RA MARU, KANAK,
NOUVELLE-CALÉDONIE

haut. 74,3 cm ; 29 ¼in

KANAK GA POROVA RA MARU CLUB,
NEW CALEDONIA

PROVENANCE

Collection privée anglaise
L & R Entwistle Co Ltd, Londres
Sotheby's, New York, 25 mai 1999, n° 20
Christies, Paris, 22 novembre 2017, n° 18
Acquis lors de cette vente

7 000-10 000 €



47



46

□ 47

MASSUE, KANAK, NOUVELLE-CALÉDONIE

haut. 81 cm ; 32 in

KANAK CLUB, NEW CALEDONIA

PROVENANCE

Lempertz, Bruxelles *A Sculptor's Eye*, 24 Octobre 2018, n° 88
Acquis lors de cette vente

2 000-3 000 €



48

MASSUE GUGU, ÎLES FIDJI

haut. 108 cm ; 42 ½ in

GUGU CLUB, FIJI ISLANDS

PROVENANCE

Collection privée irlandaise
Sotheby's, New York, 14 Mai 2018, n° 102
Acquis lors de cette vente

Plus qu'un simple instrument de guerre, cette élégante massue *gugu* était l'apanage des chefs et des prêtres, seuls dignes de la brandir lors de cérémonies et de danses rituelles. Sa qualité exceptionnelle – par la monumentalité de ses proportions et par la qualité de son ornementation – auréolait son puissant possesseur d'un grand prestige, qui l'arborait comme un symbole de pouvoir. En effet, selon Steven Hooper, le petit-fils de l'éminent collectionneur britannique James Hooper, les massues Fidji ne peuvent être réduites à leur nature d'arme, comme en témoigne l'extrême soin appliqué à les sculpter.[1] Objets sacrés et instruments de représentation de la continuité ancestrale, elles incarnaient les ancêtres divins tout comme le corps du chef. Celle-ci en particulier, bien que maniée par des danseurs plutôt que par des guerriers, n'en demeurerait pas moins une arme redoutable, capable d'asséner des coups imprévisibles grâce à l'asymétrie caractéristique de sa partie supérieure. En effet, la culture belliqueuse des Iles Fidji ne nous est pas inconnue, caractérisée par des luttes de pouvoir et de territoire et des rituels sacrificiels.

Très rare, ce type de massue courbé se distingue parmi la myriade de massues Fidji qui existent aujourd'hui. Les collectionneurs occidentaux, attirés par l'élégance de sa forme, aimaient à le qualifier de « lotus » ou de « papillon », interprétant sa tête déployée en éventail comme la représentation stylisée d'une aile ou d'un pétale. Selon Clunie, sa forme s'inspire en réalité du poisson *gugu*, ou *siriti*. [2] Le manche lisse de l'objet tranche avec les remarquables décorations gravées qui ornent ses extrémités, ponctuées par des motifs émergeant en haut-relief. La prise de l'arme est ornée de gravures caractéristiques du style *tavatava*. La couleur sombre de la patine ancienne suggère que la massue a été exposée à des fumées dans un *bure* (maison), ou *bure kalou* (temple). Un indice supplémentaire attestant de la fonction rituelle de l'objet, peut-être utilisé lors de l'investiture d'un jeune chef, pendant laquelle il brandissait dans les airs « une massue immense », pour prouver sa force tandis que les prêtres invoquaient les dieux, plaçant ainsi le jeune homme sous leur protection. [3]

Un exemple comparable est conservé au Metropolitan Museum of Arts à New York (n° 1979.206.1399), ayant anciennement appartenu à Nelson A. Rockefeller dans les années 1950. Une autre massue de ce type fait partie des collections du Fiji Museum, Suva (FM.55.58), collectée par le Révérend James H.S. Royce entre 1857 et 1861.

[1] Hopper S. (ed), *Power and Prestige: The Art of Clubs in Oceania*, 2022 : p. 30.

[2] Clunie F., *Fijian Weapons & Warfare*, 2003 : p. 110.

[3] Seemann, B., *Viti: an account of a government mission to the Vitian or Fijian Islands in the years 1860-61, 1862* : p. 103-104.

20 000-30 000 €





49

MASSUE SALI, ÎLES FIDJI

haut. 108 cm ; 42½ in

SALI CLUB, FIJI ISLAND

PROVENANCE

Collection William Ohly (1883-1955), New Barnet
Christie's, Paris, *Art Africain et Océanien [Provenant de la
Collection William Ohly]*, 11 décembre 2011, n° 207
Douglas Barrett, Little Barrington, Angleterre,
Acquis au précédent en février 2012

8 000-12 000 €



50

MASSUE TOTOKIA, ÎLES FIDJI

haut. 81,4 cm ; 32 in

TOTOKIA BATTLE CLUB, FIJI ISLANDS

PROVENANCE

Kevin Conru, Bruxelles / Londres
Acquis au précédent

10 000-15 000 €



Détail

51

MASSUE TOTOKIA, ÎLES FIDJI

haut. 100,5 cm ; 39½in

TOTOKIA BATTLE CLUB, FIJI ISLANDS

PROVENANCE

Richard Aldridge, Shelley, Australie
Acquis au précédent

12 000-15 000 €



52

MASSUE AKAUTAU, ÎLES FIDJI

haut. 85 cm ; 33 ½in

AKAUTAU CLUB, FIJI ISLANDS

PROVENANCE

Semley Auctioneers, Wiltshire
Finch & Co., Londres
Acquis au précédent en juin 2010

20 000-30 000 €





Détail



53

□ 53

ARC DAKAI, ÎLES FIJI

haut. 197 cm ; 77½in

DAKAI BOW, FIJI ISLANDS

PROVENANCE

Adam Prout, Worcestershire, Angleterre
Acquis au précédent

3 000-5 000 €

54

MASSUE SALI, ÎLES FIDJI

haut. 110 cm ; 43½in

SALI CLUB GUNSTOCK, FIJI ISLAND

PROVENANCE

Alex Arthur, Bruxelles
Acquis au précédent

6 000-9 000 €



55



54

55

MASSUE VANIKAU, ÎLES FIDJI

haut. 120 cm ; 47¼in

VANIKAU CLUB, FIJI ISLANDS

PROVENANCE

Christie's, Paris, 14 juin 2011, n° 162
Acquis lors de cette vente

7 000-10 000 €

MASSUE APA'APAI, ÎLES TONGA

haut. 98 cm ; 38 ½ in

APA'APAI CLUB, TONGA ISLANDS

PROVENANCE

Adam Prout, Worcestershire, Angleterre
Acquis au précédent

10 000-12 000 €



APPUIE-NUQUE KALI, ÎLES TONGA
BOIS ET NACRE

haut. 13,5 cm ; 5 2/5, long. 44 cm ; 17¼ in

KALI NECKREST, TONGA ISLANDS

PROVENANCE

Réputé William Young – Kirk Young
Tenants Auctioneers, Leyburn, North Yorkshire, juin 2009, n° 314
Finch & Co., Londres
Acquis au précédent

EXPOSITION

BRUNEAUF, Bruxelles, *La tête dans les étoiles. Appuis-nuque d'Afrique et d'ailleurs*, 6-10 juin 2012

BIBLIOGRAPHIE

Loos P., Bayet T. et Caltaux S., *La tête dans les étoiles. Appuis-nuque d'Afrique et d'ailleurs*, BRUNEAUF, 2012 : p. 159.

La culture artistique et matérielle des Îles Tonga est ancrée dans une structure sociale qui figure parmi les plus hiérarchique de la Polynésie. Véritables instruments de distinction sociale, les œuvres produites par les Tongans confèrent ainsi à leurs possesseurs pouvoir et prestige. Cet appui-nuque présente donc une fonction double : en plus de manifester l'éminence de son possesseur, il avait aussi pour but de préserver la coiffure élaborée des Tongans durant



le sommeil. Surtout, sa forme allongée, particulièrement prisée par les Tongans, permettait une meilleure circulation de l'air durant les chaudes nuits tropicales. Ses formes sont donc marquées par le réel souci de pureté fonctionnelle qui caractérise les objets polynésiens, élaborés par les *tufunga fo'u vaka* - sculpteurs tongans. Ces derniers jouissaient d'une importante reconnaissance qui sanctionnait leur exceptionnelle maîtrise du bois. De la réalisation de canoës, ils passèrent ensuite à celle d'objets sophistiqués, parmi lesquelles sceptres, massues et appui-nuques. Ces derniers étaient généralement l'apanage des chefs ; sa tête étant entourée d'une aura par le *mana*, une sorte de pouvoir spirituel, elle devait être surélevée pour éviter tout contact avec le sol.[1]

Chef d'œuvre d'élégance, cet appui-nuque adopte une forme conçue selon une ligne horizontale. Son plateau cylindrique est orné de remarquables décorations géométriques gravées, superbement mises en valeur par les nuances brunes de la patine. La dynamique de l'objet est ainsi créée par la présence de ces quatre supports sculptés en forme de jambes courtes et arquées. Faisant corps avec le plateau qu'il prolonge latéralement, ce dernier « étiré dans le sens de l'horizontalité délimite et accentue l'espace vide, effet renforcé par l'absence de base ».[2]

Des exemples comparables sont conservés au Auckland War Memorial Museum, Auckland (1923.53, 1950.128).

[1] Falgayrettes, C., *Supports de rêves*, 1989, p.55.
[2] *Ibid.*

25 000-35 000 €

□ 58

MASSUE APA'APAI, ÎLES TONGA

haut. 101 cm ; 39 ¾in

APA'APAI CLUB, TONGA ISLANDS

PROVENANCE

Keith Gormley, Evesham, Worcester
Acquis au précédent

4 000-6 000 €



59

□ 59

MASSUE CULACULA, ÎLES TONGA

haut. 104 cm ; 41 in

CULACULA PADDLE CLUB, TONGA ISLANDS

PROVENANCE

Collection de l'Amiral Richard Aldworth (1811-1889), Capitaine
du Fly, acquis in situ en 1847
Stothert & Trice, Londres
Acquis au précédent

5 000-7 000 €



58



60

60

APPUIE-NUQUE KALI, ÎLES TONGA

haut. 15,5 cm ; 6 in, long. 53 cm ; 20 ¼in

KALI NECKREST, TONGA ISLANDS

PROVENANCE

Collection Patricia Withofs (1934-1998), Londres
Collection Wayne Heathcote, Bury St. Edmunds
Collection Julian Harding, Cambridge
Nasser Gallery, New York
Acquis au précédent

EXPOSITION

BRUNEAUF, Bruxelles, *La tête dans les étoiles. Appuie-nuque d'Afrique et d'ailleurs*, 6-10 juin 2012

BIBLIOGRAPHIE

Loos P., Bayet T. et Caltaux S., *La tête dans les étoiles. Appuie-nuque d'Afrique et d'ailleurs*, BRUNEAUF, 2012 : p. 157.

De forme épurée, cet appuie-nuque est constitué d'un plateau creux typique, orné d'incrustations de nacre en ses deux extrémités. La recherche d'originalité se situe au niveau des pieds, marqués par une asymétrie caractéristique : tandis qu'une paire rappelle implicitement des colonnes, l'autre s'apparente plutôt aux pattes d'un animal.

Un exemple comparable est conservé au Tongan National Museum, Tofoa. Plusieurs appuie-nuques font partie des collections du National Museum of Australie, Canberra (Inv. Oz 347, Inv. Oz 347, Inv. Oz 348)

15 000-25 000 €



Lot 60, autre vue



61

□ 61

MASSUE POVAI, ÎLES TONGA

haut. 109 cm ; 43 in

POVAI CLUB, TONGA ISLANDS

PROVENANCE

Collection privée Keith Gormley

Acquis au précédent

5 000-7 000 €



62

62

MASSUE PAKI, ÎLES TONGA

haut. 73 cm ; 28 3/4 in

PAKI DANCE CLUB, TONGA ISLANDS

PROVENANCE

Keith Gormley, Evesham, Worcester

Acquis au précédent

3 000-5 000 €

63

PAGAIE CÉRÉMONIELLE, ÎLES AUSTRALES

haut. 109 cm ; 43 in

AUSTRAL ISLANDS CEREMONIAL PADDLE

7 000-10 000 €



L'origine de ces amulettes et colliers en ivoire marin est encore de nos jours une question débattue. Buck les attribua aux îles Cook d'Atiu et de Mangaia, car certains d'entre eux étaient censés y avoir été trouvés et y avoir été fabriqués, bien qu'il reconnaisse une influence australe. Cependant, Duff, par comparaison avec un bol de Rurutu en os de cachalot avec deux petits porcelets à l'extrémité du manche et deux colliers trouvés à Rurutu ou Tupua'i, (Archipel des îles Australes), attribue ces colliers aux Australes ce que semble confirmer Barrow. Cependant leur origine est incontestablement la Polynésie centrale et elles sont extrêmement rare.

Ces ornements qui étaient des emblèmes de pouvoir et d'autorité sont sculptés dans de l'ivoire marin. Témoignant de la virilité, du rang et de la richesse de leur propriétaire ils étaient réservés à une élite ce qui

expliquent leur rareté. Les deux exemplaires les plus connus sont celui conservé au musée de Cambridge (inv. n° 1923.12) offert au Révérend Hutchin avant 1912 et celui de la Collection George Ortiz à Genève.

A la différence de la plupart des créations des îles Australes qui, comme les pagaies 'cérémonielles', sont ornées d'un décor foisonnant, l'esthétique de ces pendentifs repose exclusivement sur leur forme. Au sein de ce corpus les deux pendentifs de la Collection Edric van Vredenburg s'imposent par la beauté de leur patine nuancée et par la délicatesse leur structure. L'épure magistrale des formes, le galbe délicat des contours et la beauté de leur surface quasi vierge de tout décor, imposent une saisissante modernité. Le complexe et subtil jeu de courbes et de contre-courbes qui les composent témoigne du talent magistral du sculpteur qui en est à l'origine.



**ORNEMENT, ÎLES AUSTRALES,
XIXE SIÈCLE
DENT DE CACHALOT**

larg. 5,8 cm ; 2 3/10 in

**ORNAMENT, AUSTRAL
ISLANDS, 19TH CENTURY**

PROVENANCE

Finch & Co., Londres
Acquis au précédent en 2004

• 40 000-60 000 €



65

ORNEMENT, ÎLES AUSTRALES,
XIXE SIÈCLE
DENT DE CACHALOT

haut. 5,6 cm ; 2 1/4 in

ORNAMENT, AUSTRAL
ISLANDS, 19TH CENTURY

PROVENANCE

Finch & Co., Londres

Acquis au précédent en 2004

• 40 000-60 000 €





Détail



66

PAIRE D'ORNEMENTS
D'OREILLE PUTALANA, ÎLES
MARQUISES, XIXE SIÈCLE
DENTS DE CACHALOT NAIN
haut. 5 cm et 3,9 cm ; 2 in and 1½in

PAIR OF PUTALANA EAR
ORNAMENTS, MARQUESAS
ISLANDS, 19TH CENTURY

PROVENANCE

Collection privée anglaise
Clarks Auction rooms, Liskaerd,
Cornouailles
Acquis lors de cette vente

• 8 000-12 000 €



Lot 67 - détail

MASSUE U'U, ÎLES MARQUISES, POLYNÉSIE
FRANÇAISE

haut. 150 cm ; 59 in

U'U CLUB, MARQUESAS ISLANDS

PROVENANCE

Collection Monsieur Rousseau
Bernard & Bertrand Bottet, Nice
Christie's Paris, *Art Océanien, Africain et d'Amérique du Nord :*
Collection Bottet et à divers amateurs, 14 juin 2011, n° 91
Acquis lors de cette vente

Note de l'inventaire Bottet :
Iles Marquises, numéro 5
Casse-tête (Uu'). Il offre deux petites têtes de tiki de profil
au-dessus des bras latéraux un petit lézard est sculpté sous
l'une des têtes centrales. Un petit personnage parmi les motifs
de l'une des zones ornées inférieures. L'une des faces, est
atteinte d'un manque de matière produit par la décomposition
du bois en cet endroit. La poignée a conservé sa ligature. Patine
presque noire. Rousseau, 18000F.

Armes de combat et objets de prestige, les massues *U'u* sont emblématiques de l'art des îles Marquises. Représentant une tête stylisée, leur décor biface évoquant des tatouages rituels devait protéger leur possesseur mais aussi susciter l'admiration de ses adversaires. Le visage se traduit par deux têtes de *tiki* symbolisant les yeux, et une tête principale, remarquable par son volume et la finesse de ses traits - censé protéger son possesseur et susciter l'admiration de ses adversaires -. La beauté du décor est exaltée par les nuances brun-rouge de la patine, et par la tension des lignes structurant le visage et accompagnant l'ample mouvement du plan sommital.

Symbole de l'autorité des chefs et de la virilité des guerriers, cette massue *U'u* s'impose par la qualité de sa sculpture et la virtuosité de son décor gravé et s'opposant à la sobriété de surfaces laissées volontairement vierges, cette œuvre s'affirme comme un remarquable témoin du style classique du XIXe siècle.[1] S'ajoute enfin la rare conservation de la fine ligature au bas du manche attestant de l'archaïsme de cette œuvre.

[1] Kaeppler in Greub, *Expressions of Belief. Masterpieces of African, Oceanic, and Indonesian Art from the Museum voor Volkenkunde*, Rotterdam, 1988, p. 119.

50 000-70 000 €





□ 68

**CADRE OCTOGONAL ITALIEN
EN PALISSANDRE ET ÉBÈNE
AVEC DES INCRUSTATIONS
D'ARGENT, JASPE ET LAPIS-
LAZULI, ROME, XVIIÈME
SIÈCLE**

Haut. 26,5 cm, larg. 21,5 cm

**AN ITALIAN JASPER AND LAPIS
LAZULI INSET SILVER INLAID
ROSEWOOD AND EBONY
OCTAGONAL FRAME, ROME,
17TH CENTURY**

PROVENANCE

Acquis chez Tennants, North Yorkshire,
mars 2012.

• 4 000-6 000 €



68

69

**BOÎTE RONDE EN PORPHYRE
VERT MONTÉE EN ARGENT
PAR GIACOMO SIRLETTI,
ROME, 1811-1836**

le couvercle serti d'un camée
représentant un profil d'empereur
romain dans un cadre en or, dans son
étui d'origine en maroquin
10 cm x 2,5 cm ; 4in. x 1in.

**A GREEN ROUND PORPHYRY
BOX WITH SILVER MOUNTS,
GIACOMO SIRLETTI, ROME,
1811 -1836**

circular, the cover insert with a cameo
representing an emperor profile in a
gold frame, in fitted leather box

PROVENANCE

Acquis à Jonathan Harris, 1989.

6 000-8 000 €



69



71



70



70

**VASE NAVETTE COUVERT
EN BIGIO ANTICO, ITALIE,
PROBABLEMENT ROME,
XVIIÈME / XVIIIÈME SIÈCLE**
reposant sur un piedouche
Haut. 40 cm, larg. 45 cm, prof. 28 cm

**AN ITALIAN BIGIO ANTICO
NAVETTE VASE AND COVER,
PROBABLY ROME, 17TH/18TH
CENTURY**
on a pedestal

PROVENANCE
Acquis à Florence en 2000.

12 000-18 000 €

71

**COLONNE EN MARBRE
AFRICANO, ITALIE, XVIIÈME
SIÈCLE**

la base et le sommet mouluré
Haut. 141 cm, diam. 21,5 cm

**AN ITALIAN AFRICANO
MARBLE COLUMN, PROBABLY
17TH CENTURY**
the base and the top moulded

PROVENANCE
Acquis à Tom Crowther, North End Road,
Londres, années 1990.

3 000-5 000 €

72

**GRANDE TAZZA EN GRANITE
BIGIO, ITALIE, XVIIÈME
SIÈCLE**

reposant sur un piedouche
Haut. 14,5 cm, diam. 61 cm

**AN ITALIAN GRANITO BIGIO
LARGE TAZZA, 17TH CENTURY**
the moulded circular tazza resting on a
socle with square base

PROVENANCE
Acquis à Jean-Francois Heim, Paris, juin
2009.

15 000-20 000 €

**PAIRE DE CONSOLES EN NOYER, ITALIE,
NAPLES, VERS 1760**

les pieds sculptés et cambrés, plateau de marbre jaune antique
Haut. 89,5 cm, larg. 137 cm, prof. 67 cm

**A PAIR OF ITALIAN WALNUT CONSOLE TABLES,
NAPLES, CIRCA 1760**

with shaped and moulded giallo antico marble tops

PROVENANCE

Patresi Florence, 2002.
Acquis au précédent en 2012.

12 000-18 000 €





74

74

**ITALIE, PROBABLEMENT XVIII^E SIÈCLE,
D'APRÈS L'ANTIQUE**

Relief de Lion marchant

relief en marbre Portasanto ; sur un piédestal en
marbre gris
49 x 47,5 cm, 19 1/3 x 18 2/3 in.

**ITALIAN, PROBABLY 18TH CENTURY,
AFTER THE ANTIQUE**

Portasanta marble relief; on a grey marble base

Ce médaillon de Lion marchant s'inspire d'un relief romain datant du II^e siècle de notre ère, ornant depuis 1630 l'escalier honneur du Palazzo Barberini construit par Gian Lorenzo Bernini (1598-1680). On remarque dans ce modèle antique, ainsi que notre relief, la manière étonnante dont la queue du félin s'enchevêtre entre ses pattes arrières. Une copie baroque en plâtre de cet antique est également conservée dans la cour de l'Académie de Brera à Milan.

Sculptée en marbre Portasanta, provenant des carrières de l'île grecque de Chios, cette œuvre évoque le travail des sculpteurs italiens du XVIII^e siècle, tels Francesco Antonio Franzoni (1734-1818), Bartolomeo Cavaceppi (1716-1799), ou Vincenzo Pacetti (1746-1820) tous spécialisés dans la restauration d'antiques. Ainsi pour ses sculptures animalières, Franzoni, sculpteur du Pape Pie VI, employait des marbres polychromes lui permettant d'évoquer avec plus de réalisme la texture des fourrures.

40 000-60 000 €



75

75

**UN PIÉDESTAL EN BRECCIA DELLA
VILLA CASALE, BROCATELLO ET MARBRE
GRIS, ITALIE, XVIII^EME SIÈCLE ET
POSTÉRIEUR**

Haut. 140,5 cm; larg. 38 cm

**AN ITALIAN BRECCIA DELLA VILLA
CASALE, BROCATELLO AND GREY
MARBLE PEDESTAL, 18TH CENTURY AND
LATER**

5 000-8 000 €



Lot 74



Lot 75



76

**ATTRIBUÉ À GUSTAF HIERONYMUS HALLMAN
1800 - 1865**

Portrait d'homme au turban

Signé et daté en bas à droite *Hallman / 1855*
Huile sur toile, dans un ovale feint, sans cadre
31,8 x 25,5 cm ; 12½ by 10 in.

**ATTRIBUTED TO GUSTAF HIERONYMUS
HALLMAN
1800 - 1865**

Signed and dated lower right *Hallman / 1855*
Oil on canvas in a painted oval, unframed

PROVENANCE

Vente anonyme, Uppsala Auctions, Stockholm, 3 mars 2020,
lot 507 (comme Ecole anonyme).
Acquis lors de cette vente.

4 000-6 000 €

76



□ 77

**PORTRAIT DE MAHARANA FATEH SINGH
D'UDAIPUR (R. 1884-1930),
ÉCOLE INDIENNE, XXE SIÈCLE**

Huile sur toile, tendue sur châssis.
Craquelures et retouches. Encadrée
56 x 43cm ; 22 by 16¾ in.

**A PORTRAIT OF MAHARANA FATEH SINGH OF
UDAIPUR & MEWAR (RULED 1884-1921),
INDIAN SCHOOL, 20TH CENTURY**

PROVENANCE

Frank Van Laer, Anvers.
Acquis au précédent le 28 février 2020.

2 000-3 000 €

77

□ 78

**RARE EMBOUT DE HOOKA EN ARGENT ET
PIERRES SEMI-PRÉCIEUSES DANS SON ÉCRIN
D'ORIGINE, PROBABLEMENT INDE, PREMIÈRE
MOITIÉ DU XIXÈME SIÈCLE.**

formé d'une série d'anneaux en pierres semi-précieuses et
dures (calcédoine, quartz fumé, sardoine, jaspe, racine de rubis,
malachite et ambre) l'embout en argent de forme conique
à ouverture sertie de pierres de couleur verte, dans son étui
d'origine en maroquin fauve.
L. : 22.3cm ; 8¾ in.

**A RARE SILVER HUQQA MOUTHPIECE WITH
SEMI-PRECIOUS AND HARD STONES, PROBABLY
INDIA, BEGINNING OF THE SIXTH CENTURY.**

made of a series of rings in semi-precious and hard stones
(chalcedony, smoky quartz, sardony, jasper, ruby root,
malachite, and amber) the conical silver mouthpiece with an
opening set with green stones, in its original case.

PROVENANCE

Acquis chez Amir Mohtashemi, Londres, Décembre 2003.

2 000-3 000 €



78

□ 79

**PETITE CUILLÈRE PIRIFORME EN CORNALINE
MONTÉE EN OR ÉMAILLÉ, PROBABLEMENT
INDE MOGHOLE, XVIIIIE/XIXE SIÈCLE**

La monture en or émaillé bleu, blanc et rouge, sertie d'un
cabochon de turquoise et de petits rubis
*La cuillère à bordure découpée, fracture transversale, accident
avec un petit manque dans la partie inférieure*

**A CORNALINE SPOON WITH GOLD MOUNT,
ENAMELLED IN BLUE RED AND WHITE,
MUGHAL INDIA, 18/19TH CENTURYTHE GOLD
MOUNTS INSET WITH TURQUOISE CABOCHON
AND SMALL RUBIS**

The shape of this spoon is very similar to a Mughal spoon from
the Shah Jahan period in the al-Sabah Collection in Kuwait,
published in Manuel Keene, "The World's Treasure," Thames &
Hudson, 2006, cat. 2.13, p. 36. For further discussion of the use
and origin of these spoons, see Hugo Miguel Crespo, "At the
Prince's Table," Pedro Aguiar-Branco Gallery, 2018, pp. 184-190.

PROVENANCE

AJL Antiques, Portobello Road, June 2012.

La forme de cette cuillère est très proche d'une cuillère
moghole de la période Shah Jahan conservée dans la collection
al-Sabah au Koweït, publiée dans : Manuel Keene, "Le Trésor
du monde", Thames & Hudson, 2006, cat. 2.13, p. 36. Pour
une discussion plus approfondie au sujet de l'utilisation et de
l'origine de ces cuillères, voir : Hugo Miguel Crespo, "At the
Prince's Table", Pedro Aguiar-Branco Gallery, 2018, pp. 184-190.

3 000-5 000 €



79



80

□ 80

CUILLÈRE EN AGATE ET JADE VERT ET GRIS MOUCHETÉ, MONTURE ÉMAILLÉE DE PETITES FLEURS POLYCHROMES, INDE, MOGHOLE, XVIIIIE/XIXE SIÈCLE

Le revers de la cuillère à décor gravé, le manche à terminaison en bouton conique. *Petit manque sur la bordure, usures des émaux avec quelques éclats et manques.*
L. 19cm ; 7½ in.

A CARVED GREEN AGATE AND JADE SPOON, THE CUP IN GREY SPOTTED AGATE, MUGHAL, INDIA, CIRCA 18TH-19TH CENTURY

PROVENANCE

Acquis auprès de Pedro Branco en Mars 2017.

2 000-3 000 €

□ 81

CUILLÈRE EN AGATE GRIS TRANSLUCIDE, MONTURES EN ARGENT CISELÉ, ÉMAILLÉ EN TURQUOISE ET NOIR, INDE, MOGHOLE, XVIIIE/XVIIIE SIÈCLE

Le revers de la cuillère à décor découpé et sculpté, le manche facetté, la terminaison en forme de bouton conique.
L. : 22.5cm ; 8⅞ in.

A CARVED GREY AGATE SPOON, MUGHAL, INDIA, CIRCA 17TH-18TH CENTURY,

PROVENANCE

Chaffins Auction House, Cambridge.
Finch & Co, Londres
Acquis au précédent, Avril 2012

2 000-3 000 €



81

□ 82

CUILLÈRE RITUELLE EN IVOIRE SCULPTÉ ET GRAVÉ, INDE, MOGHOLE, XIXE SIÈCLE

en trois parties, le dos de la cuillère à décor de pétales de lotus, la partie centrale à motif d'un félin, le manche conique à terminaison en dôme. *La partie centrale fracturée et recollée.*
L. : 28cm ; 11 in.

AN ENGRAVED IVORY SPOON, INDIA, MUGHAL, CIRCA 19TH CENTURY

PROVENANCE

Jan van Trigt, Amsterdam.

Veuillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item.

• 1 000-2 000 €



82



83

83
ECOLE INDIENNE DU XIXE SIÈCLE

Portrait d'une princesse
Huile sur toile
34,2 x 28,2 cm ; 13½ by 11½ in.

INDIAN SCHOOL, 19TH CENTURY
Oil on canvas

2 000-2 500 €

84

POIRE À POUDRE EN FORME DE NAUTILE, EN BOIS RECOUVERT DE PEAU DE RAIE, MONTURES ET COUVERCLE EN IVOIRE, TURQUIE, OTTOMANE, XVIIIE/XVIIIIE SIÈCLE

Usures, manques, la peau en plusieurs sections, patine brune sur l'ivoire et fentes liées à l'âge.
H. 18cm l. 18cm ; 7¼ by 7¼in.

A NAUTILUS SHELL FORM RAY-SKIN APPLIED ON WOOD POWDER FLASK WITH IVORY MOUNTING AND STOPPER, TURKEY, OTTOMAN, 17TH-18TH CENTURY

PROVENANCE

Bonhams, Londres, 24 avril 2012, lot 152
Peter Petrou, Londres
Acquis au précédent en mai 2012.

BIBLIOGRAPHIE

Georg Laue (ed.), *Exotica.*, München: Kunstkammer, 2012

La forme de cette poire à poudre est typique indienne du XVIIe/XVIIIe siècle, le travail de l'ivoire et la datation peuvent suggérer une attribution à la production indo-portugaise mais l'utilisation de la peau de raie, présente sur des armes et armures de l'Empire ottoman de la même époque, privilégie l'origine ottomane.

Un bouclier ottoman du XVIIe/XVIIIe siècle, dont la partie centrale est revêtue d'une peau de raie, a été vendu aux enchères: Dorotheum, « Tribal Art », Vienne, Autriche, le 20 février 2017, lot 160. Une autre poire à poudre similaire a été vendue à Londres : Sotheby's, Anon. sale, 06 October 2010 , lot 261.



84

Veuillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item

• 5 000-7 000 €



85

85

GRELOT DE FAUCON EN MÉTAL ARGENTÉ, ANGLETERRE, VERS 1860

gravé : £ 2 reward HH Prince Duleep Singh Mulgrave Castle Whitby Yorkshire If caught alive put the hawk in a hamper give it some fresh meat or birds not salt meat send it addressed, signifiant "une récompense de deux livres sera offerte par Son Altesse le Prince Duleep Singh, château Mulgrave, Whitby, Yorkshire. S'il est attrapé vivant, enfermez le faucon dans un panier et donnez lui de la viande fraîche ou des oiseaux, pas de viande salée et envoyez-le à l'adresse indiquée."
Haut. 3 cm; 1,2 in.

A VICTORIAN WHITE METAL HAWK BELL, UNMARKED, CIRCA 1860

inscribed £ 2 reward HH Prince Duleep Singh Mulgrave Castle Whitby Yorkshire If caught alive put the hawk in a hamper give it some fresh meat or birds not salt meat send it addressed

PROVENANCE

Prince Duleep Singh (1838-1893) dernier maharajah de Punjab.

Ce grelot, d'après l'inscription, a appartenu au dernier Maharaja du Pendjab, Duleep Singh. Ce monarque, né le 4 septembre 1838, est devenu au fils du temps une figure romantique dans l'histoire de l'empire qui a dominé le subcontinent indien. Contraint à l'exil alors qu'il était encore un enfant, après avoir été privé de ses droits au trône par la Couronne britannique, il est devenu une personnalité énigmatique dotée d'un tempérament anxieux et instable.

Il continuera sa vie au Royaume-Uni comme un oiseau dans une cage dorée, et mourra le 22 octobre 1893 dans ce pays qui l'avait privé de son trône. Ce grelot est donc un vestige de son attachement matériel et des angoisses que toute perte pouvait lui procurer. Il attachait un soin particulier à ses faucons et passait beaucoup de temps à les observer volant librement dans le château prêté par la Couronne près de Whitby. Le prince y vécut de 1858 à 1863. L'inscription décrivant le retour du faucon peut être interprétée comme une métaphore de son souhait de retourner au pays natal qu'il n'a jamais pu revoir.

According to the inscription, this hawk bell belonged to the last Maharaja of Punjab, Duleep Singh. This monarch, born on September 4, 1838, became with time a romantic figure in the history of the empire that dominated the Indian subcontinent. Forced into exile as a child, after being deprived of his rights to the throne by the British Crown, he became an enigmatic personality with an anxious and unstable temperament. He lived in the United Kingdom like a bird in a golden cage and died on October 22, 1893, in the country that deprived him of his throne. This hawk bell is a vestige of the prince's physical attachment and the anxiety that any loss could bring him. He was particularly thoughtful of his falcons and spent hours observing them flying freely in the castle lent by the Crown near Whitby. The prince lived there from 1858 to 1863. The inscription describing the falcon return can be interpreted as a metaphor for his wish to return to the homeland he never got to see again.

5 000-7 000 €

PETIT CABINET À ABATTANT EN TECK, BOIS EXOTIQUES, IVOIRE NATUREL ET IVOIRE TEINTÉ, LAITON ET ARGENT, INDE, SIND OU GUJARAT, MOGHOLE, DÉBUT DU XVIIIE SIÈCLE

Ouvrant sur six tiroirs, celui supérieur manquant, les faces extérieures et l'abattant, sur ses deux faces, sont ornés de portraits assis de personnages typiques de l'Iran safavide, dans un encadrement d'une frise de nuages sinisants (tchi), la face du dessus meublée de deux joueuses de tambourins, les autres, représentant un sage et son disciple, les tiroirs ont un décor typique moghol, des scènes symétriques et axées, un couple autour de l'arbre de vie, des lapins et des arbres fleuris. *Accidents et petits manques, restaurations, fentes aux placages d'ivoire.*
L. 28,4 x l. 21 x prof. 16 cm ; 11¼ by 8¼ by 6¼ in.

A MINIATURE CASKET, INDIA, GUJARAT OR SINDH, MUGHAL, EARLY 17TH CENTURY,
with Safavid Persian figural decoration, teak, veneered with rosewood and inlayed with other woods, brass, silver, stained green and white ivory, (the large top drawer missing)

Le répertoire décoratif de ce cabinet est tout à fait exceptionnel; il existe des cabinets indo-portugais avec des décors traitant de sujets bibliques, japonisants, sinisants (on ne connaît pas d'autres cabinets représentant des figures safavides comme celui-ci). Le sage et son disciple tels qu'ils sont présentés rappellent les miniatures safavides de la même époque, reprenant le détail de la disposition désaxée, donnant plus d'importance au sage, voir par exemple deux miniatures publiées dans le catalogue d'exposition : Assadullah Souren

Melikian-Chirvani, Le Chant du monde, L'Art de l'Iran safavide, 1501-1736, Somogy éd., Paris, 2007. Cat.11 et cat. 143, p. 97 et p. 385. Les turbans exubérants des personnages sont également directement inspirés de diverses représentations de l'art safavide, dont on retrouve un exemple dans le même catalogue (op.cit, Paris 2007, cat. 109, pp. 342-434).

Les joueuses de tambourins, sont quant à elles pratiquement identiques aux figures représentées dans l'art architectural safavide, voir par exemple un carreau de revêtement vendu aux enchères : Christie's, Anonymous sale, 4 octobre 2012, lot 123.

Les traits des visages tels qu'ils sont travaillés correspondent parfaitement à la technique et aux caractéristiques du travail des ateliers Indo-Portugais du XVIe/XVIIe siècle. Les yeux, les cheveux ainsi que les mains, sont traités de la même manière que les autres personnages indiens présents sur le cabinet, avec une tendance à arrondir les visages pour les rapprocher de ceux des personnages safavides aux visages de lune.

Veuillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item.

• 40 000-50 000 €



PETIT CABINET INDO-PORTUGAIS, INDE, GUJARAT OU SINDH, PREMIÈRE MOITIÉ DU 17^E SIÈCLE

Teck, bois de rose incrusté d'ivoire, blanc et teinté en vert, d'os et de filets métalliques, écusson en argent ciselé de fleurs. Composé d'un abattant ouvrant sur six tiroirs. Déployant un riche décor de personnages dans des scènes de chasse à l'arc, d'arbres fleuris et de divers oiseaux. La face intérieure de l'abattant ornée du symbole christique : « Pélican de pitié », déchirant de son bec sa poitrine, la face extérieure décorée d'archanges.

Forte restauration, le décor du panneau supérieur, probablement rapporté, a pratiquement disparu sous les différentes couches de vernis.

32.5 x 23.5 x 20cm ; 12¾ by 9¼ by 7⅞ in.

AN INDO-PORTUGUESE IVORY-INLAID CASKET, GUJARAT OR SINDH, FIRST HALF-17TH CENTURY

Teak with rosewood with green stained and white ivory

PROVENANCE

Acquis chez The Cobbs Auctioneers, 3 juillet 2015, lot 129.

Le Gujarat et le Sindh du XVII^e siècle, sous protection portugaise, sont les principaux centres de production de ces précieux cabinets en marqueterie d'ivoire. Ces derniers faisaient partie du mobilier portatif utilisé par les Européens installés en Inde, mais aussi étaient acheminés à Goa à destination de l'Europe, où ils étaient très recherchés. Plusieurs cabinets de ce type sont dans des collections publiques et privées en Europe, pour un autre cabinet proche de celui-ci, voir par exemple : Amin Jaffer, *Luxury Goods from India, The Art of The Indian Cabinet-Maker*, V&A Publications, 2002, cat.7, p. 28;

Veuillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item.

• 20 000-30 000 €





39

37

88

Ce lot sera inclus dans le Vente, en ligne, Sothebys/PF2258



88

**BOÎTE À THÉ EN LAQUE AVEC INCRUSTATION DE
COQUILLE D'ABALONE JAPON, ÉPOQUE MEIJI**
12.1 x 18.1 x 12.6 cm, 4 3/4 by 7 1/8 by 5 in.
(2)

AN ABALONE SHELL INLAY AND LACQUER TEA
BOX JAPAN, MEIJI PERIOD

PROVENANCE
Swapped Arie Vos.
Acquis au précédent en octobre 2016.

2 000-3 000 €



88 autre vue

89

89

**ETUI À DOUBLE PIPE EN
LAQUE NOIR INCRUSTÉ DE
NACRE JAPON, FIN DU XIXE-
DÉBUT XXE SIÈCLE**

L. 72.3 cm, 28 1/2 in.

**A MOTHER-OF-PEARL INLAID
BLACK LACQUER DOUBLE PIPE
CASE JAPAN, LATE 19TH-EARLY
20TH CENTURY**

PROVENANCE

Collection Trevor Barton
Sworders Auctions, 22 septembre 2020
Acquis lors de cette vente

7 000-9 000 €

90

**GRAND VASE EN BRONZE
JAPON, ÉPOQUE MEIJI-TAISHŌ**

la panse évasée, le bord en forme de fleur
90.5 cm, 35 5/8 in.

**A LARGE BRONZE VASE JAPAN,
MEIJI-TAISHŌ PERIOD**
with flared body and flower-shaped rim

PROVENANCE

Acquis par Vishot, Paris, 2010

10 000-15 000 €

90



91

91

**GRAND PANNEAU EN BOIS
SCULPTÉ ET LAQUÉ ROUGE
DYNASTIE QING, ÉPOQUE
GUANGXU, DATÉ 1902**

dédiacé au meilleur élève du Collège
Impérial Guozijian
76 x 194 cm, 29 7/8 by 76 3/8 in.

**A LARGE CARVED RED
LACQUER WOOD PANEL QING
DYNASTY, GUANGXU PERIOD,
DATED 1902**

dedicated to the best performer of the
Imperial Collegue Guozijian

3 000-4 000 €

92

**SU XIAOBAI (NÉ 1949) SANS
TITRE**

huile et tempera sur toile, signée Xiaobai
(en bas à droite)
75 x 65 cm, 29 1/2 by 25 5/8 in.

SU XIAOBAI (B. 1949)

UNTITLED

oil and tempera on canvas, signed
Xiaobai (lower right)

PROVENANCE

Lempertz, Cologne, 13 juin 2014, lot 267.
Acquis au précédent.

4 000-6 000 €



92



93

□ 93

**PAIRE DE CONSOLES AVEC DES
PLATEAUX DE PORPHYRE**

sur des pieds métalliques
contemporains
Haut. 92 cm, larg. 115 cm, prof. 36 cm;
Haut. 92 cm, larg. 117 cm, prof. 35 cm

**A PAIR OF PORPHYRY SLABS,
MOUNTED AS SIDE TABLES,**
on contemporary gilt metal bases

PROVENANCE

Les dalles acquises à Marble Yard à
l'Oval, 1984.

4 000-6 000 €



94

94

**PETIT MORTIER AVEC
SON PILON EN PORPHYRE
ÉGYPTIEN, ITALIE, XVIIÈME
SIÈCLE**

probablement ancienne monture du
pilon manquante
Mortier: Haut. 10 cm, diam. 11 cm.
Pilon 12,5 cm de long

**A SMALL EGYPTIAN PORPHYRY
MORTAR AND PESTLE, ITALY,
17TH CENTURY**

with associated porphyry pestle
probably previously mounted

PROVENANCE

Robert Young ;
Christies South Kensington,
12 novembre 2003;
Acquis lors de cette vente.

BIBLIOGRAPHIE

Dario del Bufalo, *Porphyre, Porphyre
impérial rouge. Pouvoir & Religion*, 2013,
p.206 (ill.), M21.

5 000-6 000 €





95

95

MORTIER ET PILON EN PORPHYRE ÉGYPTIEN, ITALIE, PROBABLEMENT XVIIEME SIÈCLE

Mortier: Haut. 12 cm, diam 18 cm, Pilon: Haut. 14 cm

AN EGYPTIAN PORPHYRY MORTAR AND PESTLE, ITALY, PROBABLY 17TH CENTURY

PROVENANCE

Robert Young ;
Christies South Kensington, 12 novembre 2003;
Acquis lors de cette vente.

BIBLIOGRAPHIE

Dario del Bufalo, Porphyre, *Porphyre impérial rouge. Pouvoir & Religion*, 2013, p.206 (ill.), M21.

3 000-5 000 €

96

MORTIER ET PILON EN PORPHYRE ÉGYPTIEN, ITALIE, PROBABLEMENT XVIIEME SIÈCLE

avec un bec verseur
Mortier: Haut. 14 cm, diam. 16,5 cm, Pilon: Haut. 15 cm

AN EGYPTIAN PORPHYRY MORTAR AND PESTLE, ITALY, PROBABLY 17TH CENTURY

with a small pouring gully

PROVENANCE

Acquis chez Finch & Co. en mars 1999.

3 000-5 000 €



96

97

MORTIER ET PILON EN PORPHYRE ÉGYPTIEN, ITALIE, PROBABLEMENT XVIIEME SIÈCLE

orné de lignes concentriques
Mortier: Haut. 15,5 cm, diam. 23,5 cm, Pilon: Haut. 16 cm

AN EGYPTIAN PORPHYRY MORTAR AND PESTLE, ITALY, PROBABLY 17TH CENTURY

with ribbed body

PROVENANCE

Vente aux enchères suisse de Bjorna, 1991.

4 000-6 000 €



97

98

MORTIER EN PORPHYRE ÉGYPTIEN, ITALIE, PROBABLEMENT XVIIEME SIÈCLE

anciennement monté
Haut. 13 cm, diam. 17 cm

AN EGYPTIAN PORPHYRY MORTAR, ITALY, PROBABLY 17TH CENTURY,

previously mounted

PROVENANCE

Acquis auprès de Millea Bros, New Jersey, USA

4 000-5 000 €



98

99

MORTIER ET PILON EN PORPHYRE ÉGYPTIEN, ITALIE, PROBABLEMENT XVIIEME SIÈCLE / XVIIIEME SIÈCLE

Mortier: Haut. 10,5 cm, diam. 18 cm, Pilon: Haut. 6 cm

AN EGYPTIAN PORPHYRY MORTAR AND PESTLE, ITALY, PROBABLY 17TH/18TH CENTURY

PROVENANCE

Collection de Werner Muensterberger ;
Acquis auprès de Anthony Ralph Slater, États-Unis, mars 2019.

2 000-3 000 €



99

100

MORTIER EN PORPHYRE ÉGYPTIEN, ITALIE, XVIIIEME SIÈCLE

Haut. 10,5 cm, diam. 12 cm

AN EGYPTIAN SMALL PORPHYRY MORTAR, ITALY, 17TH CENTURY

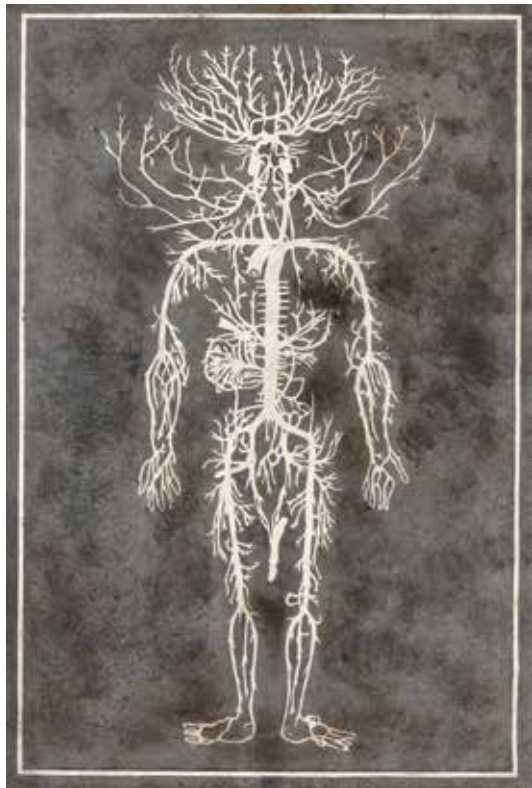
PROVENANCE

Collection de Werner Muensterberger ;
Acquis auprès de Anthony Ralph Slater USA, mars 2019.

3 000-5 000 €



100



101

□ 101

**PAIRE DE PANNEAUX EN SCAGLIOLA, PAR
FRANZ JOSEF STEGER ET CARL ERNST BOCK,
LEIPZIG, VERS 1860**

représentant les systèmes circulatoire et nerveux, l'un d'eux
avec des cassures restaurées
Hors Cadre : Haut. 112 cm, larg. 74 cm,
Avec Cadre: Haut. 124 cm, larg. 86 cm;
Hors Cadre: Haut. 111 cm, larg. 74,5
Avec Cadre: 122 cm, larg. 86 cm

**A PAIR OF DIDACTIC SCAGLIOLA PANELS, BY
FRANZ JOSEF STEGER AND CARL ERNST BOCK,
LEIPZIG, CIRCA 1860**

depicting circulatory and nervous systems, one with restored
breaks

PROVENANCE

Acquis à Peter Petrou, Londres, octobre 2005.

Pour des exemples similaires, voir Lucy Spencer, "The artist's
knife : The art and science of plaster anatomical models at
the Harry Brookes Allen Museum of Anatomy and Pathology",
projet de recherche en histoire publique, Master en histoire
publique, Monash University, 2005.

La société allemande Bock-Steger était un partenariat entre
l'anatomiste pathologiste Carl Ernst Bock (1809-1874) et Franz
Josef Steger qui, en étroite collaboration avec l'université de
Leipzig, a produit une gamme de modèles anatomiques sculptés
et moulés destinés à être utilisés dans les écoles de médecine.

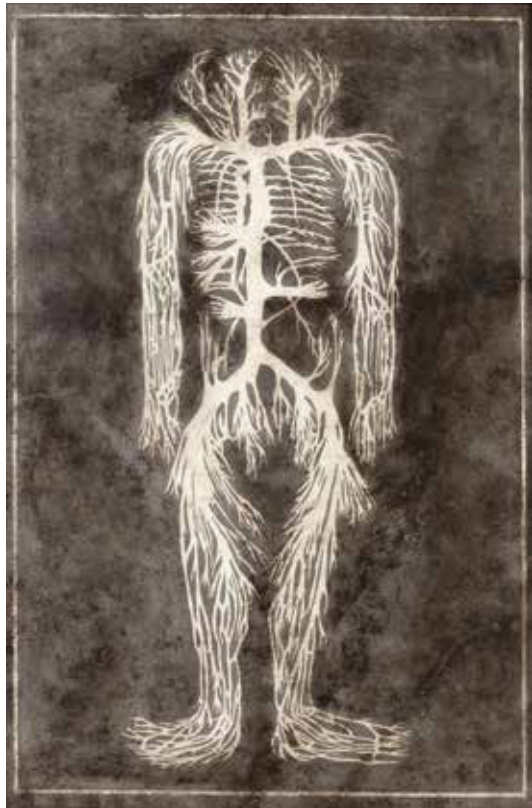
Selon Spencer (2005, p. 35), "Franz Josef Steger a poursuivi sa
collaboration avec l'université après la mort de Bock pour former
un partenariat de trente ans avec Wilhelm His. La production
professionnelle de l'atelier de Leipzig, en terme de volume et
de variété de modèles anatomiques, témoigne de l'habileté et
de l'ingéniosité de Steger. Produisant des modèles en plâtre, en
porcelaine et en cire, Steger est connu pour avoir même étudié
l'utilisation précoce des matières plastiques, bien que ce soit les
préparations en plâtre pour lesquelles il est le plus connu".

For comparable examples see Lucy Spencer, "The artist's knife:
The art and science of plaster anatomical models at the Harry
Brookes Allen Museum of Anatomy and Pathology", Public
History research project, Master in Public History, Monash
University, 2005.

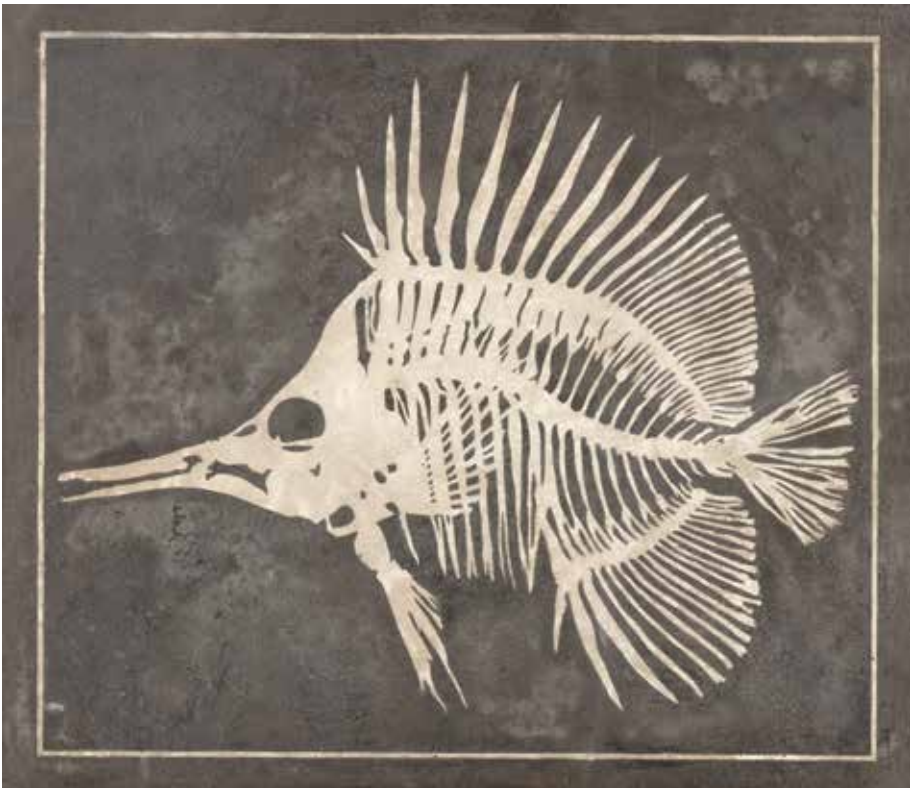
The German company Bock-Steger was a partnership between
pathological anatomist Carl Ernst Bock (1809-1874) and Franz
Josef Steger who, in close collaboration with the University
of Leipzig, produced a range of sculpted and cast anatomical
models to be used in medical schools.

According to Spencer (2005, p.35) "Franz Josef Steger
continued his association with the university upon Bock's
death to form a thirty-year partnership with Wilhelm His. The
professional output of the Leipzig workshop in volume and
variety of anatomical models attest to the skill and ingenuity of
Steger. Producing models in plaster, porcelain and wax, Steger
is known to have even enquired into the early use of plastics,
although it is the plaster preparations for which he is best
known".

3 000-5 000 €



101



102

□ 102

**PAIRE DE PANNEAUX EN SCAGLIOLA, PAR
FRANZ JOSEF STEGER ET CARL ERNST BOCK,
LEIPZIG, VERS 1860**

représentant des squelettes de poissons
Hors Cadre: Haut. 68 cm, larg. 79 cm, Avec Cadre: Haut. 79 cm,
larg. 90,5 cm

**A PAIR OF DIDACTIC SCAGLIOLA PANELS, BY
FRANZ JOSEF STEGER AND CARL ERNST BOCK,
LEIPZIG, CIRCA 1860**

depicting fish skeletons
See note on previous lot

PROVENANCE

Acquis à Peter Petrou, Londres, avril 2014.

Voir la note du lot précédent

2 000-3 000 €



102

VASE EN BRECCIA CORALLINA, ITALIEN, VERS 1780, À LA MANIÈRE DE ENNEMOND ALEXANDRE PETITOT

les anses ornées de lions sculptés, la base de la panse godronnée, reposant sur un piedouche orné de feuilles d'acanthes, la base en porphyre vert
Haut. 39 cm, larg. 24,5 cm, prof. 17 cm

AN ITALIAN CARVED BRECCIA CORALLINA VASE, CIRCA 1780, IN THE MANNER OF ENNEMOND ALEXANDRE PETITOT,

with the handles as carved lions, the base of the body gadrooned, on a sprained socle with carved acanthus leaves, on a square green porphyry base

PROVENANCE

Acheté en Italie, vers 1840, par George William Bowyer Adderley et son épouse Caroline Taylor ;
A Fillongley Hall, Warwickshire jusqu'à probablement 2006 ;
Acquis chez Tomasso Brothers, Leeds, en juin 2011.

BIBLIOGRAPHIE

"Gervas Jackson-Stops, Fillongley Hall, Warwickshire", *Country Life*, 20 juillet 1989, illustré sur la cheminée du hall, p. 67.

Le présent vase semble s'inspirer de l'architecte et ornemaniste Ennemond Alexandre Petitot (1727-1801) qui a publié l'album "Suite des Vases" en 1764, à Parme, contenant un certain nombre de dessins. L'un d'eux à la planche 10 comprenait des lions comme anses. Trois paires de vases sont particulièrement proches du dessin, ce sont les sont les trois paires de célèbres vases français en porphyre montés sur bronze, dont une appartient maintenant au Getty Museum.

Né en France, Petitot s'est formé à Lyon, Paris et Rome avant de s'installer comme architecte de la cour du duc de Parme en 1753, à qui il a dédié la "Suite des Vases". La rare brèche utilisée sur le présent lot, sa provenance ainsi que la popularité de Petitot en Italie, indiquent une origine italienne plutôt que française. Ce vase exquis est donc un merveilleux exemple de la façon dont les idées, les goûts et les dessins circulaient en Europe, dans une véritable communauté du goût.

Fillongley Hall, dans le Warwickshire, est un exemple tardif du mouvement néo-grec et a été conçu en deux phases par George Woolcott et J. L. Ackroyd. Les travaux antérieurs des années 1820, qui comprennent la façade nord du bâtiment, peu complexe et froidement symétrique, sont conservés dans plusieurs pièces du rez-de-chaussée, tandis que les modifications des années 1840 comprenaient des agrandissements, la création de colonnes en marbre et la commande de nouveaux meubles. Les deux phases de conception reflètent la vision du révérend Bowyer Adderley et de son épouse Caroline Taylor, qui étaient de fervents adeptes du Grand Tour ayant absorbé les influences classiques et italiennes lors de leurs voyages. Cela se traduit par le choix des matériaux et du décor, comme les vases en marbre italien exposés bien en évidence, mais aussi par la sélection et la présentation de leur collection d'art. L'intérieur est entièrement parsemé de copies de maîtres anciens achetées en divers endroits d'Italie, tandis que la vue d'une ruine classique de Giovanni Panini dans la salle à manger reflète parfaitement les choix artistiques et architecturaux du couple pour leur résidence.

The present vase seems to draw inspiration from the architect and designer Ennemond Alexandre Petitot (1727-1801) who published the album 'Suite des Vases' in 1764, in Parma, containing a number of designs, one of which, plate 10, included



Ennemond Alexandre Petitot, "Suite des vases", 1764, pl. 90

lions as handles. Material examples closer to the design are the three pairs of celebrated French bronze mounted porphyry vases, one pair belonging now to the Getty Museum.

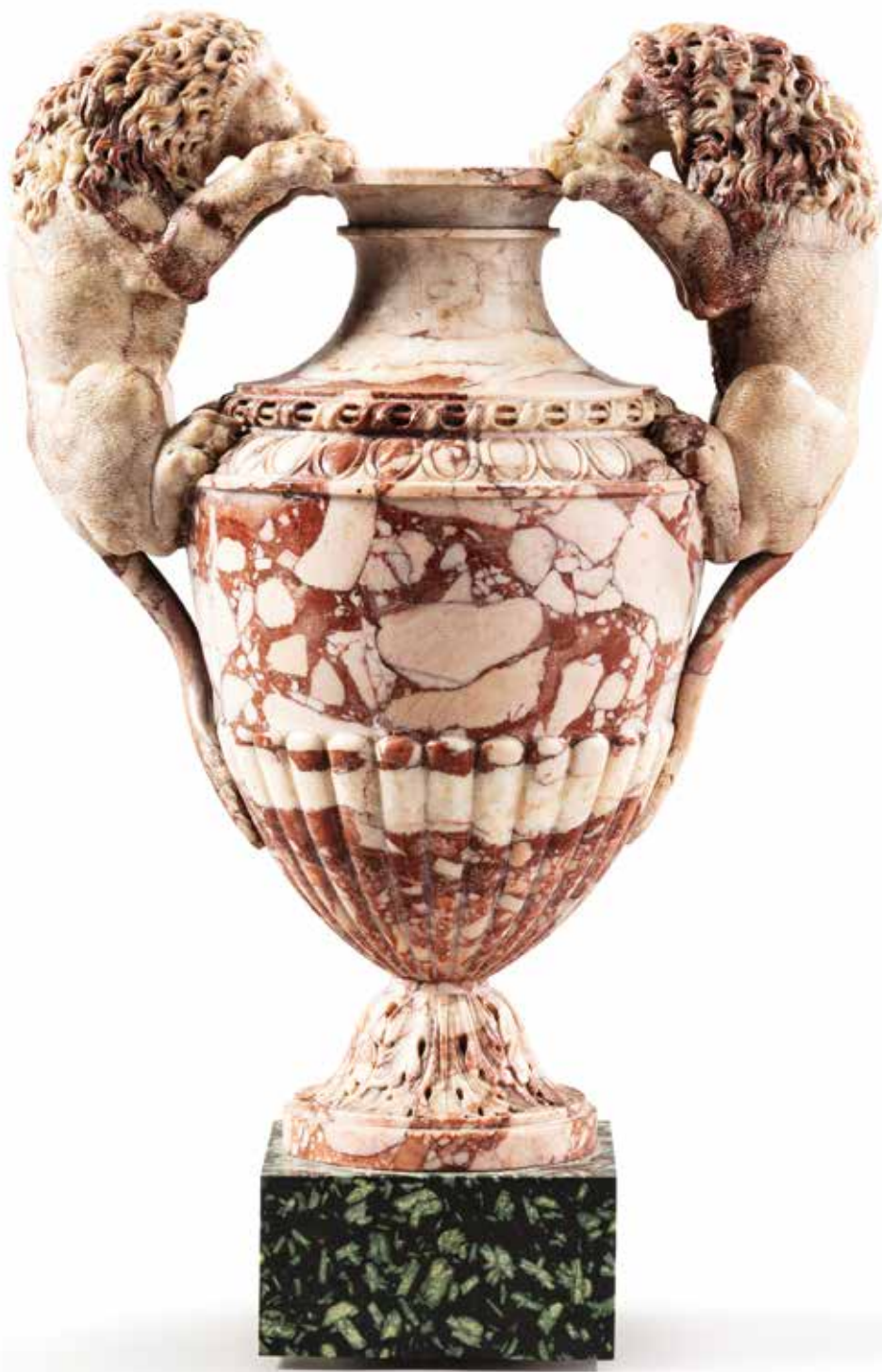
French born, Petitot trained in Lyon, Paris and Rome before settling as court architect to the Duke of Parma in 1753 to whom he dedicated 'Suite des Vases'. The rare breccia used on the present lot, together with its provenance, as well as Petitot's popularity in Italy, point out for an Italian origin rather than French. This exquisite vase, therefore, is a wonderful example of how ideas, taste, designs circulated within Europe, in a true global community.

Fillongley Hall, in Warwickshire, is, a late example of the Greek Revival movement and was designed in two phases by George Woolcott and J. L. Ackroyd. The earlier 1820s work, which includes the building's unfussy and coolly symmetrical north façade, remains preserved in several rooms of the ground floor, while the 1840s alterations included enlargements, the creation of marble columns and the commissioning of new furnishings. Both tranches of design reflected the vision of Rev. Bowyer Adderley and his wife Caroline Taylor, who were avid Tourists that fervently absorbed Classical and Italian influences during their travels abroad. This includes their choice of materials and décor, such as their prominently displayed vases made of Italian marble, and also the curation and display of their art collection. The interior is regularly interspersed with copies of Old Masters purchased in various locations across Italy, while the large-scale view of a Classical ruin by Giovanni Panini in the dining room neatly binds the couple's artistic and architectural choices for their residence.

20 000-30 000 €



L'entrée du Fillongley Hall, montrant le lot 103.
© Country Life/ Future Publishing Ltd



ECRITTOIRE EN IVOIRE GRAVÉE, PALISSANDRE DES INDES ET ÉBÈNE, ATTRIBUÉE À GIOVANNI BATTISTA DE CURTIS ET IACOBO FIAMENGO, NAPLES, VERS 1600

le plateau avec un décor gravé représentant l’histoire de Joseph et un décor de grotesque, avec un tiroir latéral Haut. 39 cm, larg. 47 cm

AN ITALIAN ENGRAVED IVORY, INDIAN ROSEWOOD AND EBONY WRITING BOX, ATTRIBUTED TO GIOVANNI BATTISTA DE CURTIS AND IACOBO FIAMENGO, NAPLES, CIRCA 1600

the sloping top with an engraved scenes of the History of Joseph and grotesque ornamentation, with a side drawer

BIBLIOGRAPHIE

Giuseppe Beretti, *Con l’ebano e l’avorio : Giobvanni Battista De Curtis, Iacopo Fiamengo e lo stipo manierista napoletano*, Milan, 2020, pp.46-50 (pour des pièces similaires)

Cette exquise boîte à écrire est un rare exemple de la production napolitaine. Réalisée vers 1600, elle incarne une combinaison caractéristique d’ivoire finement gravé incrustée dans des placages d’ébène.

Ce scrittoio di tavolo peut être attribué à l’ébéniste napolitain Giovanni Battista De Curtis, qui a travaillé en étroite collaboration avec le spécialiste de la gravure sur ivoire Iacobo Fiamengo (actif de 1594 à 1602).

Ce type d’objet s’est développé au XVème siècle et a atteint son apogée à la fin du XVIème siècle. En tant qu’objet du quotidien destiné à contenir tous les éléments nécessaires à l’écriture, il était placé sur une table normalement recouverte d’un tapis ou d’une tapisserie. Le plateau écritoire se trouve dans sa partie supérieure généralement inclinée.

Il est décoré d’un panneau rectangulaire centré par un médaillon circulaire gravé d’une scène du livre de la Genèse “Joseph étant vendu aux Ismaélites par ses frères”, entouré d’un cadre de forme ovoïde et de fléchette. Autour, il est décoré de motifs de grotesques encadrés par un bandeau de perles enfilées, également gravées. La bordure comporte à chaque angle des panneaux carrés sur lesquels sont gravées d’autres scènes de l’histoire de Joseph inspirées de gravures contemporaines, comme celles d’Augustin Hirschvogel (1503-1553). Entre les deux, d’autres motifs de grotesques tels que des satyres sont gravés dans des cadres ronds tandis que des paysages ou des vues de ports sont gravés dans des cadres ovales. Les panneaux latéraux présentent des panneaux rectangulaires de scènes de chasse.

Outre le présent exemple, quatre autres écriitoires, provenant du même atelier, sont connus :

- Palazzo Pitti, Florence (publié *Curiosita di una reggia* : *Vicende delle guardaroba di Palazzo Pitti*, exh.cat., Florence, 1979, p. 48)
- Raccolta artistiche della Comuna di Milano (musées du Castello Sforzesco, Milan)
- anciennement chez Anthony Embden, Paris (lieu actuel inconnu, publication Beretti, 2020)
- Collection privée, Italie (publication Beretti, 2020)

This exquisite writing box is a rare example of the Neapolitan production made around 1600, in a characteristic combination of finely engraved ivory inlaid within ebony veneers.

This scrittoio di tavolo can be attributed to the expert Neapolitan cabinet-maker Giovanni Battista De Curtis, who worked closely with the specialist ivory engraver Iacobo Fiamengo (active 1594-1602).

This type of object developed in the 15th century and reached its apogee in the late 16th, as a practical object to contain all necessary writing elements. It would be placed on a table normally covered by a carpet or tapestry, and writing could be done in its top.

This is decorated with a rectangular panel centred by a circular medallion engraved with a scene from the book of Genesis “Joseph being sold to the Ishmaelites by his brothers”, surrounded by an egg and dart frame. Around it, it is decorated with silhouetted grotesque motifs framed by a band of strung round and elliptical beads, also engraved. The border has on each corner square panels with further engraved scenes of the story of Joseph inspired by coeval prints, such as the ones by Augustin Hirschvogel (1503 –1553). In between, further silhouetted grotesque motifs, such as satyrs and cartouches surround oval and circular engraved ivory panels with landscape and harbour views. The side panels have rectangular panels of hunting scenes.

Further to the present example, four other writing boxes, from the same workshop, are known:

- Palazzo Pitti, Florence (published *Curiosita di una reggia*: *Vicende delle guardaroba di Palazzo Pitti*, exh.cat., Florence, 1979, p. 48)
- Raccolta artistiche della Comuna di Milano (Castello Sforzesco museums, Milan)
- formerly with Anthony Embden, Paris (present location unknown, published Beretti, 2020)
- Private collection, Italy (published Beretti, 2020)

Veuillez noter que ce lot contient de l’ivoire d’éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l’exportation de biens contenant cette matière hors de l’UE est interdite. Sotheby’s sera en mesure de délivrer à l’acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby’s will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item.

• 10 000-15 000 €





□ 105

PLAT ITALIEN EN NACRE GRAVÉE ET ÉCAILLE PIQUÉE D'OR, NAPLES, VERS 1740

de forme chantournée, avec des scènes de personnages sinisants, un chien et des ruines, la bordure ornée des festons feuillagés
Haut. 15,5 cm, larg. 19,2 cm

AN ITALIAN ENGRAVED MOTHER-OF-PEARL AND GOLD PIQUÉ TORTOISESHELL DISH, NAPLES, CIRCA 1740

of scalloped shape, with scenes of Chinese figures with dog and ruins to central section, the border with scallops to each side issuing foliage

PROVENANCE

Acquis chez Bearn, Exeter, mai 2016.

Ce plat est décoré selon la technique complexe du piqué, qui s'est développée à la fin du XVIII^e siècle et dans la première moitié du XVIII^e siècle. Populaire dans toutes les cours d'Europe, le piqué utilise l'écaille de tortue comme une toile de fond. L'écaille était d'abord ramollie dans de l'eau bouillante et de l'huile, de sorte que des motifs en nacre et en

or pouvaient ensuite y être imprimés sans avoir besoin de colle. Le résultat est une combinaison variée mais contrôlée de trois textures matérielles très distinctes. Cette technique est restée longtemps populaire, adaptant des éléments de sa conception afin de s'adapter à l'évolution des styles, du baroque au rococo. Elle a connu un regain de popularité plus tard parmi les collectionneurs comme les Rothschild et la reine Mary, épouse de George V, qui a acheté en 1939 un plat identique au présent lot (RCIN 22285 - <https://www.rct.uk/collection/search#/5/collection/22285/tray>).

La forme de ce plat profond est particulièrement populaire chez les artisans du piqué. La grande base permet de créer des scènes fantaisistes qui combinent des figures humaines, des détails architecturaux et des motifs naturels. Il y a une certaine gaieté dans l'utilisation décorative de l'or comme ornementation, les artisans piqués l'utilisant souvent pour attirer l'attention sur un chapeau, une feuille ou des objets tenus à la main comme des paniers, des cruches et des bâtons. En outre, ce plat présente plusieurs des techniques du répertoire du piqué, comme l'utilisation du pointillé autour des motifs solides, connu sous le nom de piqué point-d'or.

• 5 000-8 000 €



106

ALLEMAGNE DU SUD, NUREMBERG OU AUGSBOURG, VERS 1620

Cerf cabré

groupe en bronze et bronze doré
H. 12,5 cm, 5 in.

SOUTH GERMAN, NUREMBERG OR AUGSBURG, CIRCA 1620

bronze and gilt bronze group

PROVENANCE

Collection Geoffrey Van;
Transmis par descendance.

BIBLIOGRAPHIE

Références bibliographiques
K. Pechstein, *Nürnberg Brunnenfiguren der Renaissance*, Hambourg & Berlin, 1969, p. 27.
V. Laloux, P. Cruysmans, *Le Bestiaire des orfèvres*, Genève, 1994, p. 45.

Les figures de cerfs cabrés sont caractéristiques des bronzes allemands produits dans les régions de Nuremberg et d'Augsbourg, dont les modèles dérivent généralement de pièces d'argenterie. Ainsi, on peut particulièrement rapprocher notre cerf en bronze d'un modèle en vermeil réalisé vers 1580-1600 par l'orfèvre Balthazar Laubermann (collection privée, V. Laloux, P. Cruysmans, *op. cit.*, ill).

8 000-12 000 €



107

ALLEMAGNE, XVIIIE SIÈCLE, SUIVEUR DE GEORG PFRÜNDT (VERS 1603-1663)

Gobelet figurant une bataille d'animaux narval travaillé ; sur une plinthe en poirier le pied à décor de putto
H. (totale) 17 cm, 6¾ in. ; (gobelet) 15,5 cm, 6 1/7 in.

GERMAN, 17TH CENTURY, FOLLOWER OF GEORG PFRÜNDT (CIRCA 1603-1663)

Carved Goblet with an Animal fight carved narwhal; on a pear wood plinth the base carved with a putto

PROVENANCE

Acquis à Portobello Road dans les années 1960.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

K. Kappel, *Elfenbeinkunst im Grünen Gewölbe zu Dresden*, Dresde, 2017, cat. I 31, pp. 117-119.

Les associations de figures de putti avec des reliefs de bataille d'animaux marins sont très présentes dans les œuvres de Georg Pfründt, artiste formé dans l'atelier du célèbre Leonhard Kern (1588-1662), ainsi que dans le travail de ses suiveurs.

Cette œuvre peut être rapprochée d'une coupe également attribué à l'entourage de Pfründt (Dresde, Grünes Gewölbe, inv. no. II 330), ainsi que d'une coupe en ivoire attribuée à Pfründt vendue chez Sotheby's Londres, le 10 décembre 2002 (lot 72).

Figures of putti associated with reliefs of battles between sea creatures appear frequently in the oeuvre of Georg Pfründt, who trained in the studio of the celebrated Leonhard Kern (1588-1662), as well as in the works of his followers.

This piece can be compared to another goblet, also attributed to the circle of Pfründt (Dresden, Grünes Gewölbe, inv. no. II 330), as well as to an ivory goblet attributed to Pfründt which was sold at Sotheby's London on 10 December 2002 (lot 72).

• 8 000-12 000 €



108

ALLEMAGNE DU NORD OU DANEMARK, FIN DU XVIIIE SIÈCLE

Chope en ivoire

ivoire
Les anses ornées de feuillages et de fruits, les joints en ivoire, la prise en forme de boule
H. 16,5 cm, 6½ in. ; Diam. 12,5 cm, 5 in.

NORTH GERMAN OR DANISH, LATE 17TH CENTURY

Ivory Tankard

ivoire
the handle foliated with leaves and fruits, the thumb piece in the form of a leaf, all the joints in ivory, having a ball knob

PROVENANCE

Acquis chez Kenneth Davis, St James's, Londres, 2001.

Veuillez noter que ce lot contient de l'ivoire d'éléphant et que conformément au règlement européen 2021/2280 du 16 décembre 2021, l'exportation de biens contenant cette matière hors de l'UE est interdite. Sotheby's sera en mesure de délivrer à l'acquéreur le certificat intracommunautaire concernant ce bien.

Please note that this lot contains elephant ivory the export of which outside the EU is now prohibited pursuant to European regulation 2021/2280 of 16 December 2021. Sotheby's will be able to provide the buyer with the intra-community certificate attached to this item.

• 15 000-20 000 €



109

□ 109

SAINT-EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE, VERS 1532

Portrait de Charles Quint (1500-1558), Empereur du Saint-Empire

inscrit *CAROLUS . V . IMPERATOR . AETATIS . 32.1532.*, monogrammé *MVI*
médaillon en pierre de Solenhofer ; dans un cadre en bois doré
Diam. (total) 11,5 cm, 4½ in. ; (médaillon) 7 cm, 2¾ in.

HOLY ROMAN EMPIRE, CIRCA 1532

inscribed *CAROLUS . V . IMPERATOR . AETATIS . 32.1532.*, monogrammed *MVI*
Solenhofer Stein medallion; in dark wooden frame

PROVENANCE

Acquis chez Finch & Co., mars 2012.

4 000-6 000 €



110

110

PAYS-BAS, PROBABLEMENT XVIIIÈ SIÈCLE

Sphère sculptée aux armes des provinces des Pays-Bas

buis
les blasons des Provinces d'un côté, et le blason national de l'autre
Diam. 8,5 cm, 3⅓ in.

NETHERLANDS, PROBABLY 18TH CENTURY

boxwood
with the Provinces carved on one side and the National Arms on the other

PROVENANCE

Acquis à Portobello Road dans les années 1970.

6 000-8 000 €



111

111

SELLETTE DE SCULPTEUR EN NOYER

muni d'un levier à manivelle, le plateau carré, muni de roulettes
Haut. maximum 134,5 cm, Haut minimum: 86 cm, larg. 43 cm, prof. 43 cm, piètement: 82 cm entre les pieds

A WALNUT ARTIST'S SCULPTURE STAND

with steel winding mechanism, square tray, on castors

PROVENANCE

Acquis par Baroni, Milan, le 3 juillet 2001.

Acquis au précédent en 2012.

5 000-8 000 €

**FLORENCE, DÉBUT DU XVII^E SIÈCLE
ENTOURAGE DE PIETRO FRANCAVILLA (1548-1615)**

Œdipe et le Sphinx

important groupe groupe en marbre blanc
H. 165 cm, 65 in.

**FLORENCE, EARLY 17TH CENTURY
CIRCLE OF PIETRO FRANCAVILLA (1548-1615)**

important white marble group

PROVENANCE

Ludlow Auctions Ltd, 5 novembre 1991 ;
Collection Edric van Vredenburg ;
Sotheby's, Londres, 9 juillet 1992, lot 79 ;
Collection Robin Symes ;
Sa vente, Bonham's, Oxford, octobre 2009, lot 167.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

R. de Francqueville, *Pierre de Francqueville, Sculpteur des Médicis et du roi Henri IV 1548-1615*, Paris, 1968, pp. 22-31.
A. H. Scott-Elliott, "The Statues by Francavilla in The Royal Collection", *The Burlington Magazine*, Vol. 98, no. 636, 1956, pp. 76-84.
B. H. Wiles, "A Fountain Figure by Pietro Francavilla", *Bulletin of the Fogg Art Museum*, mai 1932, vol 1, no. 4, pp. 68-72.

30 000-50 000 €



Bien que jouissant d'une grande popularité depuis l'Antiquité, le mythe d'*Œdipe* est paradoxalement peu représenté jusqu'au XVIII^e siècle. Lors de son arrivée à Thèbes, Œdipe rencontre le Sphinx, monstre au corps hybride de lion et de femme, refusant l'entrée et dévorant les voyageurs incapables de déjouer son énigme. Notre groupe monumental en marbre blanc illustre l'ultime confrontation, où Œdipe tue la créature après avoir répondu à son énigme, délivrant ainsi la cité de son fléau.

Par sa composition hautement dynamique, ainsi que ses proportions allongées, cet imposant groupe florentin réalisé durant la première décennie du XVII^e siècle, est un écho direct aux œuvres de Pietro Francavilla (1548-c.1516). Originaire de Cambrai et élève du célèbre Giambologna, l'artiste contribue au début du XVII^e siècle à l'importation du Maniérisme florentin en France avec son groupe *Orphée charmant les animaux* (1598, Louvre, inv. no. MR 1858). Commandé par le banquier Jérôme de Gondi (1550-1606), ce marbre lui confère une réputation hors de la cité toscane, et lui vaut d'être invité par Henri IV à travailler à la cour de France à partir de 1601.

Notre *Œdipe* peut être plus spécifiquement rapproché d'un ensemble de marbres sculptés par Francavilla à partir de 1574 afin d'orner la villa d'Antonio di Zanobi Bracci à Rovazzano. Lorsqu'il énumère les sujets cette importante commande, le biographe Filippo Baldinucci (1625-1697) ne précise pas le nombre d'œuvres, laissant volontairement un espace vide dans son texte. Cette imprécision conduit A. H. Scott-Elliot à supposer que la liste des treize marbres évoqués par Baldinucci ne fut pas exhaustive (*op. cit.*, p. 77). En 1750, les marbres de la villa Bracci sont acquis par Horace Mann (1706-1786), émissaire britannique à Florence, pour le compte du prince de Galles. Après leurs arrivées en Angleterre, l'histoire de ces marbres est très incertaine : les œuvres sont stockées plusieurs années en caisses au château de Kew, avant que quatre d'entre elles soient installées à Windsor et les autres dispersées. En 1852, quatre œuvres et de nombreux fragments sont excavées du parc de Windsor, dont la monumentale *Vénus avec une nymphe et un satyre*, aujourd'hui au Wadsworth Atheneum Museum (Hartford, Connecticut, inv. no. 1933.333). Ce groupe déterré une seconde fois en 1919, est proposée sur le marché de l'art en 1926, avant d'être envoyé aux États-Unis.

Parmi les œuvres acquises par le prince de Galles, seulement quatre sont aujourd'hui considérées comme provenant de la villa Bracci, démontrant ainsi la complexité de l'histoire matérielle de ces œuvres depuis le XVI^e siècle.

On peut plus spécifiquement rapprocher notre *Œdipe* de l'*Orphée et Apollon* et du *Vulcan*, se trouvant aujourd'hui dans l'Orangerie des Appartements de William III (Windsor). Ces figures de Francavilla présentent le même allongement et un élancement des corps, enchevêtrés dans une composition en spirale hautement dynamique. L'artiste de notre marbre saisit avec vivacité l'ultime instant de lutte où la Sphinge bondit sur Œdipe.

Bien que la relation entre notre *Œdipe* et les marbres disparus de la Villa Bracci soit impossible à démontrer avec certitude, il n'en demeure pas moins que l'importation de ces œuvres au XVIII^e siècle en Angleterre démontrent l'intérêt des collectionneurs locaux pour le Maniérisme florentin dont ces œuvres sont la parfaite traduction.

Although very popular since antiquity, paradoxically the myth of *Oedipus* was not often depicted before the eighteenth century. The present monumental group in white marble illustrates the confrontation between Oedipus and the Sphinx, one of the myth's most dramatic episodes. Oedipus encounters the Sphinx – a monstrous creature with the hybrid body of a lion and a woman – on the road to Thebes. When travelers seeking to enter the city are unable to guess the answer to the Sphinx's riddle, she devours them. But Oedipus solves the riddle, bringing about the death of the Sphinx and delivering Thebes from the scourge the city had been suffering.

With its intensely dynamic composition and lengthened proportions, this imposing Florentine marble, carved in the first decade to the seventeenth century, directly recalls the work of Pietro Francavilla (1548–c. 1516). Originally from Cambrai and a pupil of the celebrated Giambologna, in the early seventeenth century Francavilla helped to introduce the Florentine Mannerist style to France, with his group *Orpheus charming the animals* (Louvre, inv. no. MR 1858). Commissioned by the banker Jérôme de Gondi (1550–1606), this marble helped to spread Francavilla's reputation beyond Florence, and resulted in an invitation from Henri IV to the French court in 1601.

The present *Oedipus* can be more closely compared to an ensemble of marbles carved by Francavilla from 1574, which had been commissioned to decorate Antonio di Zanobi Bracci's villa in Rovazzano. When the biographer Filippo Baldinucci (1625–1697) listed the subjects depicted in this important commission, he did not specify the number of works, deliberately leaving an empty space in his text. This ambiguity led A. H. Scott-Elliot to assume that Baldinucci's itemization of thirteen works was not exhaustive (*op. cit.*, p. 77). In 1750, the marbles at the Villa Bracci were acquired for the Prince of Wales by Horace Mann (1706–1786), the British diplomatic representative in Florence. After their arrival in England, the history of these marbles is very unclear: they were stored for several years in crates at Kew and four were later installed at Windsor, while the rest were dispersed. In 1852, four works and numerous fragments were unearthed in Windsor Great Park, including the monumental *Venus with a Nymph and a Satyr*, now in the Wadsworth Atheneum Museum (Hartford, Connecticut, inv. no. 1933.333). This group was reburied and excavated for a second time in 1919. It appeared on the art market in 1926, before being sent to the USA.

Among the works acquired by the Prince of Wales, only four are now believed to come from the Villa Bracci – an indication of the complex material history of these works since the sixteenth century.

The present *Oedipus* can more specifically be compared to the *Orpheus and Apollo* and *Vulcan*, now in the Orangery of the Apartments of William III (Windsor). These figures by Francavilla are marked by the same elongation and momentum, twisting together in an extremely dynamic spiral composition. The artist who carved the present marble has found a lively way of capturing the last moments of the struggle, when the Sphinx leaps upon Oedipus.

Although it is impossible to prove any connection between the present *Oedipus* and the marbles from the Villa Bracci that are now lost, the fact that these works were imported to England in the eighteenth century provides evidence of the interest that British collectors were taking in Florentine Mannerism, expressed so perfectly in these sculptures.





113

**PENDENTIF HEI TIKI, MAORI,
NOUVELLE-ZÉLANDE
NÉPHRITE**

haut. 9 cm ; 3½in

**MAORI NEPHRITE HEI TIKI,
NEW ZEALAND**

PROVENANCE

Finch & Co., Londres
Acquis en décembre 2014

15 000-25 000 €

Lot 113 (détail)



Lot 114 (détail)

114

MASSUE PATU WAHAIKA, MAORI,
NOUVELLE-ZÉLANDE
BOIS ET NACRE
haut. 37 cm ; 14 ½in

CLUB PATU WAHAIKA, MAORI, NEW ZEALAND

PROVENANCE
Nellie Tarver Robin Wigington, Stratford-upon-Avon,
Warwickshire, ca. 1955
Olympia Auction, Londres, 8 décembre 2010, n° 42,
Acquis lors de cette vente
Icône de l'art Maori, ce club de main en bois incurvé, *wahaika*,
était utilisé pour le combat rapproché. Il s'agit d'une arme qui
était autrefois maniée comme une épée courte et qui était
utilisée pour les combats rapprochés. Les figures sculptées sur
le côté saillant et la poignée ont une origine mythologique.

La massue *wahaika*, qui signifie littéralement "bouche de poisson", est très distinctif car il se différencie des autres massues de la région telles les *patu* qui sont communs à l'ensemble de Nouvelle-Zélande. Les massues *wahaika* sont caractérisées par la beauté du dessin de la ligne sinueuse de la lame, la richesse de son ornementation, parfois incisée sur toute la surface, et par la figure du tiki sculptée au revers du manche.
Cette massue *wahaika* présente une forme classique presque idéale et une impressionnant figure de tiki au revers du côté de la lame. Une large langue sort de sa bouche béante en signe d'intimidation. La ciselure en double spirale de personnage et son décor *rauponga* sont remarquablement préservés. La figure sculptée à l'extrémité du manche *wheku* affiche un nez proéminent et une bouche lippue.

Cet exemple de massue *wahaika* est en remarquable par la pureté de sa forme de sa forme tout en équilibre, la sculpture de la figure du tiki et la finesse de son décor *rauponga*.

20 000-30 000 €



115

MASSUE PATU ONEWA, MAORI,
NOUVELLE-ZÉLANDE
BASALTE
haut. 36 cm ; 14¼in

BASALT CLUB PATU ONEWA, MAORI,
NEW ZEALAND

PROVENANCE
Walter Bondy ou Pierre et Claude Vérité, Paris
Bernard et Bertrand Bottet, Nice
Christie's, Paris, 14 juin 2011, n° 79
Acquis lors de cette vente
NOTE DE L'INVENTAIRE BOTTET
"Nouvelle-Zélande, numéro 1
Casse-tête en basalte. Patou-Onewa. Le mere est en jade.
Collection Walter Bondy. 300F.
Ou Nouvelle-Zélande, numéro 2
Casse-tête semblable. Vérité, 3000F"

5 000-7 000 €



115

116

MASSUE KOTIATE PARAOA, MAORI,
NOUVELLE-ZÉLANDE
OS DE CÉTACÉ ET NACRE
haut. 39,5 cm ; 15 ½in

WHALE BONE CLUB KOTIATE PARAOA,
MAORI, NEW ZEALAND

PROVENANCE
Collection privée, Glasgow
Lyon & Turnbull, Édimbourg, 30 juin 2010, n° 57
Acquis lors de cette vente

• 10 000-15 000 €

MASSUE MERE POUNAMU, MAORI,
NOUVELLE-ZÉLANDE
NÉPHRITE
haut. 34 cm ; 13½/in
NEPHRITE CLUB MERE POUNAMU, MAORI,
NEW ZEALAND

PROVENANCE
Collection James Hooper (1897-1971), London/Arundel
Christie's, Londres, *The Collection of James Hooper*, 1976, 21
juin 1977, n° 84
Collection Phillip Issacson (?-2013), Maine
Ross Levett, Maine, USA
Acquis au précédent

Cette fine massue courte est fabriquée à partir de la plus précieuse des pierres maories, la néphrite ou *pounamu*. Ces massues en néphrite étaient connues sous le nom de *mere*, et en comparaison avec leurs homologues en bois, en os de baleine ou en basalte, les *mere* avaient une valeur exceptionnelle. La plupart des objets fabriqués en néphrite possédaient dans la culture maori une valeur intrinsèque très importante et les *mere pounamu* étaient considérés parmi les *taonga* - " une possession précieuse ", au même titre que certains autres objets transmis héréditairement tels que les Hei-Tikis ou certaines terres et pêcheries. Les *mere pounamou* étaient des objets de la plus haute importance symbolique. Ces clubs étaient l'apanage des nobles, utilisés uniquement par l'élite en tant que symbole de pouvoir, de rang et de souveraineté qui se transmettait de génération en génération. Ces clubs étaient également des objets utilisés comme monnaie d'échange et étaient parfois offerts comme cadeaux de prestige - un point que l'historienne Anne Salmond a souligné dans ses premières traductions d'anciens textes maoris.

Cette massue en néphrite provient de la collection James Thomas Hooper (1897-1971), connue pour être l'une des plus riches collections anglaises consacrées aux Arts extra-européens. C'est à lui que l'on doit le Totems Museum à Arundel dans le Sussex. Son intérêt ethnologique plutôt

qu'esthétique l'a amené à constituer une collection colossale qui a incontestablement marquée des générations de chercheurs et de collectionneurs jusqu'à nos jours. Les photographies illustrant cette incroyable collection sont désormais conservées au Metropolitan Museum of Art. Dispersée en vente aux enchères de 1976 à 1982, cette collection est aujourd'hui partagée entre les plus grands musées du monde et les collections privées.

Le petit-fils de James Hooper connu sous le nom de Steven Phelps aussi bien que sous celui de Steven Hooper, écrit au sujet des *mere pounamu* : "les massue courte [en néphrite] (généralement connus sous le nom de patu) étaient à la fois des insignes du statut de guerrier masculin et des armes. Ils étaient portés à la ceinture et avaient un court cordon au poignet pour éviter de les perdre au combat. La néphrite, prélevée dans les régions reculées du sud de l'île, était le matériau le plus précieux en Nouvelle-Zélande. La pierre brute et les artefacts en néphrite circulaient entre les groupes par le biais de relations d'échange ou en tant que trophées de guerre ; les objets en néphrite étaient et sont classés comme de grands objets de valeur (*taonga*)."[1]

La simplicité de la forme de cet exemple de *mere pounamu* de la Collection Edric van Vredenburg est proche de la perfection. Elle affiche une élégance formelle phénoménale et présente des lignes gracieuses et incurvées d'une justesse remarquable. L'équilibre des propositions dialogue par ailleurs harmonieusement avec les nuances de couleurs vertes d'un ton très clair et les veines de la pierre, renforçant ainsi encore la présence esthétique générale et la modernité de cet objet.

Une massue maori comparable à celle de Hooper-van Vredenburg ayant appartenu à Nelson Rockefeller est conservée au Metropolitan Museum of Art de New York (inv. 1979.206.1459). Une autre proche enterme de couleur de pierre se trouve notamment au Musée de Nouvelle-Zélande (inv. ME010566).

[1] Hooper S., *Pacific Encounters. Art and Divinity in Polynesia 1760-1860*, The British Museum Press, 2006 : p. 138.

10 000-15 000 €



118

MASSUE MERE PATUKI, MAORI,
NOUVELLE-ZÉLANDE, XIXE SIÈCLE
OS DE CÉTACÉ

haut. 48 cm ; 19 in

WHALE BONE CLUB MERE PATUKI, MAORI,
NEW ZEALAND, 19TH CENTURY

PROVENANCE

Collection privée belge

• 10 000-15 000 €



119

BÂTON TAIAHA, MAORI, NOUVELLE-ZÉLANDE
BOIS ET NACRE

haut. 134 cm ; 52 3/4 in

TAIAHA STAFF, MAORI, NEW ZEALAND

PROVENANCE

Collection de l'Amiral Richard Aldworth (1811-1889), Capitaine
du Fly, acquis in Situ en 1847
Stothert & Trice, Londres

8 000-12 000 €



Lot 119 (détail)





120

**MASSUE TEWHATEWHA, MAORI,
NOUVELLE-ZÉLANDE**

haut. 161 cm ; 63¼in

MAORI TEWHATEWHA STAFF, NEW ZEALAND

PROVENANCE

William Ohly (1883-1955), New Barnet
Christie's, Paris, *Art Africain et Océanien* [Provenant de la
Collection William Ohly], 11 décembre 2011, n° 209
Douglas Barrett, Little Barrington, Angleterre
Acquis au précédent

4 000-6 000 €



121

121

**BÂTON TAIHAHA, MAORI, NOUVELLE-ZÉLANDE
BOIS ET NACRE**

haut. 104 cm ; 41 in

A TAIHAHA STAFF, MAORI, NEW ZEALAND

6 000-8 000 €

122

**MASSUE TAIHAHA, MAORI, NOUVELLE-ZÉLANDE
BOIS ET NACRE**

haut. 157 cm ; 61¼in

A TAIHAHA CLUB, MAORI, NEW ZEALAND

5 000-7 000 €



122



121 (détail)



122 (détail)



123

□ 123

**MASSUE MERE POUNAMU, MAORI,
NOUVELLE-ZÉLANDE
NÉPHRITE**

haut. 37,5 cm ; 14 ¾in

NEPHRITE CLUB MERE POUNAMU, MAORI,
NEW ZEALAND

PROVENANCE

The Empire Museum, Angleterre
Douglas Barrett, Little Barrington
Acquis au précédent en juin 2009

5 000-7 000 €

□ 124

**MASSUE PATU ONEWA, MAORI,
NOUVELLE-ZÉLANDE
BASALTE**

haut. 32 cm ; 12½in

STONE CLUB PATU ONEWA, MAORI,
NEW ZEALAND

PROVENANCE

Collection Norman Hurst (1944-2011), Cambridge,
Massachusetts, USA
Ross Levett, Maine, USA
Acquis au précédent

3 000-5 000 €



124

125

**MASSUE MERE PATUKI, MAORI,
NOUVELLE-ZÉLANDE, XIXE SIÈCLE
OS DE CÉTACÉ**

haut. 41 cm ; 16 ¼in

WHALE BONE CLUB MERE PATUKI, MAORI,
NEW ZEALAND, 19TH CENTURY

PROVENANCE

Auckland Museum, Nouvelle-Zélande
Woolley & Wallis, Salisbury, 11 octobre 2011, n° 597
Acquis lors de cette vente

• **2 000-3 000 €**



125

□ 126

**MASSUE MERE POUNAMU, MAORI,
NOUVELLE-ZÉLANDE
NÉPHRITE**

haut. 33 cm ; 13 in

NEPHRITE CLUB MERE POUNAMU, MAORI,
NEW ZEALAND

PROVENANCE

The Empire Museum, Angleterre
Douglas Barrett, Little Barrington
Acquis au précédent en juin 2009

5 000-7 000 €



126

127

**MASSUE KOTIATE PARAOA, MAORI,
NOUVELLE-ZÉLANDE, XIXE SIÈCLE
OS DE CÉTACÉ ET NACRE**

haut. 34 cm ; 13 ½in

WHALE BONE CLUB KOTIATE PARAOA, MAORI,
NEW ZEALAND, 19TH CENTURY

PROVENANCE

Woolley & Wallis, Salisbury
Finch & Co., Londres, 9 novembre 2010, n°460
Acquis lors de cette vente

• **7 000-10 000 €**



127

128

PENDENTIF LEI NIHO PALAO, HAWAÏ,
XIXE SIÈCLE
DENT DE CACHALOT

haut. 10 cm ; 4 in

NIHO PALAOA PENDENT, HAWAII

PROVENANCE

Adam Prout, Worcestershire

Acquis au précédent en 2014

• 5 000-6 000 €



128

129

COLLIER LEI NIHO PALAOA, HAWAÏ, XIXE
SIÈCLE
DENT DE CACHALOT

haut. 26 cm ; 10 ½ in

LEI NIHO NECKLACE, HAWAII, 19TH CENTURY

PROVENANCE

Collection Nathaniel Bright Emerson (1839-1915), Honolulu
Collection Alice Terry Ingram (1900-1987) et Rex Ingram (1893-1950), Los Angeles

A.N. Abell Auction, Los Angeles, 16 octobre 1988

Phillipe Messilier, Paris

Acquis au précédent en mai 2015

Ce type de collier en cheveux tressés et ivoire a été connu dès le XVIII^e siècle, l'un des plus remarquables exemplaires étant collecté par Cook au cours de son troisième voyage (1776-1779) et conservé aujourd'hui à l'University Museum of Archaeology

and Anthropology de Cambridge en Angleterre. Les pendentifs les plus anciens pouvaient être aussi bien en ivoire qu'en os, pierre, bois ou coquillage. Au début du XIX^e siècle, le contact avec les baleiniers qui fournissaient l'ivoire marin s'intensifia et permit la production de nombreux colliers, comme celui-ci, ornés d'un pendentif en ivoire de cachalot dont la forme en crochet symbolise probablement une langue. Les cheveux qui étaient coupés après un deuil étaient utilisés aussi bien pour la confection d'objets commémoratifs que pour les colliers *lei niho palaoa*. On les tressait très finement par huit brins et leur longueur totale déployée pouvait atteindre jusqu'à 500 mètres. Un exemplaire de qualité comparable, daté du début du XIX^e siècle, est conservé à Londres au British Museum, un autre se trouve au Museo Pigorini de Rome.

Ce très beau témoin du corpus impose tous les canons stylistiques et esthétiques des colliers *lei niho palao*, il se distingue par sa très belle patine d'usage, jaune nuancée qui atteste de son grand archaïsme.

• 60 000-80 000 €



129



130

□ 130

CINQ BÂTONS DE GUÉRISSEUR, CHOCO, COLOMBIE

haut. 64 cm, 67 cm, 81,5 cm, 93,5 cm et 107 cm
25¹/₂sin, 26²/₅sin, 31¹/₂sin, 36⁴/₅sin et 42¹/₄in

FIVE CHOCO SHAMAN MEDICAL STAFFS, COLOMBIA

PROVENANCE

Finch & Co., Londres
Acquis au précédent en 2006

4 000-6 000 €



131

131

MASSUE MACANA, SURINAME / GUYANE

haut. 40 cm ; 15³/₄in

MACANA CLUB, SURINAME / GUYANA

PROVENANCE

Patrick Mestdagh, Bruxelles
Acquis au précédent en mars 2010

Traditionnellement, les massues *macana* étaient façonnées à partir d'un bois tropical très solide, les rendant ainsi capables d'asséner un coup mortel. Leurs surfaces étaient hautement polies, puis incisées d'images figuratives et abstraites. Ces dessins présentent de nombreux points communs avec les motifs peints que l'on retrouve sur les poteries du nord de l'Amazonie, y compris dans les basses terres de Guyane. Cependant, les massues *macana* ayant conservées ce décor gravé sont très rares, car la plupart du temps ces motifs se sont estompés avec le temps.

Ce type de massues en bois dur sculpté ne se trouvent nulle part ailleurs en Amazonie. Elles font également partie des premiers objets à être arrivés en Europe au XVIIe siècle en provenance de Guyane. Ces massues étaient des objets prestigieux et précieux, utilisés lors de danses et de rituels, ainsi que lors de combats par les tribus Arawak et Kalina notamment. Cependant, à la suite de l'introduction des armes en métal et des armes à feu par les missionnaires européens, ces massues en bois sont lentement tombées en désuétude.

Les massues guyanaises étaient des objets de curiosité et d'exotisme recherchés - peut-être en raison de la mauvaise réputation des Arawaks notamment connus pour leurs pratiques cannibales. En l'espace d'environ 200 ans, elles sont entrées dans les *Wunderkammers* (cabinets de curiosité) et les bibliothèques des plus illustres collectionneurs européens, dont celles de John Tradescant (1608-1662), le jardinier et botaniste anglais, qui a acquis plusieurs massues vers 1654 (aujourd'hui conservées au Ashmolean Museum, Oxford).

Cette pièce aux proportions monumentales, s'impose comme un des plus remarquables témoins de son corpus. Ses gracieuses lignes incurvées font écho à la simplicité modernistes de sa forme. La douce et chaude couleur brune de la patine renforce encore la qualité de cette massue *macana*.

4 000-6 000 €

132

BOUCLIER, ASMAT, IRIAN JAYA, INDONÉSIE

haut. 171 cm ; 67 3/10 in

ASMAT SHIELD, IRIAN JAYA, INDONESIA

PROVENANCE

Collection privée belge
Lempertz, Bruxelles, *A Sculptor's Eye*, 24 Octobre 2018, n° 200
Acquis lors de cette vente

5 000-7 000 €



132



133

133

STATUETTE MASCULINE, KWAKWAKA'WAKW, CÔTE NORD-OUEST

haut. 30 cm ; 11 1/4 in

KWAKWAKA'WAKW FIGURE OF A MAN, NORTH WEST COAST

PROVENANCE

Adam Prout, Worcestershire, Angleterre
Acquis au précédent

Les Kwakwaka'wakw, ou « le peuple parlant kwak'wala », vivent le long de la côte nord-ouest du Pacifique en Colombie-Britannique, au Canada. Ce peuple comptait autrefois 28 tribus qui vivaient dans le nord de l'île de Vancouver et sur le continent adjacent. Ils sont connus pour la cérémonie du Potlatch qui en kwak'wala veut littéralement dire « donner ». Cette cérémonie jalonne tous les moments importants de la vie des Kwakwaka'wakw : naissance, mariage et deuil notamment. C'est une fête heureuse organisée par le chef d'une tribu ou un hôte organisant le potlatch

au cours de laquelle des offrandes sont offertes, les masques exhibés et des danses mises en scène.

Cette rare statue kwakwaka'wakw est vraisemblablement la représentation symbolique d'un chaman au cours d'un rite de transformation.

Une statue comparable est conservée au British Museum (inv. Am1944.02.130), elle représente une figure zoomorphe (un ours ?) tenant en les bras un homme. Elle a été acquise sur place par le capitaine Sir Edmund Verney (1838-1910) présent sur la côte Nord Pacifiques des Etats-Unis entre 1862 et 1865.

Il est difficile d'interpréter précisément le parcours de la transformation chamanique symbolisé par cette figure, unique en son genre, représentant un homme portant un chapeau haut-de-forme occidental et un rapace. Cette statue incarne tout du moins les canons stylistiques de l'art de la Côte Nord-Ouest par la sobriété de ses lignes, la simplicité des formes qui traduisent un très grand réalisme.

12 000-18 000 €

134

STATUETTE FIGURANT UNE MATERNITÉ, KWAKWAKA'WAKW, CÔTE NORD-OUEST

haut. 21 cm ; 8 1/4 in

KWAKWAKA'WAKW MATERNITY FIGURE, NORTH WEST COAST

PROVENANCE

Adam Prout, Worcestershire, Angleterre
Acquis au précédent

Une statue figurant une maternité comparable est également conservée au British Museum (inv. Am 1954.05.1011).

10 000-15 000 €



134

□ 135

LUNETTES DE NEIGE, INUIT, ALASKA, FIN XIXE SIÈCLE-DÉBUT XXE SIÈCLE

IVOIRE DE MORSE

haut. 3,5 cm ; 13 cm, long. 13 3/4 in ; 5 1/10 in

INUIT SNOW GOGGLES, ALASKA, LATE 19TH-EARLY 20TH CENTURY

PROVENANCE

Adam Prout, Worcestershire, Angleterre
Acquis au précédent en mai 2012

• **2 000-3 000 €**



135



136

136

**COUTEAU À NEIGE, INUIT, ALASKA, XIXE SIÈCLE
DÉFENSE DE MORSE**

Haut. 61 cm ; 24 in

INUIT SNOW KNIFE, ALASKA, 19TH CENTURY

PROVENANCE

Collection privée française
Finch & Co., Londres
Acquis au précédent

• 6 000-7 000 €

137

**PIOCHE, INUPIAQ, ALASKA, XIXE SIÈCLE
DÉFENSE DE MORSE ET ÉPICÉA**

haut. 75 cm ; 29½ in

INUPIAQ PICKAXE, ALASKA, 19TH CENTURY

PROVENANCE

Finch & Co., Londres
Acquis au précédent en 2014

Cette très rare pioche provenant du nord de l'Alaska a un manche en épicéa et une lame en ivoire taillée dans une défense de morse. Celle-ci est percée de quatre trous dans lesquels s'enlace le fil en peau de phoque arrimé au trou du manche. D'après les observations de l'anthropologue américain Froelich Rainey (1907-1992) spécialiste de l'Alaska arctique et présent sur le terrain à Point Hope en 1940, ce genre de pioche servait souvent pour débiter les pointes des racines ou casser les mottes de tourbe.[1]

Un exemplaire comparable à la pioche de la Collection Edric van Vredenburg est conservé dans les collections du Ashmolean Museum of Art (inv. A. M. 660). Celui-ci provient

de la collection de Frederick William Beechey (1796-1856). Ce capitaine de marine anglais l'aurait acquis *in situ* lors d'une expédition chez les Inupiaq en 1826-1827. L'inventaire mentionne Point Barrow qui se trouve à l'extrême nord, en effet sur le territoire de ce peuple d'Alaska. Une pioche similaire est également répertoriée come ayant été acquis sur place à Point Barrow par Edward William Nelson (1855-1934) fameux naturaliste et ethnologue américain ayant accumulé une collection d'objet esquimaux considérable entre 1877 et 1881.[2]

Cette pioche de la Collection Edric van Vredenburg est remarquable car, dans un état de conservation exceptionnel, elle reflète l'artefact d'une civilisation méconnue en Europe. D'une grande rareté cet objet arbore une ligne formelle d'une modernité saisissante et de sa une fonction première utilitaire elle prend toute la dimension d'une œuvre d'art à part entière.

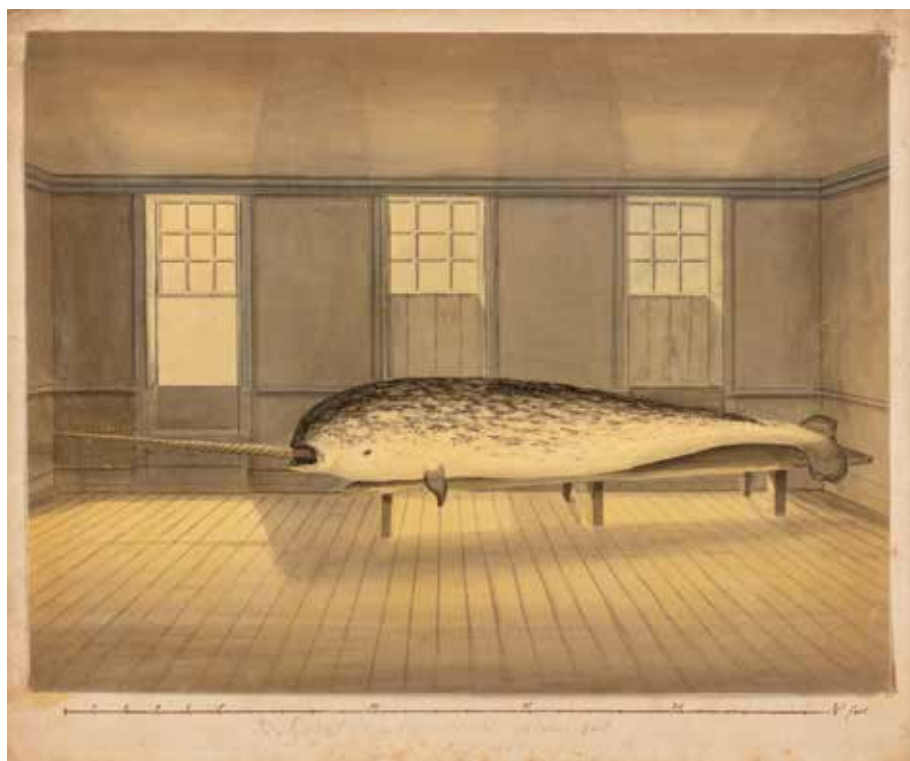
[1] Bockstoce J. R., *Eskimos of Northwest Alaska in the Early Nineteenth Century*, Pitt Rivers Museum Oxford, 1977, p. 73.

[2] Nelson E. W., *The eskimos about Bering Strait*, Smithsonian Anthropology, 1984 : pl. XXXV, pp. 79 et 89.

• 10 000-15 000 €



137



138



139

138

ECOLE DU XIXE SIÈCLE

Narval *Monodon monoceros*

Inscrit sur le montage d'origine 37.
Monodon Monoceros [...] 105. / [...] Plume et encre noire et lavis d'encre noire sur traits de graphite
22,9 x 29,6 cm ; 9 by 11 5/8 in.

19TH CENTURY SCHOOL

Inscribed on the original mount 37.
Monodon Monoceros [...] 105. / [...] Pen and black ink, black wash over traces of graphite

PROVENANCE

Ted Few, Londres.
Acquis au précédent dans les années 1990.

4 000-5 000 €

□ 139

PETIT HARNAIS EN FORME DE PHOQUE, INUIT, ALASKA, XIXE SIÈCLE

IVOIRE DE MORSE

haut. 5,5 cm ; 2 1/4 in

INUIT WALRUS IVORY DRAG HARNESS FIGURING A SEAL, ALASKA, 19TH CENTURY

PROVENANCE

Collection James Hooper (1897-1971), Londres/Arundel
Christie's, Londres, *The Collection of James Hooper*, 1976, 21 juin 1977, n° 132
Collection Philip M. Isaacson (1924-2013), Lewiston, Maine
Ross Levett, Maine, USA
Acquis au précédent

• 1 500-2 000 €



140

140

CONTRE-POIDS DE HARPON, OLD BERING SEA II, ALASKA, CA. 400-800 AP. J.-C.

IVOIRE DE MORSE

haut. 17 cm ; 6 3/4 in

HARPOON COUNTER WEIGHT, OLD BERING SEA II, ALASKA, CIRCA 400-800 AD.

PROVENANCE

Yanick van Ruysevelt, Bruxelles
Acquis au précédent

• 15 000-25 000 €

141

LUNETTES DE NEIGE, PROBABLEMENT OKVIK OU OLD BERING SEA I, ALASKA, CA. 100-400 AP. J.-C.

IVOIRE DE MORSE

haut. 17,4 cm ; 6 3/8 in

SNOW GOGGLES, POSSIBLY OKVIK OR OLD BERING SEA I, ALASKA, CA. 100-400 AD.

PROVENANCE

Finch & Co., Londres
Acquis au précédent en octobre 2005

• 10 000-15 000 €



141



142

□ 142

DIORAMA PRÉSENTANT UN KAYAK INUIT ET SES ACCESSOIRES DANS UNE VITRINE, ALASKA, FIN DU XIXE SIÈCLE

INUIT KAYAK IN GLASS CASE LABEL, ALASKA, LATE 19TH CENTURY

PROVENANCE

Acquis in Situ par George Strong Nares (1831-1915) en Arctique entre 1875 et 1876
Lodge & Thomas, Cornwall, 1 février 2019, n°556
Acquis lors de cette vente

• 1 500-2 500 €

□ 143

PAGAIE, INUIT, GROENLAND, XIXE SIÈCLE OS DE CÉTACÉ ET BOIS

haut. 213 cm ; 83 4/5in

INUIT PADDLE, GREENLAND, 19TH CENTURY

PROVENANCE

Collection Ralph Cox, Londres
Acquis au précédent ca. 1980

• 2 000-3 000 €

□ 144

PAGAIE, INUIT, GROENLAND, XIXE SIÈCLE OS DE CÉTACÉ ET BOIS

haut. 190 cm ; 74 4/5in

INUIT PADDLE, GREENLAND, 19TH CENTURY

PROVENANCE

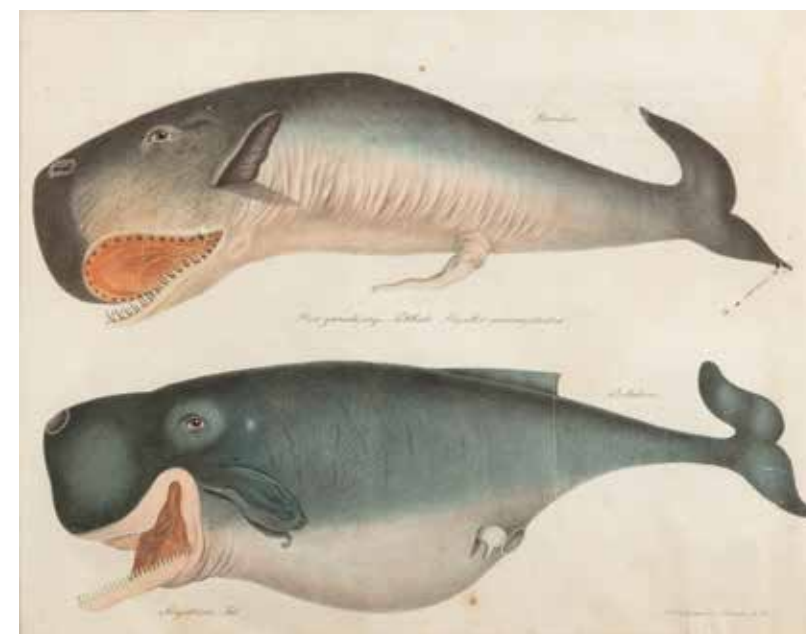
Collection privée anglaise
Collection Collin Gross, Londres
Acquis au précédent

• 2 000-3 000 €



143

144



145

145

ALOYS ZÖTL

Freistadt 1803 - 1887 Eferding

Baleines

Signé et daté en bas à droite A. Z fecit an 11. Jänner 1870.
Aquarelle sur papier
43,9 x 54,7 cm ; 17 1/4 by 21 1/2 in.

ALOYS ZÖTL

Signed and dated lower right A. Z fecit an 11. Jänner 1870.
Watercolour on paper

PROVENANCE

Guerain, Paris
Acquis au précédent en 2009

7 000-10 000 €

□ 146

LUNETTES DE NEIGE, INUPIAQ, ALASKA

haut. 13 cm ; 5 1/8in

INUPIAQ WOOD SNOW GOGGLES, ALASKA

PROVENANCE

Adam Prout, Worcestershire, Angleterre
Acquis au précédent en mai 2012

3 000-5 000 €



146



147



147

□ 147

NEBOJSA BEZANIC

n. 1964

Squelettes (quatre oeuvres)

encre et gouache sur papier

99 x 74 cm (deux oeuvres) et 74 x 99 cm (deux oeuvres) ;

39 x 29 1/8 in (deux oeuvres) et 29 1/8 x 39 in. (deux oeuvres)

NEBOJSA BEZANIC

ink and gouache on paper

PROVENANCE

Commandé directement à l'artiste.

⊕ 6 000-8 000 €



148



148

□ 148

NEBOJSA BEZANIC

n. 1964

Scènes de la Bible (cinq oeuvres)

signé et daté '10 (trois oeuvres) ; signé et daté '11 (deux oeuvres)

encre et aquarelle sur papier

Exécuté en 2010-2011.

98,5 x 73 cm ; 38 3/4 x 28 3/4 in. (deux oeuvres) ;

73 x 98,5 cm ; 38 3/4 x 28 3/4 in. (trois oeuvres)

NEBOJSA BEZANIC

signed and dated '10 (three works) ; signed and dated '11 (two works)

ink and watercolour on paper

Executed in 2010-2011.

PROVENANCE

Commandé directement à l'artiste.

⊕ 8 000-10 000 €



□ 149

NEBOJSA BEZANIC

n. 1964

Cinq continents (cinq oeuvres)

signé et daté 2011 (deux oeuvres) ; signé et daté 2012 (une oeuvre)

gouache et encre sur papier

Exécuté en 2011-2012.

75 x 98 cm ; 29½ x 38⅞in. (chacun)

NEBOJSA BEZANIC

signed and dated 2011 (two works) ; signed and dated 2012

(one work)

gouache and ink on paper

Executed in 2011-2012.

PROVENANCE

Commandé directement à l'artiste.

⊕ 7 000-10 000 €



□ 150

MARCELLO LO GIUDICE

n.1957

Blue Paper Landscape on the sea

technique mixte sur toile

150,2 x 120,4 cm ; 59⅞ x 47⅞in.

MARCELLO LO GIUDICE

mixed media on canvas

PROVENANCE

Acquis directement auprès de l'artiste en 1999.

⊕ 10 000-15 000 €

FIN DE LA VENTE

COMMENT ENCHÉRIR



1. RECHERCHER

Rendez-vous sur sothebys.com ou sur l'application Sotheby's pour rechercher des œuvres qui vous intéressent.



2. S'ENREGISTRER

Enregistrez-vous afin d'enchérir.



3. ENCHÉRIR

Enchérissez avant et pendant la vente où que vous soyez.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ENREGISTREMENT ET LA PARTICIPATION AUX ENCHERES

bids.paris@sothebys.com

FR +33 (0)1 53 05 53 48 fax +33 (0)1 53 05 52 93/52 94

sothebys.com/bidonline SUIVEZ-NOUS @SOTHEBYS

INFORMATIONS IMPORTANTES DESTINEES AUX ACHETEURS

La vente est soumise à la législation française et aux Conditions Générales de Vente imprimées dans ce catalogue ainsi qu'aux Conditions relatives aux enchères en ligne disponibles sur le site Internet de Sotheby's.

Il est important que vous lisiez attentivement les informations qui suivent, contenant des renseignements utiles sur la manière de participer aux enchères. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous assister. Merci de vous reporter également à la section « Renseignements sur la vente » figurant dans ce catalogue.

Il est aussi recommandé aux enchérisseurs potentiels de consulter le site www.sothebys.com pour prendre connaissance des données les plus récentes concernant les lots mis en vente.

Nous vous rappelons que les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques sont précisées dans un recueil qui a été approuvé par arrêté ministériel en date du 21 février 2012. Ce recueil des obligations déontologiques peut notamment être consulté sur le site www.conseildesventes.fr. Le commissaire du Gouvernement auprès du Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques peut être saisi par écrit de toute difficulté en vue de parvenir, le cas échéant, une solution amiable.

Provenance Dans certains cas, Sotheby's peut fournir l'historique d'un bien dans sa présentation au catalogue, notamment si cette information présente un intérêt scientifique, ou si elle est de notoriété publique, ou si elle permet de mieux caractériser le bien. Cependant, l'identité du vendeur ou des propriétaires précédents d'un bien peut ne pas être divulguée pour diverses raisons. Par exemple, le vendeur peut avoir demandé que son identité ne soit pas dévoilée, ou bien l'ancienneté du bien fait que l'identité de certains de ses précédents propriétaires n'est pas connue.

TVA

Régime de la marge – biens non marqués par un symbole

Tous les biens non marqués seront vendus sous le régime de la marge et le prix d'adjudication ne sera pas majoré de la TVA. La commission d'achat et la commission de frais généraux (ensemble les « Commissions ») seront majorées d'un montant tenant lieu de TVA (actuellement au taux de 20% ou 5,5% pour les livres) inclus dans la marge. Ce montant fait partie des Commissions et il ne sera pas mentionné séparément sur nos documents.

Biens mis en vente par des professionnels de l'Union Européenne † Les biens mis en vente par un professionnel de l'Union Européenne en dehors du régime de la marge seront marqués d'un † à côté du numéro du lot ou de l'estimation. Le prix d'adjudication, la commission d'achat et la commission de frais généraux seront majorés de la TVA (actuellement au taux de 20% ou 5,5% pour

les livres), à la charge de l'acheteur, sous réserve d'un éventuel remboursement de cette TVA en cas d'exportation vers un pays tiers à l'Union Européenne ou de livraison intracommunautaire à destination d'un professionnel identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne (cf. ci-après les cas de remboursement de cette TVA).

Remboursement de la TVA pour les professionnels de l'Union Européenne

La TVA sur la commission d'achat, la commission de frais généraux et sur le prix d'adjudication des biens marqués par un † sera remboursée si l'acheteur est un professionnel identifié à la TVA dans un autre pays de l'Union Européenne, sous réserve de la preuve de cette identification et de la fourniture de justificatifs du transport des biens de France vers un autre Etat membre, dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente.

Biens en admission temporaire † ou Ω

Les biens en admission temporaire en provenance d'un pays tiers à l'Union Européenne seront marqués d'un † ou Ω à côté du numéro du lot ou de l'estimation. Le prix d'adjudication sera majoré de frais additionnels de 5,5% net (†) ou de 20% net (Ω) et la commission d'achat et la commission de frais généraux seront majorées de la TVA actuellement au taux de 20% (5,5% pour les livres), à la charge de l'acheteur, sous réserve d'un éventuel remboursement de ces frais additionnels et de cette TVA en cas d'exportation vers un pays tiers à l'Union Européenne ou de livraison intracommunautaire (remboursement uniquement de la TVA sur la commission d'achat dans ce cas) à destination d'un professionnel identifié dans un autre Etat membre de l'Union Européenne (cf. ci-après les cas de remboursement de ces frais).

Remboursement de la TVA pour les non-résidents de l'Union Européenne

La TVA incluse dans la marge (pour les ventes relevant du régime de la marge) et la TVA facturée sur le prix d'adjudication, sur la commission d'achat et sur la commission de frais généraux seront remboursées aux acheteurs non-résidents de l'Union Européenne pour autant qu'ils aient fait parvenir au service comptable l'exemplaire n°3 du document douanier d'exportation, sur lequel Sotheby's figure dans la case 44 selon les modalités prévues par la « Note aux opérateurs » de la Direction générale des Douanes et droits indirects du 24 juillet 2017, visé par les douanes au recto et au verso, et que cette exportation soit intervenue dans un délai de deux mois à compter de la date de la vente aux enchères.

Tout bien en admission temporaire en France acheté par un non résident de l'Union Européenne fera l'objet d'une mise à la consommation (paiement de la TVA, droits et taxes) dès lors que l'objet aura été enlevé. Toutefois, si Sotheby's est informée par écrit que les biens en admission temporaire vont faire l'objet d'une réexportation et que les documents douaniers français sont

retournés visés à Sotheby's dans les 60 jours après la vente, la TVA, les droits et taxes pourront être remboursés à l'acheteur. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.

1. AVANT LA VENTE

Abonnement aux Catalogues Si vous souhaitez vous abonner à nos catalogues, veuillez contacter : +33 (0)1 53 05 53 05 ; +44 (0)20 7293 5000 ou +1 212 894 7000 ou par courriel : cataloguesales@sothebys.com.

Enchères Anticipées avant l'ouverture de la Vente en Salle

Pour la présente vente, la procédure usuelle des ordres d'achat est remplacée par la procédure décrite ci-après. En conséquence, **Sotheby's n'acceptera pas d'ordres d'achat « traditionnels »**. Si vous souhaitez enchérir sans pouvoir assister personnellement à la vente en salle, ou si vous préférez soumettre une enchère avant la vente en salle, vous devrez le faire sur le site internet www.sothebys.com, ou via l'application Sotheby's App ou toute autre plateforme internet permettant de porter des enchères (ci-après, les « Plateformes Internet »). Pour ce faire, vous devez créer un compte à votre nom chez Sotheby's en fournissant les informations demandées. Après la création de votre compte, vous pourrez sélectionner le lot souhaité et cliquer sur le bouton « Placer une enchère » pour démarrer le processus. Le montant de votre enchère devra être égal ou supérieur au montant de la mise à prix affichée sur les Plateformes Internet. Veuillez noter que Sotheby's pourra, le cas échéant, modifier la mise à prix avant le début de la vente en salle. En plaçant votre enchère, vous pourrez également indiquer, si vous le souhaitez, jusqu'à quel montant vous acceptez d'aller si votre première enchère est couverte.

En ce cas, le système informatique, après vous avoir demandé confirmation, portera automatiquement des enchères à votre nom, en réponse aux autres enchères, et s'arrêtera si le niveau maximal que vous avez indiqué est atteint. Notez que, si le lot a fait l'objet d'un prix de Réserve, le système génère des contre-enchères tant que le prix de Réserve n'est pas atteint. Sur la Plateforme Internet, l'enchère la plus élevée qui a été portée sera visible par tous. En revanche, le niveau de votre enchère maximale ne pourra être vu que par vous, ainsi que l'information selon laquelle vous êtes (ou n'êtes pas) le meilleur enchérisseur au moment de la consultation. Si le statut de votre enchère change, vous recevrez, avant l'ouverture de la vente en salle, un courriel et, si vous avez enchéri via l'application Sotheby's App et autorisé l'envoi de notifications, vous recevrez une notification de l'application. Vous pourrez augmenter le niveau de votre enchère maximale à tout moment avant l'ouverture de la vente en salle. A l'ouverture de la vente en salle, le commissaire-priseur débutera les enchères au niveau de l'enchère la plus élevée enregistrée sur la Plateforme Internet. Si, à ce moment-là, le niveau d'enchère maximal enregistré par vous sur la Plateforme Internet n'est pas atteint, le système continuera d'enchérir pour votre compte pendant la

vente en salle jusqu’au plafond enregistré. Vous pourrez également, pendant la vente en salle, continuer à enchérir personnellement via la Plateforme Internet à des paliers supérieurs au plafond que vous aviez enregistré. Après la clôture des enchères sur chaque lot, vous recevrez un courriel ou une notification (si vous avez enchéri via l’application Sotheby’s App et autorisé l’envoi de notifications) indiquant si vous avez été ou non déclaré adjudicataire du lot.

Les enchères en ligne sont soumises aux Conditions Online, publiées ci-après et également consultables sur Sotheby’s.com, ainsi qu’aux Conditions Générales de Vente. Les enchères en ligne peuvent ne pas être disponibles pour les Lots Premium.

Caractère indicatif des estimations Les estimations faites avant la vente sont fournies à titre purement indicatif. Toute offre dans la fourchette de l’estimation basse et de l’estimation haute a des chances raisonnables de succès. Nous vous conseillons toutefois de nous consulter avant la vente car les estimations peuvent faire l’objet d’ajustements. Les estimations ne prennent pas en compte la commission acheteur, la commission de frais généraux, le droit de suite (si applicable) ou la TVA.

L’état des biens Nous sommes à votre disposition pour vous fournir un rapport détaillé sur l’état des biens.

Tous les biens sont vendus tels quels, dans l’état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible pour les restaurations d’usage et petits accidents.

Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d’examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à sa description. Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

Dans le cadre de l’exposition d’avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d’inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l’ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations. A défaut, les enchérisseurs peuvent contacter le ou les experts de la vente afin d’obtenir de leur part des renseignements sur l’état des lots concernés.

Sécurité des biens Soucieuse de votre sécurité dans ses locaux, la société Sotheby’s s’efforce d’exposer les objets de la manière la plus sûre. Toute manipulation d’objet non supervisée par le personnel de Sotheby’s se fait à votre propre risque.

Certains objets peuvent être volumineux et/ ou lourds, ainsi que dangereux, s’ils sont maniés sans précaution. Dans le cas où vous souhaiteriez examiner plus attentivement des objets, veuillez faire appel au personnel de Sotheby’s pour votre sécurité et celle de l’objet exposé.

Certains biens peuvent porter une mention “NE PAS TOUCHER”. Si vous souhaitez les étudier plus en détails, vous devez demander l’assistance du personnel de Sotheby’s.

Objets mécaniques et électriques Les objets mécaniques et électriques (notamment les horloges et les montres) sont vendus sur la base de leur valeur décorative. Il ne faut donc pas s’attendre à ce qu’ils fonctionnent. Il est important avant toute mise en marche de faire vérifier le système électrique ou mécanique par un professionnel.

2. LES ENCHERES

Les enchères peuvent être portées, avant l’ouverture de la vente en salle, selon les modalités exposées ci-dessus et, pendant la vente en salle, en personne ou par téléphone ou en ligne ou par l’intermédiaire d’un tiers (les ordres étant dans ce dernier cas transmis par écrit ou par téléphone). Les enchères seront conduites en Euros. Un convertisseur de devises sera visible pendant les enchères à titre purement indicatif, seul le prix en Euros faisant foi.

Comment enchérir en personne dans la salle Pour enchérir en personne dans la salle, vous devrez vous faire enregistrer et obtenir une raquette numérotée avant que la vente aux enchères ne commence. Vous devrez présenter une pièce d’identité et des références bancaires. Si vous enchérissez pour la première fois, nous vous demanderons également votre adresse, votre téléphone, votre courriel et votre signature pour vous enregistrer et créer votre compte.

La raquette est utilisée pour indiquer vos enchères à la personne habilitée à diriger la vente pendant la vente. Si vous souhaitez enchérir sur un lot, assurez-vous que votre raquette soit bien visible par la personne habilitée à diriger la vente, et que celle-ci mentionne bien le numéro figurant sur votre raquette.

S’il y a le moindre doute quant au niveau de l’enchère ou quant à l’enchérisseur, attirez immédiatement l’attention de la personne habilitée à diriger la vente.

Tous les biens vendus seront facturés au nom et à l’adresse figurant sur le bordereau d’enregistrement de la raquette, aucune modification ne pourra être faite. En cas de perte de votre raquette, merci d’en informer immédiatement l’un des clerks de la vente.

À la fin de chaque session de vente, vous voudrez bien restituer votre raquette au guichet des enregistrements.

Enchères Anticipées avant l’ouverture de la Vente en Salle - Veuillez noter que les ordres d’achat écrits « traditionnels » ne seront pas acceptés pour cette vente. Si vous avez enchéri avant l’ouverture de la vente en salle (selon les modalités décrites ci-dessus dans la section « AVANT LA VENTE ») et que votre enchère n’a pas été exécutée à son montant maximal avant l’ouverture de la vente en salle, des enchères seront portées automatiquement pour votre compte pendant la vente en salle jusqu’au

plafond que vous aurez enregistré. Vous pourrez également continuer d’enchérir personnellement via une Plateforme Internet pendant la vente en salle pour aller au-delà du plafond enregistré.

Mandat à un tiers enchérisseur Si vous enchérissez dans la vente, vous le faites à titre personnel et nous pouvons vous tenir pour le seul responsable de cette enchère, à moins de nous avoir préalablement avertis que vous enchérisseriez au nom et pour le compte d’une tierce personne en nous fournissant un mandat écrit régulier que nous aurons enregistré. Dans ce cas, vous serez solidairement responsable avec ledit tiers du paiement du prix d’adjudication. En cas de contestation de la part du tiers, Sotheby’s pourra vous tenir pour seul responsable de l’enchère.

Enchérir par téléphone Si vous ne pouvez être présent en salle lors de la vente aux enchères, vous pouvez enchérir directement par téléphone. Les enchères téléphoniques sont acceptées pour tous les biens dont l’estimation basse est supérieure à 4 000 €. Étant donné que le nombre de lignes téléphoniques est limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 24 heures au moins avant la vente pour obtenir ce service dans la mesure des disponibilités techniques. En outre, dans le souci d’assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos confirmations écrites d’ordres d’achat par téléphone au moins 24 h avant la vente.

Nous vous recommandons également d’indiquer un ordre d’achat de sécurité que nous pourrions exécuter en votre nom au cas où nous serions dans l’impossibilité de vous joindre par téléphone. Des membres du personnel parlant plusieurs langues sont à votre disposition pour enchérir par téléphone pour votre compte.

Afin d’assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci seront enregistrées.

Les enchères téléphoniques sont acceptées aux risques du futur enchérisseur. Sotheby’s ne sera pas responsable en cas d’erreur ou d’omission quelconque dans la passation des enchères par téléphone, notamment en cas de problèmes techniques ou d’interruptions affectant la ligne téléphonique.

Enchérir en ligne pendant la vente en salle - Si vous ne pouvez être présent dans la salle pendant la vente aux enchères, vous pouvez également enchérir directement en ligne via une Plateforme Internet. Pour tout renseignement concernant une participation à la vente en ligne via une Plateforme Internet, veuillez consulter notre site internet.sothebys.com. Les enchères en ligne sont régies par les conditions relatives aux enchères en ligne en direct (dites « Conditions Online ») qui sont publiées ci-après et disponibles sur le site internet de Sotheby’s ou fournies sur demande. Les Conditions Online s’appliquent aux enchères en ligne en sus des Conditions Générales de Vente.

Tableau Convertisseur Pour faciliter les enchères, un tableau présentant les taux de conversion est installé dans de nombreuses salles de vente. Il affiche le numéro du lot et l’enchère actuelle en euros et en devises étrangères. Les taux de changes sont des approximations au regard des récentes actualisations et ne doivent pas être considérés comme le montant précis qui figurera sur la facture. Sotheby’s n’assume aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les montants indiqués. Seul le prix en euros fera foi.

3. LA VENTE

Conditions Générales de Vente et Conditions Online La vente aux enchères (y compris les enchères anticipées avant l’ouverture de la vente en salle via une Plateforme Internet) est régie par les Conditions Générales de Vente figurant dans ce catalogue et par les Conditions Online disponibles sur le site Internet de Sotheby’s. Quiconque a l’intention d’enchérir doit lire attentivement ces Conditions Générales de Vente et les Conditions Online. Celles-ci peuvent être, le cas échéant, modifiées par affichage dans la salle des ventes ou par des annonces faites par la personne habilitée à diriger des ventes.

Accès aux biens pendant la vente Par mesure de sécurité, l’accès aux biens pendant la vente sera interdit.

Déroulement de la vente La personne habilitée à diriger la vente commence les enchères au niveau qu’elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d’autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

4. APRES LA VENTE

Les adjudicataires recevront une facture détaillant leurs achats et indiquant les modalités de paiement et de collecte des biens.

Résultats de la vente Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur les résultats de vos ordres d’achat, veuillez téléphoner à Sotheby’s (France) S.A.S. au : +33 (0)1 53 05 53 34, fax +33 (0)1 53 05 52 93/52 94.

Paiement Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut être fait :

- par virement bancaire en Euros
- par chèque garanti par une banque en Euros
- par chèque en Euros
- par carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express, CUP). Veuillez noter que le montant maximum de paiement autorisé par carte de crédit est 40 000 €;
- en espèces en Euros, pour les particuliers ou les commerçants jusqu’à un montant inférieur ou égal à 1 000 € par vente (mais jusqu’à 15 000 € pour un particulier qui n’a pas sa résidence fiscale en France et qui n’agit pas pour les besoins d’une activité

professionnelle). Sotheby’s aura toute discrétion pour apprécier les justificatifs de non-résidence fiscale ainsi que la preuve que l’acheteur n’agit pas dans le cadre de son activité professionnelle.

Le Post-Sale Services et le bureau de remise des biens sont ouverts aux jours ouvrables de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Sotheby’s demande à tout nouveau client et à tout acheteur qui souhaite effectuer le paiement en espèces, sous réserve des dispositions légales en la matière, de fournir une preuve d’identité (sous forme d’une pièce d’identité comportant une photographie, telle que passeport, carte d’identité ou permis de conduire), ainsi qu’un justificatif de domicile.

Les chèques, y compris les chèques de banque, seront libellés à l’ordre de Sotheby’s. Bien que les chèques libellés en Euros par une banque française ou par une banque étrangère soient acceptés, nous vous informons que le bien ne sera pas délivré avant l’encaissement définitif du chèque, l’encaissement pouvant prendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines s’agissant de chèque étranger. En revanche, le lot sera délivré immédiatement s’il s’agit d’un chèque de banque.

Les chèques et virements bancaires seront adressés à l’ordre de:

HSBC Paris St Augustin
3, rue La Boétie
75008 Paris
Nom de compte : Sotheby’s (France) S.A.S.
Numéro de compte : 30056 00050 00502497340 26
IBAN : FR 76 30056 00050 00502497340 26
Adresse swift : CCFRFRPP

Veuillez indiquer dans vos instructions de paiement à votre banque votre nom, le numéro de compte de Sotheby’s et le numéro de la facture. Veuillez noter que nous nous réservons le droit de refuser le paiement fait par une personne autre que l’acheteur enregistré lors de la vente, que le paiement doit être fait en fonds disponibles et que l’approbation du paiement est requise. Veuillez contacter notre Post-Sale Services pour toute question concernant l’approbation du paiement.

Aucun frais n’est prélevé sur le paiement par carte Mastercard et Visa.

Nous nous réservons le droit de vérifier la source des fonds reçus.

Enlèvement des achats Les achats ne pourront être enlevés qu’après leur paiement et après que l’acheteur ait remis à Sotheby’s tout document permettant de s’assurer de son identité.

Les biens vendus dans le cadre d’une vente aux enchères qui ne sont pas enlevés par l’acheteur seront, à l’expiration d’un délai de 30 jours suivant l’adjudication (le jour de la vente étant inclus dans ce délai), entreposés aux frais risques et périls de l’acheteur, puis transférés, aux frais risques et périls de l’acheteur auprès d’une société de

gardiennage désignée par Sotheby’s.

Tous les frais dus à la société de gardiennage devront être payés par l’acheteur avant de prendre livraison des biens.

Assurance Sotheby’s décline toute responsabilité quant aux pertes et dommages que les lots pourraient subir à l’expiration d’un délai de 30 (trente) jours suivant la date de la vente, le jour de la vacation étant inclus dans le calcul. A l’expiration de ce délai, l’acheteur sera donc lui-même chargé de faire assurer les lots acquis.

Exportation des biens culturels L’exportation de tout bien hors de France ou l’importation dans un autre pays peut être soumise à l’obtention d’une ou plusieurs autorisation(s) d’exporter ou d’importer.

Il est de la responsabilité de l’acheteur d’obtenir les autorisations d’exportation ou d’importation.

Il est rappelé aux acheteurs que les biens achetés doivent être payés immédiatement après la vente aux enchères.

Le fait qu’une autorisation d’exportation ou d’importation requise soit refusée ou que l’obtention d’une telle autorisation prenne du retard ne pourra pas justifier l’annulation de la vente ni aucun retard dans le paiement du montant total dû.

Les biens vendus seront délivrés à l’acheteur ou expédiés selon ses instructions écrites et à ses frais, dès l’accomplissement, le cas échéant, des formalités d’exportation nécessaires.

Une Autorisation de Sortie de l’Union Européenne est nécessaire pour pouvoir exporter hors de l’Union Européenne des biens culturels soumis à la réglementation de l’Union Européenne sur l’exportation du patrimoine culturel (N° CEE 3911/92), Journal officiel N° L395 du 31/12/92.

Un Certificat pour un bien culturel est nécessaire pour déplacer, de la France à un autre État Membre de l’Union Européenne, des biens culturels évalués à hauteur ou au-dessus de la limite applicable fixée par le Service des Musées de France. Si vous le souhaitez, Sotheby’s pourra accomplir pour votre compte les formalités nécessaires à l’obtention de ce Certificat.

Un Certificat peut également s’avérer nécessaire pour exporter hors de l’Union Européenne des biens culturels évalués à hauteur ou au-dessus de la limite applicable fixée par le Service des Musées de France mais au-dessous de la limite fixée par l’Union Européenne.

On trouvera ci-après une sélection de certaines des catégories d’objets impliqués et une indication des limites au-dessus desquelles une Autorisation de Sortie de l’Union Européenne ou un Certificat pour un bien culturel peut être requis :

- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d’âge 30 000 €.
- Dessins ayant plus de 50 ans d’âge 15 000 €.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d’âge (autres que les aquarelles, gouaches, pastels et dessins ci-dessus) 150 000 €.
- Sculptures originales ou productions de l’art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l’original ayant plus de 50 ans d’âge 50 000 €.

- Livres de plus de cent ans d’âge (individuel ou par collection) 50 000 €.
- Véhicules de plus de 75 ans d’âge 50 000 €.
- Estantpes, gravures, sérigraphies et lithographies originales avec leurs plaques respectives et affiches originales ayant plus de 50 ans d’âge 15 000 €.
- Photographies, films et négatifs afférents ayant plus de 50 ans d’âge 15 000 €.
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de 100 ans d’âge 15 000 €.
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (individuels ou par collection) quelle que soit la valeur.
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d’âge quelle que soit la valeur.
- Éléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux ayant plus de 100 ans d’âge quelle que soit la valeur.
- Archives de plus de 50 ans d’âge quelle que soit la valeur.
- Tout autre objet ancien (notamment les bijoux) ayant plus de 50 ans d’âge 50 000 €.

Veuillez noter que le décret n°2004-709 du 16 juillet 2004 modifiant le décret n°93-124 du 29 janvier 1993 indique que « pour la délivrance du certificat, l’annexe du décret prévoit, pour certaines catégories, des seuils de valeur différents selon qu’il s’agit d’une exportation à destination d’un autre Etat membre de la Communauté européenne ou d’une exportation à destination d’un Etat tiers ».

Il est conseillé aux acheteurs de conserver tout document concernant l’importation et l’exportation des biens, y compris des certificats, étant donné que ces documents peuvent vous être réclamés par l’administration gouvernementale.

Nous attirons votre attention sur le fait qu’à l’occasion de demandes de certificat de libre circulation, il se peut que l’autorité habilitée à délivrer les certificats manifeste son intention d’achat éventuel dans les conditions prévues par la loi.

Sales Tax et Use Tax (taxes instituées par certains Etats aux Etats-Unis d’Amérique)

Les acheteurs sont informés que des taxes locales de vente « Sale Tax » ou de consommation « Use Tax » sont susceptibles de s’appliquer lors de l’importation de biens dans des pays étrangers suite à leur achat (à titre d’exemple, une « Use tax » est susceptible d’être due lorsque des biens sont importés dans certains états américains). Les acheteurs sont tenus de se renseigner par leurs propres moyens sur ces taxes locales.

Dans le cas où Sotheby’s procède, pour le compte d’un acheteur de cette vente, à la livraison d’un bien dans un Etat des Etats-

Unis d’Amérique dans lequel Sotheby’s est enregistrée aux fins de collecter des « Sales Taxes », Sotheby’s est tenue de collecter et de remettre à l’Etat concerné la « Sale Tax/Use Tax » applicable sur le prix d’achat total (y compris le prix d’adjudication, la commission acheteur, la commission de frais généraux, le droit de suite si applicable, les frais de transport et d’assurance), quel que soit le pays de résidence ou la nationalité de l’acheteur.

Lorsque l’acheteur a fourni à Sotheby’s avant la remise du bien un certificat d’exonération valable pour les biens destinés à la revente (« Resale Exemption Certificate »), la « Sale Tax/Use Tax » ne sera pas facturée. Les clients qui souhaitent fournir des documents relatifs à la revente ou l’exonération de taxe de leurs achats doivent contacter le département Post-Sale Services.

Les clients souhaitant que l’expédition de leur lot aux Etats-Unis soit organisée par Sotheby’s doivent contacter le responsable du Post Sale Service mentionné dans ce catalogue avant d’organiser l’expédition du lot.

Espèces en voie d'extinction Les objets qui contiennent de la matière végétale ou animale comme le corail, le crocodile, l’ivoire, les fanons de baleine, les carapaces de tortue, etc., indépendamment de l’âge ou de la valeur, requièrent une autorisation spéciale du Ministère français de l’Environnement avant de pouvoir quitter le territoire français. Veuillez noter que la possibilité d’obtenir une licence ou un certificat d’exportation ne garantit pas la possibilité d’obtenir une licence ou un certificat d’importation dans un autre pays, et inversement. A titre d’exemple, il est illégal d’importer de l’ivoire d’éléphant africain aux Etats-Unis. Nous suggérons aux acheteurs de vérifier auprès des autorités gouvernementales compétentes de leur pays les modalités à respecter pour importer de tels objets avant d’enchérir. Il incombe à l’acheteur d’obtenir toute licence et/ou certificat d’exportation ou d’importation, ainsi que toute autre documentation requise.

Veuillez noter que Sotheby’s n’est pas en mesure d’assister les acheteurs dans le transport de lots contenant de l’ivoire ou d’autres matériaux restreignant l’importation ou l’exportation vers les Etats-Unis. L’impossibilité d’exporter ou d’importer le lot ne justifie pas un retard de paiement du montant dû ou l’annulation de la vente.

Droit de préemption L’État peut exercer sur toute vente publique d’œuvres d’art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l’adjudication de l’objet mis en vente. L’État dispose d’un délai de 15 jours à compter de la vente publique pour confirmer l’exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l’État se subroge à l’acheteur.

Sont considérés comme œuvres d’art, pour les besoins de l’exercice du droit de préemption de l’État, les biens suivants :

(1) objets archéologiques ayant plus de cent ans d’âge provenant de fouilles et découvertes terrestres et sous-marines, de sites archéologiques ou de collections archéologiques ;

(2) éléments de décor provenant du démembrement d’immeuble par destination ;

(3) peintures, aquarelles, gouaches, pastels, dessins, collages, estampes, affiches et leurs matrices respectives ;

(4) photographies positives ou négatives quel que soit leur support ou le nombre d’images sur ce support ;

(5) œuvres cinématographiques et audiovisuelles ;

(6) productions originales de l’art statuaire ou copies obtenues par le même procédé et fontes dont les tirages ont été exécutés sous le contrôle de l’artiste ou de ses ayants-droit et limités à un nombre inférieur ou égal à huit épreuves, plus quatre épreuves d’artistes, numérotées ;

(7) œuvres d’art contemporain non comprises dans les catégories citées aux 3) à 6) ;

(8) meubles et objets d’art décoratif ;

(9) manuscrits, incunables, livres et autres documents imprimés ;

(10) collections et spécimens provenant de collections de zoologie, de botanique, de minéralogie, d’anatomie ; collections et biens présentant un intérêt historique, paléontologique, ethnographique ou numismatique ;

(11) moyens de transport ;

(12) tout autre objet d’antiquité non compris dans les catégories citées aux 1) à 11).

EXPLICATION DES SYMBOLES

La liste suivante définit les symboles que vous pourriez voir dans ce catalogue.

□ Absence de Prix de Réserve

A moins qu’il ne soit indiqué le symbole suivant (□), tous les lots figurant dans le catalogue seront offerts à la vente avec un prix de réserve. Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne peut être vendu. Ce prix est en général fixé à un pourcentage de l’estimation la plus basse figurant dans le catalogue. Ce prix ne peut être fixé à un montant supérieur à l’estimation la plus basse figurant dans le catalogue, ou annoncée publiquement par la personne habilitée à diriger la vente et consignée au procès-verbal. Si un lot de la vente est offert sans prix de réserve, ce lot sera indiqué par le symbole suivant (□). Si tous les lots de la vente sont offerts sans prix de réserve, une Mention Spéciale sera insérée dans le catalogue et ce symbole ne sera pas utilisé.

○ Propriété garantie

Un prix minimal lors d’une vente aux enchères ou d’un ensemble de ventes aux enchères a été garanti au vendeur des lots accompagnés de ce symbole. Cette garantie peut être émise par Sotheby’s ou conjointement par Sotheby’s et un tiers. Sotheby’s ainsi que tout tiers émettant une garantie conjointement avec Sotheby’s retirent un avantage financier si un lot garanti est vendu et risquent d’encourir une perte si la vente n’aboutit pas. Si le symbole « Propriété garantie » pour un lot n’est pas inclus dans la version imprimée du catalogue de la vente, une annonce sera faite au début de la vente ou avant la vente du lot, indiquant que ce lot fait l’objet d’une Garantie. Si tous les lots figurant dans un catalogue font l’objet d’une Garantie, les Notifications Importantes de ce catalogue en font mention et ce symbole n’est alors pas utilisé dans la description de chaque lot.

△ Bien sur lequel Sotheby's a un droit de propriété

Ce symbole signifie que Sotheby’s a un droit de propriété sur tout ou partie du lot ou possède un intérêt économique équivalent à un droit de propriété.

➤ Ordre irrévocable

Ce symbole signifie que Sotheby’s a reçu pour le lot un ordre d’achat irrévocable qui sera exécuté durant la vente à un montant garantissant que le lot se vendra. L’enchérisseur irrévocable reste libre d’enchérir au-dessus du montant de son ordre durant la vente. S’il n’est pas déclaré adjudicataire à l’issue des enchères, il percevra une compensation calculée en fonction du prix d’adjudication. S’il est déclaré adjudicataire à l’issue des enchères, il sera tenu de payer l’intégralité du prix, y compris la commission acheteur, la commission de frais généraux, le droit de suite (si applicable) et les autres frais, et ne recevra aucune indemnité ou autre avantage financier. Si un ordre irrévocable est passé après la date d’impression du catalogue, une annonce sera faite au début de la vente ou avant la vente du lot indiquant que celui-ci a fait l’objet d’un ordre irrévocable. Si l’enchérisseur irrévocable dispense des conseils en rapport avec le lot à une personne, Sotheby’s exige qu’il divulgue ses intérêts financiers sur le lot. Si un agent vous conseille ou enchérit pour votre compte sur un lot faisant l’objet d’un ordre d’achat irrévocable, vous devez exiger que l’agent divulgue s’il a ou non des intérêts financiers sur le lot.

Ⓢ Présence de matériaux restreignant l'importation ou l'exportation

Les lots marqués de ce symbole ont été identifiés comme contenant des matériaux organiques pouvant impliquer des restrictions quant à l’importation ou à l’exportation. Cette information est mise à la disposition des acheteurs pour leur convenance, mais l’absence de ce symbole ne garantit pas qu’il n’y ait pas de restriction quant à l’importation ou à l’exportation d’un lot.

Veuillez-vous référer au paragraphe « Espèces en voie d’extinction » dans la partie « Informations importantes destinées aux acheteurs ». Comme indiqué dans ce paragraphe, Sotheby’s n’est pas en mesure d’assister les acheteurs dans le transport des lots marqués de ce symbole vers les Etats-Unis. L’impossibilité d’exporter ou d’importer un lot marqué de ce symbole ne justifie pas un retard de paiement du montant dû ou l’annulation de la vente.

⊕ Biens assujettis au droit de suite

L’acquisition d’un lot marqué de ce symbole (⊕) est soumise au paiement du droit de suite, dont le montant représente un pourcentage du prix d’adjudication calculé comme suit :

Tranche du prix d’adjudication (en €)

Taux du droit de suite

De 0 à 50.000 € 4%

De 50.000,01 à 200.000 € 3%

De 200.000,01 à 350.000 € 1%

De 350.000,01 à 500.000 € 0,5%

Au-delà de 500.000 € 0,25%

Le montant du droit de suite dû représente la somme des montants calculés selon les tranches indiquées ci-dessus, et ne pourra excéder 12.500 euros pour chaque bien à chaque vente de celui-ci. Le montant maximum du droit de suite de 12.500 euros s’applique pour les biens adjugés à 2 millions d’euros et au-delà.

Q TVA

Les lots vendus aux acheteurs qui ont une adresse dans l’UE seront considérés comme devant rester dans l’Union Européenne. Les clients acheteurs seront facturés comme s’il n’y avait pas de symbole de TVA (cf. régime de la marge – biens non marqués par un symbole). Cependant, si les lots sont exportés en dehors de l’UE, ou s’ils sont l’objet d’une livraison intracommunautaire à destination d’un professionnel identifié dans un autre Etat membre de l’Union Européenne, Sotheby’s refacturera les clients selon le régime général de TVA (cf. Biens mis en vente par des professionnels de l’Union Européenne †) comme demandé par le vendeur.

Les lots vendus aux acheteurs ayant une adresse en dehors de l’Union Européenne seront considérés comme devant être exportés hors UE. De même, les lots vendus aux professionnels identifiés dans un autre Etat membre de l’Union Européenne seront considérés comme devant être l’objet d’une livraison intracommunautaire. Les clients seront facturés selon le régime général de TVA (cf. Biens mis en vente par des professionnels de l’Union Européenne †). Bien que le prix marteau soit sujet à la TVA, celle-ci sera annulée ou remboursée sur preuve d’exportation (cf. Remboursement de la TVA pour les non-résidents de l’Union Européenne et Remboursement de la TVA pour les professionnels de l’Union Européenne). Cependant, les acheteurs qui n’ont pas l’intention d’exporter leurs

lots en dehors de l’UE devront en aviser la comptabilité client le jour de la vente. Ainsi, leurs lots seront refacturés de telle manière que la TVA n’apparaisse pas sur le prix marteau (cf. Régime de la marge – biens non marqués par un symbole)

INFORMATION TO BUYERS

All property is being offered subject to French Law, to the Conditions of Sale printed in this catalogue and to the Conditions for Online Bidding in respect of bidding via the internet, which are available on Sotheby’s website (the “Conditions for Online Bidding”).

The following are intended to give you useful information on how to participate in an auction (including guidance on how to bid during the online pre-bidding period prior to the live auction). Our staff will be happy to assist you. Please refer to the Sales Enquiries and Information section of this catalogue. It is important that you read the following information carefully.

Prospective bidders should also consult www.sothebys.com for the most up to date cataloguing of the property in this catalogue.

Please note that French auction houses are subject to rules of professional conduct. These rules are specified in a code approved by a ministerial order of 21 February 2012. This document is available (in French) on the website of the regulatory body www.conseildesventes.fr .

A commissioner at the Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (regulatory body) can be contacted in writing for any issue and will assist, if necessary, in finding an amicable solution.

Provenance In certain circumstances, Sotheby’s may include the history of ownership of a work of art in the catalogue if such information contributes to scholarship or is otherwise well known and assists in distinguishing the work of art. However, the identity of the seller or previous owners may not be disclosed for a variety of reasons. For example, such information may be excluded to accommodate a seller’s request for confidentiality or because the identity of prior owners is unknown given the age of the work of art.

VAT RULES

Property with no VAT symbol (Margin Scheme) Where there is no VAT symbol, Sotheby’s is able to use the Margin Scheme and VAT will not normally be charged on the hammer price. Sotheby’s must bear VAT on the buyer’s premium and overhead premium (together the “Premiums”) and hence will charge an amount in lieu of VAT (currently at a rate of 20% or 5.5% for books) on those Premiums. This amount will form part of the Premiums on our invoice and will not be separately identified.

Property with † symbol (property sold by European Union professionals) Where there is the † symbol next to the property number or the estimate, the property is sold outside the margin scheme by EU professionals.

VAT will be charged to the buyer (currently at a rate of 20% or 5.5% for books) on the hammer price, buyer's premium, and overhead premium subject to a possible refund of such VAT if the property is exported outside the EU or if it is shipped to a company base in another EU country (see also paragraph below).

VAT refund for property with † symbol for European Union professionals VAT registered professionals buyers from other EU countries may have the VAT on the hammer price, on the buyer's premium and on the overhead premium refunded if they provide Sotheby's with their VAT registration number and evidence that the property has been removed from France to another country within the EU within a month of the date of sale.

Property with # or Ω symbols (temporary admission) These items with the # or Ω symbols next to the property number or the estimate have been imported from outside the EU to be sold at auction under temporary admission. VAT at a rate of 5.5% (#) or of 20 % (Ω) will be applied to the hammer price and VAT currently at a rate of 20 % (5.5 % for books) will be applied to the buyer's premium and to the overhead premium. These taxes will be charged to the buyer who may be able to claim a refund of these additional expenses and of this VAT if the property is exported outside the EU or if it is shipped to a company located in another EU country (refund of VAT only on the buyer's premium in that case) (cf. see also paragraph below)

VAT refund for non-European Union buyers Non-European Union (EU) buyers may have the amount in lieu of VAT (for property sold under the margin scheme) and any applicable VAT on the hammer price, on the buyer's premium and on the overhead premium refunded if they provide Sotheby's with evidence that the property has been shipped from France to another country outside the EU within two months of the date of sale (in the form of a copy of the export documentation stamped by customs officers, where Sotheby's appears in Box 44 in accordance with the arrangements laid down by the notice of July 24th, 2017 of the French Customs Authorities).

Any property which is on temporary admission in France and bought by a non EU resident will be subjected to clearance inward (payment of the VAT, duties and taxes) upon release of the property. However, if written confirmation is provided to Sotheby's that the temporarily imported property will be re-exported, and the French customs documentation has been duly signed and returned to Sotheby's within 60 days after the sale, the duties and taxes can be reimbursed to the buyer. After the 60-day period, no reimbursement will be possible.

1. BEFORE THE AUCTION

Catalogue Subscriptions If you would like to take out a catalogue subscription, please ring +33 (0)1 53 05 53 05; +44 (0)20 7293 5000 or +1 212 894 7000 or send an email to: cataloguesales@sothebys.com .

Bidding in advance of the live auction For this sale, the usual procedure for purchase orders is replaced by the procedure described below. As a result, Sotheby's will not accept "traditional" purchase orders. Certain auctions have a period of online bidding followed by a live auction. In such cases, If you are unable to attend the live auction in person, and wish to place bids, or simply wish to bid in advance of the live auction, you may do so on www.sothebys.com or via the Sotheby's App (each an "Online Platform" and together, the "Online Platforms"). In order to do so, you must register an account with Sotheby's and provide the requested information. Once you have done so, navigate to your desired lot, and click the "Place Bid" button to start the process. You may bid at or above the starting bid displayed on the relevant Online Platform. Please note that Sotheby's reserves the right to amend the starting bid prior to the start of the live auction. You may also input your maximum bid which, upon confirmation, will be executed automatically up to this predefined maximum value, in response to other bids, including bids placed by Sotheby's up to the amount of the Reserve (if applicable). The current leading bid will be visible to all bidders; the value and status of your maximum bid will be visible only to you. If the status of your bid changes, you will receive notifications via email and push notification (if you have enabled push notifications on your device) prior to the start of the live auction. You may raise your maximum bid at any time in advance of the live auction. Once the live auction begins, the auctioneer will open bidding at the current leading bid. The system will automatically continue to bid on your behalf up to your predetermined maximum bid, or you may continue to bid via an Online Platform during the live auction at the next increment. Upon the closing of each lot in the live auction, you will receive an email notification and a push notification (if you have bid via the Sotheby's App and enabled the push notification facility) indicating whether you have won or lost each lot on which you have placed a bid. Online bids are made subject to the Additional Terms and Conditions for Online Bidding, which are published below and can also be viewed at sothebys.com, as well as the Conditions of Business applicable to the sale. Online bidding may not be available for Premium Lots.

Pre-sale Estimates The pre-sale estimates are intended purely as a guide for prospective buyers. Any bid between the high and the low pre-sale estimates offers a fair chance of success. It is always advisable to consult us nearer the time of sale as estimates can be subject to revision. The estimates do not include the buyer's premium, the overhead premium, any applicable Artist's Resale right levy or VAT.

Condition of the Lots Solely as a convenience, we may provide condition reports.

All Lots are sold in the condition in which they were offered for sale with all their

imperfections and defects. No claim can be accepted for minor restoration or small damages.

It is the responsibility of the prospective bidders to inspect each property prior to the sale and to satisfy themselves that each property corresponds with its description. Given that the re-lining, frames and linings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.

All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each property for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration. Prospective buyers may contact the auction's experts to obtain information on the condition of a lot.

Safety of the property Sotheby's is concerned for your safety while on our premises and we endeavour to display items safely so far as is reasonably practicable. Nevertheless, should you handle any items on view at our premises, you do so at your own risk.

Some items can be large and/or heavy and can be dangerous if mishandled. Should you wish to view or inspect any items more closely please ask for assistance from a member of Sotheby's staff to ensure your safety and the safety of the property on view.

Some items on view may be labelled "PLEASE DO NOT TOUCH". Should you wish to view these items you must ask for assistance from a member of Sotheby's staff, who will be pleased to assist you.

Electrical and Mechanical Goods All electrical and mechanical goods (including without limitation clocks and watches) are sold on the basis of their decorative value only and should not be assumed to be operative. It is essential that prior to any intended use, the electrical system is checked and approved by a qualified electrician.

2. BIDDING IN THE SALE

Bids may be executed, prior to the start of the live auction by the method explained above and bids may be executed during the live auction in person during the auction or by telephone or online, or by a third person who will transmit the orders in writing or by telephone prior to the sale. The auctions will be conducted in Euros. A currency converter will be operated in the salesroom solely for Information purposes, only the Euro price is accurate.

Bidding in Person at the live auction To bid in person at the auction, you will need to register for and collect a numbered paddle before the auction begins. Proof of identity and bank references will be required. If you are a first-time bidder, you will also be asked for your address, phone number, email address and signature to create your account. The paddle is used to indicate your bids to the auctioneer during the auction. If you wish to bid on a

property, please indicate clearly that you are bidding by raising your paddle and attracting the auctioneer's attention. If you wish to bid on a lot please ensure that the auctioneer can see your paddle and that it is your number that is called out.

Should there be any doubts as to price or buyer, please draw the auctioneer's attention to it immediately.

Sotheby's will invoice all property sold to the name and address in which the paddle has been registered and invoices cannot be transferred to other names and addresses. In the event of loss of your paddle, please inform the sales clerk immediately.

At the end of the sale, please return your paddle to the registration desk.

Advance Bidding Please note that traditional absentee bids submitted in writing through our Bids Department will not be accepted for this sale. If you submit an "Advance Bid" (as described above in "BEFORE THE AUCTION") and your bid is not executed up to its maximum value before the live auction begins, your bid will continue to be executed automatically on your behalf during the live auction up to your predetermined maximum bid. You may also continue to bid during the live auction above your predetermined maximum bid via an Online Platform at the next increment above your maximum bid

Bidding as Principal If you make a bid at auction, you do so as principal and Sotheby's may hold you personally and solely liable for that bid unless it has been previously agreed that you are bidding on behalf of an identified and acceptable third party and you have produced a valid written power of attorney acceptable to us. In this case, you and the third party are held jointly and severally responsible. In the event of a challenge by the third party, Sotheby's may hold you solely liable for that bid.

Bidding by Telephone If you cannot attend the live auction, it is possible to bid on the telephone on property with a minimum low estimate of €4,000. As the number of telephone lines is limited, it is necessary to make arrangements for this service 24 hours before the sale. Moreover, in order to ensure a satisfactory service to bidders, we kindly ask you to make sure that we have received your written confirmation of telephone bids at least 24 hours before the sale.

We also suggest that you leave a covering bid which we can execute on your behalf in the event we are unable to reach you by telephone. Multi-lingual staff are available to execute bids for you.

Telephone bidding will be recorded, in the conditions provided by law, to avoid any misunderstanding regarding bidding during the auctions.

Telephone bids are accepted only at the caller's risk. Sotheby's will not accept any liability for failure to place such bids, in particular if such failure is due to technical to technical problems or any breakdown affecting a telephone line.

Live Online Bidding If you cannot attend the live auction, it is possible to bid live online via an Online Platform in this sale (both before the live auction using the "Bidding in advance of the live auction" method described in the section headed "BEFORE THE AUCTION" above and during the live auction via an Online Platform). For information about registering to bid via an Online Platform on www.sothebys.com or via the Sotheby's App, please refer to www.sothebys.com. Online bids are made subject to the Conditions for Online Bidding, which are published below and can also be viewed at www.sothebys.com , as well as the Conditions of Business applicable to this sale.

Currency Board As a courtesy to bidders, a currency board is operated in many salerooms. It displays the lot number and current bid in both euros and foreign currencies. Exchange rates are approximations based on recent exchange rate information and should not be relied upon as a precise invoice amount. Sotheby's assumes no responsibility for any error or omission in the currency amounts shown. Only the Euro price is accurate.

3. AT THE AUCTION

Conditions of Sale and Additional Terms and Conditions for Online Bidding Conditions The auction is governed by the Conditions of Sale printed in this catalogue and the Conditions for Online Bidding which are published below and can also be viewed at www.sothebys.com. Anyone considering bidding in the auction should read the Conditions of Sale and the Conditions for Online Bidding carefully. They may be amended by way of notices posted in the salesroom or by way of announcement made by the auctioneer.

Access to the property during the sale For security reasons, prospective bidders will not be able to view the property whilst the auction is taking place.

Auctioning The auctioneer may commence and advance the bidding at levels he considers appropriate and is entitled to place consecutive and responsive bids on behalf of the seller until the reserve price is achieved.

4. AFTER THE AUCTION

Successful bidders will receive an invoice detailing their purchases and giving instructions for payment and collection of goods.

Results If you would like to know the result of any absentee bids which you may have instructed us to execute on your behalf, please telephone Sotheby's (France) S.A.S. on: +33 (0)1 53 05 53 34, or by fax. +33 (0)1 53 05 52 93/52 94.

Payment Payment is due immediately after the sale and may be made by the following methods:

- Bank wire transfer in Euros
- Euro banker's draft
- Euro cheque

- Credit cards (Visa, Mastercard, American Express, CUP); Please note that 40,000 EUR is the maximum payment that can be accepted by credit card.
- Cash in Euros: for private or professionals to an equal or lower amount of €1,000 per sale (but to an amount of €15,000 for a non-French resident for tax purposes who does not operate as a professional). It remains at the discretion of Sotheby's to assess the evidence of non-tax residence as well as proof that the buyer is not acting for professional purposes.

Cashiers and the Collection of Purchases office are open each business day from 10am to 12.30pm and from 2pm to 6pm.

It is Sotheby's policy to require any new clients or buyers preferring to make a cash payment to provide proof of identity (by providing some form of government issued identification containing a photograph, such as a passport, identity card or driver's licence) and confirmation of permanent address.

Cheques and bank drafts should be made payable to Sotheby's. Although personal and company cheques drawn up in Euro by a French bank or foreign bank are accepted, you are advised that property will not be released before the final clearing of the cheque, which can take several days, or even several weeks in the case of foreign cheque (credit after clearing). Otherwise, the lot will be released immediately if you have a pre-arranged Cheque Acceptance Facility.

Bank transfers should be made to:

HSBC Paris St Augustin
3, rue La Boétie
75008 Paris
Name : Sotheby's (France) S.A.S.
Account Number : 30056 00050
00502497340 26
IBAN : FR 76 30056 00050 00502497340 26
Swift Code : CCFRFRPP

Please include your name, Sotheby's account number and invoice number with your instructions to your bank. Please note that we reserve the right to decline payments received from anyone other than the buyer of record that the payment must be done in disposable funds and that clearance of such payments will be required. Please contact our Post-Sales Services if you have any questions concerning clearance.

No administrative fee is charged for payment by Mastercard and Visa.

We reserve the right to seek identification of the source of funds received.

Collection of Purchases Purchases can only be collected after payment in full in cleared funds has been made and appropriate identification has been provided.

Should lots sold at auction not be collected by the buyer immediately after the auction, those lots will, after 30 days following the auction sale (including the date of the sale), be stored at the buyer's risk and expense and then transferred to a storage facility designated by Sotheby's at the buyer's risk and expense.

All charges due to the storage company must be paid in full by the buyer before collection of the property by the buyer.

Insurance Sotheby's accepts liability for loss or damage to lots for a maximum period of 30 (thirty) calendar days after the date of the auction (including the date of the auction). After that period, the purchased lots are at the Buyer's sole responsibility for insurance.

Export of cultural goods The export of any property from France or import into any other country may be subject to one or more export or import licences being granted.

It is the buyer's responsibility to obtain any relevant export or import licence.

Buyers are reminded that property purchased must be paid for immediately after the auction.

The denial of any export or import licence required or any delay in obtaining such licence cannot justify the cancellation of the sale or any delay in making payment of the total amount due.

Sold property will only be delivered to the buyer or sent to the buyer at their expense, following his/her written instructions, once the export formalities are complete.

An EU Licence is necessary to export from the European Union cultural goods subject to the EU Regulation on the export of cultural property (EEC No. 3911/92) Official Journal No. L395 of 31/12/92. Sotheby's, upon request, may apply for a licence to export your property outside France (a "Passport").

A French Passport is necessary to move from France to another Member State of the EU cultural goods valued at or above the relevant French Passport threshold.

A French Passport may also be necessary to export outside the European Union cultural goods valued at or above the relevant French Passport limit but below the EU Licence limit.

The following is a selection of some of the categories and a summary of the limits above which either an EU licence or a French Passport is required:

- Watercolours, gouaches and pastels more than 50 years old €30,000
- Drawings more than 50 years old €15,000
- Pictures and paintings in any medium on any material more than 50 years old (other than watercolours, gouaches and pastels above mentioned) €150,000
- Original sculpture or statuary and copies produced by the same process as the original more than 50 years old €50,000
- Books more than 100 years old singly or in collection €50,000
- Vehicles more than 75 years old €50,000
- Original prints, engravings, serigraphs and lithographs with their respective plates and original posters more than 50 years old €15,000
- Photographs, films and negatives there of more than 50 years old €15,000
- Printed Maps more than 100 years old €15,000
- Incunabula and manuscripts including

- maps and musical scores (single or in collections) irrespective of value
- Archaeological items more than 100 years old irrespective of value
- Elements of artistic, historic or religious monuments more than 100 years old irrespective of value
- Archives more than 50 years old irrespective of value
- Any other antique items, including jewels, more than 50 years old €50,000

Please note that French regulation n°2004-709 dated 16th July 2004 modifying French regulation n°93-124 dated 29th January 1993, states that «for the delivery of the French passport, the appendix of the regulation provides for some categories, different thresholds will depending where the goods will be sent outside or inside the EU».

We recommend that you keep any document relating to the import and export of property, including any licences, as these documents may be required by the relevant government authority.

Please note that when applying for a certificate of free circulation for the property, the authority issuing such certificate may express its intention to acquire the property within the conditions provided by law.

Sales and Use Taxes Buyers should note that local sales taxes or use taxes may become payable upon import of items following purchase (for example, use tax may be due when purchased items are imported into certain states in the US). Buyers should obtain their own advice in this regard.

In the event that Sotheby's ships items for a purchaser in this sale to a destination within a US state in which Sotheby's is registered to collect sales tax, Sotheby's is obliged to collect and remit the respective state's sales / use tax in effect on the total purchase price (including hammer price, buyer's premium, overhead premium, artist's resale right levy and any requested shipping services including insurance, as applicable) of such items, regardless of the country in which the purchaser resides or is a citizen.

Where the purchaser has provided Sotheby's with a valid Resale Exemption Certificate prior to the release of the property, sales / use tax will not be charged. Clients who wish to provide resale or exemption documentation for their purchases should contact Post Sale Services.

Clients who wish to have their purchased lots shipped to the US by Sotheby's are advised to contact the Post Sale Manager listed in the front of this catalogue before arranging shipping.

Endangered Species Items made of or incorporating plant or animal material such as coral, crocodile, ivory, whalebone, tortoiseshell, etc., irrespective of age or value, require a specific licence from the French Ministry of the Environment prior to leaving France. Please note that the ability to obtain an export licence or certificate does not ensure the ability to obtain an import

licence or certificate in another country, and vice versa. For example, it is illegal to import African elephant ivory into the United States. Sotheby's suggests that buyers check with their own government regarding wildlife import requirements prior to placing a bid. It is the buyer's responsibility to obtain any export or import licences and/or certificates as well as any other required documentation.

Please note that Sotheby's is not able to assist buyers with the shipment of any lots containing ivory and/or other restricted materials into the United States. A buyer's inability to export or import these lots cannot justify a delay in payment or a sale's cancellation.

Pre-emption right The French state retains a pre-emption right on certain works of art and archives which may be exercised during the auction. In case of confirmation of the pre-emption right within fifteen (15) days from the date of the sale, the French state shall be subrogated in the buyer's position.

Considered as works of art, for purposes of pre-emption rights are the following categories:

- (1) Archaeological objects more than 100 years old found during land based and underwater searches of archaeological sites and collections;
- (2) Pieces of decoration issuing from dismembered buildings;
- (3) Watercolours, gouaches and pastels, drawings, collages, prints, posters and their frames;
- (4) Photographs, films and negatives thereof irrespective of the number;
- (5) Films and audio-visual works;
- (6) Original sculptures or statuary or copies obtained by the same process and castings which were produced under the artists or legal descendants control and limited in number to less than eight copies, plus four numbered copies by the artists;
- (7) Contemporary works of art not included in the above categories 3) to 6);
- (8) Furniture and decorative works of art;
- (9) Incunabula and manuscripts, books and other printed documents;
- (10) Collections and specimens from zoological, botanical, mineralogy, anatomy collections ; collections and objects presenting a historical, palaeontological, ethnographic or numismatic interest;
- (11) Means of transport;
- (12) Any other antique objects not included in the above categories 1) to 11)

EXPLANATION OF SYMBOLS

The following key explains the symbols you may see inside this catalogue.

☐ No Reserve

Unless indicated by a box (☐), all lots in this catalogue are offered subject to a reserve. A reserve is the confidential hammer price

established between Sotheby's and the seller and below which a lot will not be sold. The reserve is generally set at a percentage of the low estimate and will not exceed the low estimate for the lot as set out in the catalogue or as announced by the auctioneer. If any lots in the catalogue are offered without a reserve, these lots are indicated by a box (☐). If all lots in the catalogue are offered without a reserve, a Special Notice will be included to this effect and the box symbol will not be used.

☐ Guaranteed Property

The seller of lots with this symbol has been guaranteed a minimum price from one auction or a series of auctions. This guarantee may be provided by Sotheby's or jointly by Sotheby's and a third party. Sotheby's and any third parties providing a guarantee jointly with Sotheby's benefit financially if a guaranteed lot is sold successfully and may incur a loss if the sale is not successful. If the Guaranteed Property symbol for a lot is not included in the printing of the auction catalogue, a pre-sale or pre-lot announcement will be made indicating that there is a guarantee on the lot. If every lot in a catalogue is guaranteed, the Important Notices in the sale catalogue will so state and this symbol will not be used for each lot.

☐ Property in which Sotheby's has an Ownership Interest

Lots with this symbol indicate that Sotheby's owns the lot in whole or in part or has an economic interest in the lot equivalent to an ownership interest.

☐ Irrevocable Bids

Lots with this symbol indicate that a party has provided Sotheby's with an irrevocable bid on the lot that will be executed during the sale at a value that ensures that the lot will sell. The irrevocable bidder, who may bid in excess of the irrevocable bid, will be compensated based on the final hammer price in the event he or she is not the successful bidder. If the irrevocable bidder is the successful bidder, he or she will be required to pay the full Buyer's Premium, Overhead Premium, the Artist Resale Right (if applicable) and will not be otherwise compensated. If the irrevocable bid is not secured until after the printing of the auction catalogue, a pre-sale or pre-lot announcement will be made indicating that there is an irrevocable bid on the lot. If the irrevocable bidder is advising anyone with respect to the lot, Sotheby's requires the irrevocable bidder to disclose his or her financial interest in the lot. If an agent is advising you or bidding on your behalf with respect to a lot identified as being subject to an irrevocable bid, you should request that the agent disclose whether or not he or she has a financial interest in the lot.

☐ Restricted Materials

Lots with this symbol have been identified at the time of cataloguing as containing organic material which may be subject to restrictions regarding import or export. The information is made available for the convenience of Buyers and the absence of the symbol is

not a warranty that there are no restrictions regarding import or export of the Lot.

Please refer to the section on "Endangered species" in the "Information to Buyers". As indicated in this section, Sotheby's is not able to assist buyers with the shipment of any lots with this symbol into the United States. A buyer's inability to export or import any lots with this symbol cannot justify a delay in payment or a sale's cancellation.

☐ Property Subject to the Artist's Resale Right

Purchase of lots marked with this symbol (Ⓐ) will be subject to payment of the Artist's Resale Right, at a percentage of the hammer price calculated as follows:

Portion of the hammer price (in €)

Royalty Rate

From 0 to 50,000 4%

From 50,000.01 to 200,000 3%

From 200,000.01 to 350,000 1%

From 350,000.01 to 500,000 0.5%

Exceeding 500,000 0.25%

The Artist's Resale Right payable will be the aggregate of the amount payable under the above rate bands, subject to a maximum royalty payable of 12,500 euros for any single work each time it is sold. The maximum royalty payable of 12,500 euros applies to works sold for 2 million euros and above.

☐ VAT

Items sold to buyers whose address is in the EU will be assumed to be remaining in the EU. The property will be invoiced as if it had no VAT symbol (see 'Property with no VAT symbol' above). However, if the property is to be exported from the EU, or if it is removed to an identified professional in another EU country, Sotheby's will re-invoice the property under the normal VAT rules (see 'Property sold with a † symbol' above) as requested by the seller.

Items sold to buyers whose address is outside the EU will be assumed to be exported from the EU. Likewise, items sold to identified professionals in another EU country will be assumed as subject to an intracommunity supply. The property will be invoiced under the normal VAT rules (see 'Property sold with a † symbol' above). Although the hammer price will be subject to VAT this will be cancelled or refunded upon export - see 'Exports from the European Union'. However, buyers who are not intending to export their property from the EU should notify our Client Accounts Department on the day of the sale and the property will be re-invoiced showing no VAT on the hammer price (see 'Property sold with no VAT symbol' above).

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A complete translation in English of our Conditions of Business is available on www.

sothebys.com or on request +33 (0)1 53 05 53 05.

Article I : Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente, auxquelles s'ajoutent les conditions relatives aux enchères en ligne, accessibles sur le site internet de Sotheby's ou disponibles sur demande (dites « Conditions Online »), régissent les relations entre, d'une part, la société Sotheby's France S.A.S (« Sotheby's ») agissant en tant que mandataire du (des) vendeur(s) dans le cadre de son activité de vente de biens aux enchères publiques ainsi que de son activité de vente de gré à gré des biens non adjugés en vente publique, et, d'autre part, les acheteurs, les enchérisseurs et leurs mandataires et ayants-droit respectifs.

Dans le cadre des ventes mentionnées au paragraphe précédent, Sotheby's agit en qualité de mandataire du vendeur, le contrat de vente étant conclu entre le vendeur et l'acheteur.

Les présentes Conditions Générales de Vente, les Conditions Online pour les enchères en ligne et toutes les notifications, descriptions, déclarations et autres concernant un bien quelconque, qui figurent dans le catalogue de la vente ou qui sont affichées dans la salle de vente, sont susceptibles d'être modifiées par toute déclaration faite par le commissaire-priseur de ventes volontaires préalablement à la mise aux enchères du bien concerné.

Le « groupe Sotheby's » comprend la société Sotheby's dont le siège est situé aux Etats-Unis d'Amérique, toutes les entités contrôlées par celle-ci au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce (y compris Sotheby's) ainsi que la société Sotheby's Diamonds et toutes les entités contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-3 du Code de Commerce.

Le fait de participer à la vente vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente, des Conditions Online pour les enchères en ligne et des Informations Importantes Destinées aux Acheteurs.

AVANT LA VENTE EN SALLE

Article II : État des biens vendus

(a) Tous les lots sont vendus tels quels, dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente, avec leurs imperfections ou défauts. Les enchérisseurs reconnaissent que l'ancienneté et la nature des lots mis en vente impliquent que ceux-ci ne soient pas nécessairement en parfait état. La description des lots dans le catalogue de vente n'est pas forcément exhaustive et l'absence d'indication particulière quant à l'état d'un lot ne signifie pas qu'il soit dépourvu d'imperfections ou de défauts. Aucune réclamation ne sera admise relativement aux restaurations mineures et/ou d'usage et aux petits accidents. Pour certains lots, un rapport d'état est disponible à titre purement indicatif. Les reproductions des lots dans le catalogue de la vente et/ou publiées en ligne font partie du rapport d'état. Il convient cependant de noter que ces

reproductions peuvent ne pas donner une image entièrement fidèle de l'état réel d'un lot, notamment parce que les couleurs ou les ombres figurant sur la reproduction peuvent différer de ce que percevrait un observateur direct. Le fait que le catalogue de la vente et/ ou les rapports d'état mentionnent l'existence de défauts ou d'imperfections pour un lot ne signifie pas que ces mentions soient exhaustives. Le lot peut comporter d'autres imperfections ou défauts, non signalés et/ou non visibles sur les reproductions.

(b) Les indications fournies par Sotheby's sur les lots sont le reflet de son opinion raisonnable et ne peuvent être regardées comme émanant d'un professionnel de la conservation ou de la restauration. L'opinion de Sotheby's sur un lot dépend notamment de l'information donnée par le vendeur. Sotheby's ne peut procéder à des recherches et enquêtes exhaustives sur chacun des lots qui lui sont confiés. Les dimensions des lots sont données à titre indicatif. Pour toutes ces raisons, les enchérisseurs ne doivent pas se fonder uniquement sur les indications et rapports d'état fournis par Sotheby's. Ils doivent se renseigner personnellement sur les lots qui les intéressent et demander, le cas échéant, des avis externes de la part de professionnels compétents, avant de décider d'enchérir.

Article III : Droits de propriété intellectuelle

Aucune garantie n'est donnée par Sotheby's ou par le vendeur quant à l'existence de droits de propriété intellectuelle sur les biens mis en vente. Lorsque de tels droits existent, il est rappelé que l'achat du bien n'emporte en aucun cas transfert à l'acquéreur des droits de propriété intellectuelle sur ledit bien, tels que notamment les droits de reproduction ou de représentation

Article IV : Indications du catalogue

Les indications portées sur le catalogue sont établies par Sotheby's avec toute la diligence requise d'un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des rectifications affichées dans la salle de vente avant l'ouverture de la vacation ou de celles annoncées par le commissaire-priseur de ventes volontaires en début de vacation et portées sur le procès-verbal de la vente. Les indications sont établies compte tenu des informations données par le vendeur, des connaissances scientifiques, techniques et artistiques et de l'opinion généralement admise des experts et des spécialistes, existantes à la date à laquelle lesdites indications sont établies.

Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et peuvent faire l'objet de modifications à tout moment avant la vente. Les estimations ne prennent pas en compte la commission acheteur, la commission de frais généraux, le droit de suite (si applicable) ou la TVA.

Toute reproduction de textes, d'illustrations ou de photographies figurant au catalogue nécessite l'autorisation préalable de Sotheby's.

Article V : Exposition

Dans le cadre de l'exposition avant-vente, tout acheteur potentiel a la possibilité d'inspecter chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

Article VI : Ordres d'achat

Bien que les futurs enchérisseurs aient tout avantage à être présents à la vente, Sotheby's peut, sur demande, exécuter des ordres d'achat pour leur compte, y compris par téléphone, télécopie ou messagerie électronique si ce dernier moyen est indiqué spécifiquement dans le catalogue, étant entendu que Sotheby's, ses agents ou préposés, ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci. Sotheby's se réserve le droit d'enregistrer, dans les conditions prévues par la loi, les enchères portées par téléphone ou par Internet.

Toute personne qui ne peut être présente en salle pour la vente aux enchères, peut enchérir en ligne. Ces enchères en ligne peuvent être portées avant le début de la vente en salle via le système d'enchères anticipées puis pendant la vente. Les enchères en ligne sont régies par les Conditions Online disponibles sur le site Internet de Sotheby's ou fournies sur demande. Les Conditions Online s'appliquent aux enchères en ligne en sus des présentes Conditions Générales de Vente.

Toute personne physique qui enchérit est réputée agir pour son propre compte. Si l'enchérisseur entend représenter une autre personne, physique ou morale, il doit le notifier par écrit à Sotheby's avant la vente. Sotheby's se réserve le droit de refuser si la personne représentée n'est pas suffisamment connue de Sotheby's. En tout état de cause, l'enchérisseur, personne physique, demeure solidairement responsable avec la personne, physique ou morale, qu'il représente de l'exécution des engagements incombant à tout acheteur en vertu de la loi, des présentes Conditions Générales de Vente et des Conditions Online. En cas de contestation de la part de la personne représentée, Sotheby's pourra tenir l'enchérisseur pour seul responsable de l'enchère en cause.

Article VII : Retrait des biens

Sotheby's pourra, sans que sa responsabilité puisse être engagée, retirer de la vente les biens proposés à la vente pour tout motif légitime (notamment en cas de (i) non-respect par le vendeur de ses déclarations et garanties, (ii) de doute légitime sur l'authenticité du bien proposé à la vente, ou (iii) à la suite d'une opposition formulée par un tiers quel qu'en soit le bien fondé, ou (iv) si, compte tenu des circonstances, la mise en vente du Bien pourrait porter atteinte à la réputation de Sotheby's ou (v) en application d'une décision de justice, ou (vi) en cas de révocation par le vendeur de son mandat).

Si Sotheby's a connaissance d'une contestation relative au titre de propriété du bien que le vendeur a confié à Sotheby's ou relative à une sûreté ou un privilège grevant celui-ci, Sotheby's ne pourra remettre ledit bien au vendeur tant que la contestation n'aura pas été résolue en faveur du vendeur.

Article VIII : Experts extérieurs

Conformément à l'article L. 321-29 du Code de commerce, Sotheby's peut faire appel à des experts extérieurs pour l'assister dans la description, la présentation et l'estimation de biens. Lorsque ces experts interviennent dans l'organisation de la vente, mention de leur intervention est faite dans le catalogue. Si cette intervention se produit après l'impression du catalogue, mention en est faite par le commissaire-priseur dirigeant la vente avant le début de celle-ci et cette mention est consignée au procès-verbal de la vente.

Sotheby's s'assure préalablement que les experts extérieurs auxquels elle a recours ont souscrit une assurance couvrant leur responsabilité professionnelle, étant précisé que Sotheby's demeure solidairement responsable avec ces experts.

Sauf indication contraire, les experts extérieurs intervenant dans les ventes de Sotheby's ne sont pas propriétaires des biens offerts à la vente.

PENDANT LA VENTE

Article IX : Déroulement de la vente

Sauf indication contraire, tous les lots figurant au catalogue sont offerts à la vente avec un prix de réserve.

Le commissaire-priseur de ventes volontaires dirigeant la vente prononce les adjudications. Il assure la police de la vente et peut faire toutes réquisitions pour y maintenir l'ordre.

A l'ouverture de chaque vacation, le commissaire-priseur de ventes volontaires fait connaître les modalités de la vente et des enchères.

Chaque lot est identifié par un numéro qui correspond au numéro qui lui est attribué dans le catalogue de la vente.

Sauf déclaration contraire du commissaire-priseur de ventes volontaires, la vente est effectuée dans l'ordre de la numérotation des lots, étant précisé que, avant ou pendant la vente, Sotheby's peut procéder à des retraits de biens de la vente conformément à la loi.

Le commissaire-priseur de ventes volontaires commence les enchères au niveau qu'il juge approprié et les poursuit de même. Il peut porter des enchères successives ou répondre jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.

En cas de doute sur la validité de toute enchère, et notamment en cas d'enchères simultanées, le commissaire-priseur de ventes volontaires peut, à sa discrétion, annuler l'enchère portée et poursuivre la procédure de vente aux enchères du lot concerné.

Sotheby's se réserve la possibilité de ne pas prendre l'enchère portée par ou pour le compte d'un enchérisseur si celui-ci a été précédemment en défaut de paiement ou a été impliqué dans des incidents de paiement, de telle sorte que l'acceptation de son enchère pourrait mettre en cause la bonne fin de la vente aux enchères.

Le commissaire-priseur de ventes volontaires peut, si le vendeur en est d'accord, procéder à toute division des biens mis en vente. Il peut aussi procéder à la réunion des biens mis en vente par un même vendeur.

Article X : Adjudication / Transfert de propriété / Transfert de risque

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'acheteur sous réserve que le commissaire-priseur de ventes volontaires accepte la dernière enchère en déclarant le lot adjudgé. Un contrat de vente entre l'acheteur et le vendeur sera alors formé, à moins que, après qu'un lot ait été adjudgé, il apparaisse qu'une erreur a été commise ou une contestation est élevée. Dans ce cas, le commissaire-priseur de ventes volontaires aura la faculté discrétionnaire de constater que la vente de ce lot n'est pas formée et pourra décider, selon le cas, de désigner un autre adjudicataire, ou de poursuivre les enchères, ou d'annuler la vente et de remettre en vente le lot concerné. Cette faculté devra être mise en œuvre avant que le commissaire-priseur de ventes volontaires ne prononce la fin de la vacation. Les ventes seront définitivement formées à la clôture de la vacation. Si une contestation s'élève après la vacation, le procès-verbal de la vente fera foi.

L'acheteur ne deviendra propriétaire du bien adjudgé qu'à compter du règlement effectif à Sotheby's du prix d'adjudication, du montant du droit de suite si applicable, de la commission acheteur, de la commission de frais généraux et des frais dus.

Cependant, tous les risques afférents au bien adjudgé seront transférés à la charge de l'acheteur à l'expiration d'un délai de 30 (trente) jours suivant la date de la vente, le jour de la vacation étant inclus dans le calcul. Si le lot est retiré par l'acheteur avant l'expiration de ce délai, le transfert de risques interviendra lors du retrait du bien par l'acheteur.

En cas de dommages (notamment perte, vol ou destruction) causés au bien adjudgé, survenant avant le transfert des risques à l'acheteur et après le paiement effectif à Sotheby's du prix d'adjudication, du montant du droit de suite si applicable et des commissions et frais dus, l'indemnité versée par Sotheby's à l'acheteur ne pourra être supérieure au prix d'adjudication (hors taxes). Aucune indemnité ne sera due dans les cas suivants : (i) dommages causés aux encadrements et verres recouvrant les biens achetés, (ii) dommages causés par un tiers à qui le bien a été confié en accord avec l'acheteur, en ce compris les erreurs de traitement (notamment travaux de restauration, encadrement ou nettoyage), (iii) dommages causés de manière directe ou indirecte, par les changements d'humidité ou de température, l'usure

normale, la détérioration progressive ou le vice caché (notamment la vermoulure), (iv) dommages causés par les guerres ou les armes de guerre utilisant la fission atomique ou la contamination radioactive, les armes chimiques, biochimiques ou électromagnétiques.

Article XI : Droit de préemption

L'État français dispose d'un droit de préemption sur certaines œuvres d'art et archives, dont l'exercice, au cours de la vente, doit être confirmé dans un délai de 15 (quinze) jours suivant la date de la vente. En cas de confirmation dans ce délai, l'État français est subrogé à l'acheteur.

APRES LA VENTE

Article XII : Commission d'achat et Commission de frais généraux

L'acheteur est tenu de payer à Sotheby's, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat et une commission de frais généraux qui font parties du prix d'achat.

Le montant HT de la commission d'achat est de 25% du prix d'adjudication sur la tranche jusqu'à 700.000 € inclus, de 20% sur la tranche supérieure à 700.000€ jusqu'à 3.200.000€ inclus, et de 13,9% sur la tranche supérieure à 3.200.000€, la TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur calculée sur la commission d'achat étant ajoutée et prélevée en sus par Sotheby's.

La commission de frais généraux correspondant à une quote-part des frais généraux de Sotheby's relatifs aux installations, à la manutention des biens et aux autres frais administratifs. La commission de frais généraux HT est de 1% du prix d'adjudication, la TVA ou toute taxe similaire au taux en vigueur calculée sur la commission de frais généraux étant prélevée en sus par Sotheby's.

Article XIII : Règlement

Dès qu'un bien est adjudgé, l'acheteur doit présenter au commissaire-priseur dirigeant la vente ou à ses assistants, le numéro sous lequel il est enregistré et acquitter immédiatement le montant du prix d'adjudication, de la commission d'achat, la commission de frais généraux, du montant du droit de suite si applicable et des frais de vente en euros.

L'acheteur doit procéder à l'enlèvement de ses achats à ses propres frais.

Conformément à l'article L. 321-6 du Code de commerce, les fonds détenus par Sotheby's pour le compte de tiers sont portés sur des comptes destinés à ce seul usage ouverts dans un établissement de crédit. En outre, Sotheby's a souscrit auprès d'organismes d'assurance ou de cautionnement des contrats garantissant la représentation de ces fonds.

Article XIV : Défaut de paiement de l'acheteur

En cas de défaut de paiement de l'acheteur, Sotheby's lui adressera une mise en

demeure. Si cette mise en demeure reste infructueuse :

(a) Le bien pourra être remis en vente sur réitération des enchères (également appelée « revente sur folle enchère »); l'acquéreur défaillant devra indemniser Sotheby's de tous les frais encourus pour l'organisation de cette remise en vente ; en outre, si le prix atteint par le bien à l'issue de la réitération des enchères est inférieur au prix atteint lors de l'enchère initiale, l'acquéreur défaillant devra payer la différence entre l'enchère initiale et le prix finalement atteint (y compris toute différence dans le montant de la commission d'achat, la commission de frais généraux ainsi que la TVA ou toute taxe similaire applicable) ;

(b) Si le bien n'est pas remis en vente sur réitération des enchères, le vendeur, ou Sotheby's agissant en son nom, pourra :

(i) Soit notifier à l'acquéreur défaillant la résolution de plein droit de la vente : la vente sera alors réputée ne jamais avoir eu lieu et l'acquéreur défaillant demeurera redevable envers le vendeur et envers Sotheby's de la réparation du préjudice causé, comprenant notamment les commissions d'achat et de frais généraux, frais, accessoires et pénalités dus en application des présentes conditions générales de vente ;

(ii) Soit poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication (augmenté de tous les frais, les commissions d'achat et de frais généraux et taxes dus, et du montant du droit de suite si applicable)

Article XV : Conséquences pour l'acheteur d'un défaut de paiement

(a) Quelle que soit l'option retenue conformément à l'Article XIV (réitération des enchères, résolution de plein droit de la vente ou exécution forcée de la vente), l'acquéreur défaillant sera tenu, du seul fait de son défaut de paiement, de payer :

(i) Tous les frais et accessoires encourus par Sotheby's, de quelque nature qu'ils soient, relatifs au défaut de paiement (incluant notamment les frais de conseil) ;

(ii) des pénalités de retard calculées en appliquant, pour chaque jour de retard, un taux EURIBOR 1 mois augmenté de 6% sur la totalité des sommes dues (le nombre de jours de retard étant rapportés à une année de 365 jours) ; et

(iii) des dommages et intérêts permettant de compenser intégralement le préjudice subi par Sotheby's, incluant notamment toutes les commissions que Sotheby's aurait dû percevoir sur la vente.

(b) Sotheby's pourra communiquer les nom et adresse de l'acquéreur défaillant au vendeur afin de permettre à ce dernier de faire valoir ses droits.

(c) Sotheby's pourra exercer ou faire exercer tous les droits et recours, et notamment le droit de rétention, sur toute somme d'argent ou tout bien de l'acquéreur défaillant dont elle ou une autre société du groupe Sotheby's aurait la garde,

(d) Sotheby's pourra interdire à l'acquéreur

défaillant d'enchérir dans les ventes organisées par le Groupe Sotheby's ou subordonner la possibilité d'y enchérir au versement d'une provision.

Article XVI : Exportation et importation

L'exportation de tout bien de France, et l'importation dans un autre pays, peuvent être sujettes à une ou plusieurs autorisations (d'exportation ou d'importation). Il est de la responsabilité de l'acheteur d'obtenir toute autorisation nécessaire à l'exportation ou à l'importation. Le refus de toute autorisation d'exportation ou d'importation ou tout retard consécutif à l'obtention d'une telle autorisation ne justifiera ni la résolution ou l'annulation de la vente par l'acheteur ni un retard de paiement du bien.

Article XVII : Remise des biens

L'emballage et la manutention des biens sont réalisés aux risques de l'acheteur.

Le bien adjudgé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque (i) Sotheby's a perçu le paiement intégral effectif du prix d'adjudication, de la commission d'achat, la commission de frais généraux, du montant du droit de suite si applicable et des frais de vente de celui-ci, augmentés de toutes taxes y afférentes, ou lorsque toute garantie satisfaisante lui a été donnée sur ledit paiement, et (ii) l'acheteur a délivré à Sotheby's tout document permettant de s'assurer de son identité (que ce soit, selon le cas, une personne physique ou une personne morale).

Sotheby's est autorisée à exercer un droit de rétention sur le bien adjudgé, ainsi que sur tout autre bien appartenant à l'acheteur et détenu par Sotheby's jusqu'au paiement effectif de l'intégralité des sommes dues par l'acheteur ou jusqu'à la réception d'une garantie de paiement satisfaisante.

Article XVIII : Biens non enlevés par l'acheteur

Les biens vendus dans le cadre d'une vente aux enchères ou d'une vente de gré à gré, qui ne sont pas enlevés par l'acheteur seront, à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant l'adjudication ou la vente de gré à gré (le jour de la vente étant inclus dans ce délai), entreposés aux frais, risques et périls de l'acheteur, puis transférés, aux frais de l'acheteur, auprès d'une société de gardiennage désignée par Sotheby's, le dépôt auprès de la société de gardiennage restant aux frais, risques et périls de l'acheteur.

Si les biens ne sont pas enlevés dans l'année suivant l'expiration du délai de 30 jours mentionné au précédent paragraphe, Sotheby's sera autorisée à mettre en vente aux enchères, ou en vente privée, lesdits biens, sans prix de réserve, le mandat de vente à cet effet étant donné au profit de Sotheby's par les présentes. Les conditions générales de vente applicables à la remise en vente aux à ces enchères seront celles en vigueur au moment de la vente.

Tous les produits de cette vente seront consignés par Sotheby's sur un compte spécial, après déduction par Sotheby's de toute somme qui lui est due, comprenant

les frais d'entreposage encourus jusqu'à la revente du bien.

Article XIX : Résolution de la vente pour défaut d'authenticité de l'œuvre vendue

Dans les cinq années suivant la date d'adjudication, et s'il est établi d'une manière jugée satisfaisante par Sotheby's que le bien acquis n'est pas authentique, l'acheteur pourra obtenir de Sotheby's remboursement du prix payé par lui (commissions et TVA incluses) dans la devise de la vente d'origine après avoir notifié à Sotheby's sa décision de se prévaloir de la présente clause résolutoire et avoir restitué le bien à Sotheby's dans l'état dans lequel il se trouvait à la date de la vente et sous réserve de pouvoir transférer la propriété pleine et entière du bien libre de toutes réclamations quelconques de la part de tiers. La charge de la preuve du défaut d'authenticité, ainsi que tous les frais afférents au retour du bien demeureront à la charge de l'acheteur. Sotheby's pourra exiger que deux experts indépendants qui, de l'opinion à la fois de Sotheby's et de l'acheteur, sont d'une compétence reconnue soient missionnés aux frais de l'acheteur pour émettre un avis sur l'authenticité du bien. Sotheby's ne sera pas liée par les conclusions de ces experts et se réserve le droit de solliciter l'avis d'autres experts à ses propres frais.

DISPOSITIONS GENERALES

Article XX : Les garanties données par les acheteurs et des enchérisseurs

En tant qu'Acheteur, vous garantissez :

(i)que vous ne faites pas l'objet de sanctions commerciales, d'embargo ou autres mesures restrictives dans votre pays d'établissement ni n'êtes visé par de telles sanctions dans le cadre des lois françaises, du droit de l'Union européenne ou des lois des Etats-Unis d'Amérique et, pour les personnes morales, que vous n'êtes pas détenue (même partiellement) ni n'êtes contrôlée par une ou plusieurs personnes faisant l'objet de telles sanctions (ensemble « les Personnes Sanctionnées »);

(ii)que les fonds servant à l'achat des lots qui vous sont adjudgés ne proviennent pas d'une activité délictueuse, notamment la fraude fiscale, le blanchiment ou le terrorisme, et que vous ne faites pas l'objet d'une enquête ni n'avez été accusé ou condamné pour fraude fiscale, blanchiment, terrorisme ou autres faits criminels ;

En tant qu'Enchérisseur pour le compte d'une autre personne ou comme mandataire d'une personne morale, vous garantissez :

a) que le ou les Acheteurs ne sont pas des Personnes Sanctionnées et, pour les personnes morales, qu'elles ne sont pas détenues (même partiellement), ni sous le contrôle de Personnes Sanctionnées ;

b) que les fonds servant à l'achat des lots ne proviennent pas d'une activité délictueuse, notamment la fraude fiscale, le blanchiment, le terrorisme, et que les accords passés entre vous et le(s)

Acheteur(s) du (des) lot(s) n'ont pas pour objet ou pour effet d'aider ou de faciliter la commission d'une fraude fiscale ;

c) que les biens achetés ne seront pas utilisés, par à des fins contraires aux lois applicables en matière fiscale, de lutte contre le blanchiment et de lutte contre le terrorisme ;

d) que vous avez procédé aux vérifications appropriées concernant les Acheteurs conformément aux lois et règlements applicables en matière de lutte contre le blanchiment et qu'à votre connaissance, rien ne permet de suspecter que les fonds servant à l'achat des lots proviennent d'activités délictueuses, notamment la fraude fiscale, ni que les Acheteurs font l'objet d'une enquête ou sont accusés ou ont été condamnés pour faits de blanchiment, de terrorisme ou autres faits criminels ;

e) que vous acceptez que Sotheby's se fonde sur les vérifications que vous déclarez avoir effectuées vis-à-vis des Acheteurs et que vous engagez à conserver pendant au moins cinq ans les preuves de ces vérifications, que vous transmettrez dans les plus brefs délais, si Sotheby's vous le demande par écrit, à l'auditeur indépendant que Sotheby's aura désigné ;

f) que les fonds employés pour les achats ne présentent aucun lien avec des Personnes Sanctionnées, et qu'aucune des personnes appelées à intervenir dans la transaction, notamment les établissements financiers, les transporteurs ou transitaires, n'est une Personne Sanctionnée, ni n'est détenue (même partiellement) ou contrôlée par des Personnes Sanctionnées, à moins que leur activité n'ait fait l'objet d'une autorisation écrite de la part des autorités compétentes .

Sotheby's se réserve le droit de vérifier l'origine des fonds reçus et de se renseigner sur toute personne qui réalise des transactions avec elle. Si Sotheby's n'a pas effectué les vérifications requises en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ou pour tout motif approprié, à propos du Vendeur ou de l'Acheteur d'un lot, Sotheby's pourra conserver le lot et/ou le produit de la vente jusqu'à ce que ces vérifications aient été effectuées et, le cas échéant, elle pourra annuler la vente et prendre toute autre mesure prévue par la réglementation applicable, sans que sa responsabilité soit engagée de ce fait.

Article XXI : Protection des données

Nous conserverons et traiterons vos informations personnelles et nous pourrions être amenés à les partager avec les autres sociétés du groupe Sotheby's uniquement dans le cadre d'une utilisation conforme à notre Politique de Confidentialité publiée sur notre site Internet www.sothebys.com ou disponible sur demande par courriel à l'adresse suivante : enquiries@sothebys.com.

Article XXIV : Loi applicable - Juridiction compétente - Autonomie des dispositions

Les présentes Conditions Générales de Vente, chaque vente et tout ce qui s'y rapporte (incluant toutes les enchères réalisées en ligne pour une vente régie par les présentes Conditions Générales de Vente) sont soumises à la loi française.

Conformément à l'article L. 321-37 du Code de commerce, le Tribunal de Grande Instance de Paris est seul compétent pour connaître de toute action en justice relative aux activités de vente dans lesquelles Sotheby's est partie. S'agissant des actions contractuelles, les vendeurs et les acheteurs ainsi que les mandataires réels ou apparents de ceux-ci reconnaissent et acceptent que Paris est le lieu d'exécution des prestations de Sotheby's.

Il est rappelé qu'en application de l'article L. 321-17 du Code de commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication.

Sotheby's conserve pour sa part le droit d'intenter toute action devant les tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris ou tout autre tribunal de son choix.

Si l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente était déclarée nulle ou inapplicable, cela n'affectera pas la validité des autres dispositions des présentes qui demeureront parfaitement valables et efficaces.

En cas de divergence entre la version française des présentes Conditions Générales de Vente et une version dans une autre langue, la version française fait foi.

Mars 2022

CONDITIONS COMPLEMENTAIRES APPLICABLES AUX ENCHERES EN LIGNE

Les conditions ci-après (les « Conditions Online ») s'appliquent aux enchères en ligne via le site internet de Sotheby's www.sothebys.com, ou via l'application Sotheby's ou via toute autre plateforme permettant de porter des enchères par internet (ci-après « les Plateformes Internet »).

Les présentes Conditions Online complètent les Conditions Générales de Vente ainsi que toutes autres dispositions applicables, et n'ont pas vocation à les remplacer. Toute personne qui participe à une vente via les Plateformes Internet, accepte d'être liée par les Conditions Générales de Ventes applicables à cette vente ainsi que par les présentes Conditions Online.

ENCHERES ANTICIPEES

1. Pour porter des enchères par l'intermédiaire d'une Plateforme Internet, il est nécessaire de créer un compte chez Sotheby's en fournissant les renseignements demandés. Après que le compte a été ouvert par Sotheby's, les enchères peuvent être portées avant que la vente en salle ne débute (« Enchères Anticipées »).

Les enchères doivent être d'un montant égal ou supérieur au montant de la mise à prix affichée sur la Plateforme Internet. Sotheby's se réserve le droit de baisser la mise à prix

initiale avant le début de la vente en salle.

L'enchérisseur peut enregistrer un plafond d'enchères. En ce cas, les enchères sont automatiquement portées en son nom jusqu'à ce que le plafond enregistré soit atteint. L'enchérisseur peut augmenter le montant de son plafond d'enchères à tout moment avant le début de la vente en salle. Lorsqu'un prix de réserve a été fixé, des contre-enchères sont portées par Sotheby's dans la limite de celui-ci. Les enchères portées par Sotheby's jusqu'au montant du prix de réserve sont prises en compte pour l'indication du niveau atteint par les enchères qui s'affiche sur la Plateforme Internet.

Il est possible de contacter le Département des Enchères de Sotheby's pour demander que le plafond d'enchères enregistré soit abaissé si celui-ci n'a pas encore été atteint. Cette demande ne peut être satisfaite que si elle est effectuée avant le début de la vente en salle. Le plafond ne peut pas être abaissé à un niveau inférieur à celui de la dernière enchère portée au moment où le Département des Enchères intervient.

L'enchère la plus élevée qui a été portée est visible de tous les enchérisseurs. Chaque enchérisseur est seul à voir le plafond d'enchère qu'il a fixé et l'indication de son statut par rapport à l'enchère la plus élevée qui a été portée. Il est averti, par courriel ou par une notification via l'application Sotheby's app (si il a utilisé celle-ci et a autorisé l'envoi de notifications), en cas de changement de statut de son enchère.

Un enchérisseur ne peut annuler une enchère anticipée uniquement si (A) la description du Lot ou le rapport sur l'état du lot figurant dans le catalogue en ligne a été substantiellement modifié après le placement de l'enchère ; ou (B) si une information concernant le lot a été publiée sur le site Internet de Sotheby's après le placement de l'enchère. Pour plus d'informations, veuillez contacter le Département des Enchères de Sotheby's à Paris à l'adresse suivante : bids.paris@sothebys.com.

ENCHERES PENDANT LA VENTE EN SALLE

2. Lorsque la vente en salle commence, le commissaire-priseur ouvre les enchères au niveau de l'enchère la plus élevée qui a été portée sur la Plateforme Internet. Si un enchérisseur a enregistré un plafond d'enchères supérieur à ce niveau et que de nouvelles enchères sont portées en salle, le système informatique continue d'enchérir pour le compte de cet enchérisseur jusqu'à ce que le plafond ait été atteint. Un enchérisseur peut également enchérir directement via la Plateforme Internet pendant la vente en salle, pour des montants supérieurs au plafond qu'il a enregistré.

Les enchères en ligne sont réputées émaner de la personne au nom de laquelle a été ouvert le compte utilisé pour enchérir, quel que soit l'appareil employé pour se connecter au réseau. La procédure pour enchérir avant la vente en salle et pendant celle-ci est identique. Elle ne comprend qu'une seule étape. Lorsque le bouton « Placer l'Enchère

» a été cliqué, l'enchère est définitivement portée et il n'est pas possible de la modifier, ni de la rétracter, pour quelque raison que ce soit.

3. Lorsqu'une enchère est portée en ligne, le montant du prochain palier d'enchère s'affiche sur l'écran pour information. Lors de la vente en salle, la personne habilitée à diriger la vente peut faire varier les paliers d'enchères pour les personnes présentes dans la salle ou qui enchérissent au téléphone. Mais les enchérisseurs utilisant les Plateformes Internet ne peuvent en principe enchérir que selon les paliers prédéfinis. Toutes les enchères sont portées dans la devise ayant cours au lieu d'organisation de vente. Les enchérisseurs en ligne n'ont pas la possibilité de voir le tableau pouvant se trouver dans la salle sur lequel s'affichent les conversions en devises étrangères des enchères portées.

UTILISATION DE LA PLATEFORME INTERNET

4. En enchérissant sur la Plateforme Internet, les enchérisseurs reconnaissent que leurs enchères sont définitives et qu'ils ne pourront pas les retirer ou les modifier. Après la clôture des enchères, l'enchérisseur reçoit un courriel ou, le cas échéant, une notification via l'application Sotheby's App lui indiquant s'il a ou non été déclaré adjudicataire des lots sur lesquels il a enchéri. L'enchérisseur déclaré adjudicataire est tenu de payer le prix d'adjudication ainsi que la commission acheteur, la commission de frais généraux, le droit de suite si applicable, et toute autres taxes et charges applicables.

Les enchères en ligne sont enregistrées. L'enregistrement réalisé par Sotheby's fait foi en cas de litige. S'il y a une différence entre les données figurant sur les systèmes ou les machines de l'enchérisseur et celles enregistrées par Sotheby's, ces dernières prévalent.

5. Il appartient aux enchérisseurs en ligne de prendre connaissance des annonces et informations concernant la vente qui sont publiées sur les Plateformes Internet.

6. Sotheby's se réserve le droit de refuser l'autorisation d'enchérir via les Plateformes Internet et de retirer le droit d'enchérir en cours de vente.

7. Les informations concernant le résultat des ventes qui sont publiées dans la rubrique « Mes Enchères » de l'application Sotheby's et dans la rubrique « Activité du Compte » sur www.sotheby's.com, sont fournies pour information uniquement. Les adjudicataires des lots reçoivent, après la vente, une notification de Sotheby's accompagnée d'une facture. Les informations figurant sur la facture expédiée par Sotheby's font seules foi. Les conditions de paiement et de retrait des biens sont identiques, quelle que soit la façon dont les enchères ont été portées.

8. La possibilité d'enchérir sur internet est un service supplémentaire que Sotheby's offre à ses clients. Sotheby's n'est pas responsable en cas d'erreur ou d'omission dans le déroulement des enchères via les Plateformes Internet résultant de

problèmes techniques, et notamment (sans que cette liste soit exhaustive) (i) les problèmes éprouvés par Sotheby's ou ses clients pour se connecter au réseau ou à la Plateforme Internet ; (ii) les pannes ou dysfonctionnements du système informatique servant à la prise d'enchères en ligne ; ou (iii) les pannes ou dysfonctionnements affectant les appareils des clients ou leur connexion à internet. Sotheby's n'est pas responsable en cas de non-enregistrement d'une enchère en ligne pour quelque cause que ce soit.

9. En cas de contradiction entre les présentes Conditions Online et les Conditions Générales de Vente de Sotheby's, les Conditions Générales de Vente de Sotheby's prévaudront.

ADDITIONAL TERMS AND CONDITIONS FOR ONLINE BIDDING

The following terms and conditions (the "Online Terms") provide important information related to online bidding on www.sothebys.com or via the Sotheby's App or through any other online platform through which bidding is made available (each, an "Online Platform" and together, the "Online Platforms").

These Online Terms are in addition to and subject to the same law which governs our standard Conditions of Business for Sellers, Conditions of Business for Buyers, and any other terms that are applicable to the relevant sale (together "Conditions of Business"), and are not intended in any way to replace them. By participating in this sale via any Online Platform, you acknowledge that you are bound by the Conditions of Business applicable in the relevant sale and by these Online Terms.

ADVANCED BIDDING

1. Bidders are welcome to submit bids in advance of the live auction through an Online Platform ("Advance Bids"). In order to do so, you must register an account with Sotheby's and provide requested information.

You may bid at or above the starting bid displayed on the relevant Online Platform. Please note that Sotheby's reserves the right to lower the starting bid prior to the start of the live auction.

You may also input a maximum bid which, upon confirmation, will be executed automatically up to this predefined maximum value, in response to other bids, including bids placed by Sotheby's up to the amount of the reserve (if applicable). You may raise your maximum bid at any time in advance of the live auction. Please note that reserves may be set at any time before the start of the live auction and your maximum bid may be executed against the reserve once such reserve is set. Bids placed by Sotheby's up to the amount of the reserve, will be counted towards the total bid count displayed on the Online Platform.

You may nevertheless lower your maximum bid if it has not yet been reached prior to the live auction by contacting the Bids

Department, except that you may not lower it to a level lower than the current leading bid. This request can only be satisfied if it is made before the start of the live auction.

The current leading bid will be visible to all bidders; the value and status of your maximum bid will be visible only to you unless it is the leading bid. If the status of your bid changes, you will receive an email notification and a push notification (if you have bid via the Sotheby's App installed) prior to the start of the live auction.

A Bidder may cancel an Advance Bid only if either (A) the description of the lot or the condition report for the lot listed in the e-catalogue has been materially revised after the bid was placed; or (B) a notice regarding the lot has been posted on Sotheby's website after the bid was placed. For further information, please contact the Sotheby's Bids Department in Paris at bids.paris@sothebys.com.

LIVE ONLINE BIDDING

2. Once the live auction begins, the auctioneer will open bidding at the current leading bid on the Online Platform. The system will continue to bid on your behalf up to your predetermined maximum bid, or you may continue to bid via an Online Platform during the live auction at the next increment.

Online Bidding are deemed to originate from the person in whose name the account created in order to bid was opened, regardless of the device used to connect to the network. The procedure for placing bids online during the live auction (including during the online pre-bidding prior to the start of the live auction) is a one-step process; as soon as the "Place Bid" button is clicked, a bid is submitted. By placing a Bid on an Online Platform, you accept and agree that bids submitted in this way are final and that you will not under any circumstances be permitted to amend or retract your bid.

3. When a bid is placed online, the next bidding increment is shown for your convenience. The auctioneer has discretion to vary increments for bidders in the auction room and on the telephone but bidders using an Online Platform to bid may not be able to place a bid in an amount other than a whole bidding increment. All bidding for the sale will be in the domestic currency of the sale location, and online bidders will not be able to see the currency conversion board that may be displayed in the auction room.

GENERAL USE OF AN ONLINE PLATFORM

4. By bidding via an Online Platform, you accept and agree that bids submitted in this way are final and that may not be permitted to amend or retract your bid. Upon the closing of the sale, you will receive an email notification or a push notification via Sotheby's App indicating whether you have won or lost each lot on which you have placed a bid. If you have won a lot, you irrevocably agree to pay the full purchase price, including buyer's premium, overhead premium, artist resale right levy and all applicable taxes and other applicable charges.

Online bidding will be recorded. The record of sale kept by Sotheby's will be taken as absolute and final in all disputes. In the event of a discrepancy between any online records or messages provided to you and the record of sale kept by Sotheby's, the record of sale will govern.

5. Online bidders are responsible for making themselves aware of all saleroom notices and announcements which will be accessible on the Online Platforms.

6. Sotheby's reserves the right to refuse or revoke permission to bid via Online Platforms and to remove bidding privileges during a sale.

7. The purchase information shown in the "My Bids" section of the Sotheby's App and in the "Account Activity" section of "My Account" on www.sothebys.com is provided for your convenience only. Successful bidders will be notified and invoiced after the sale. In the event of any discrepancy between the online purchase information and the invoice sent to you by Sotheby's following the sale, the invoice prevails. Terms and conditions for payment and collection of property remain the same regardless of how the winning bid was submitted.

8. Sotheby's offers online bidding as a convenience to our clients. Sotheby's is not responsible for any errors or failures to execute bids placed online, including, without limitation, errors or failures caused by (i) a loss of connection to the internet or to the online bidding software by either Sotheby's or the client; (ii) a breakdown or problems with the online bidding software; or (iii) a breakdown or problems with a client's internet connection, computer or electronic device. Sotheby's is not responsible for any failure to execute an online bid or for any errors or omissions in connection therewith.

9. In the event of any conflict between theses Online Terms and Sotheby's Conditions of Business, Sotheby's Conditions of Business will control.

ESTIMATIONS ET CONVERSIONS

ESTIMATIONS EN EUROS

Les estimations imprimées dans le catalogue sont en Euros.

Pour guider les acheteurs éventuels, ces estimations peuvent être converties aux taux suivants, taux en vigueur lors de la mise sous presse du catalogue. Ces estimations peuvent être arrondies à l'unité inférieure ou supérieure.

1 € = 1,12016 \$
1 € = 0,83738 £

D'ici le jour de la vente, les taux auront certainement varié et nous recommandons aux acheteurs de les vérifier avant d'enchérir.

Lors de la vente, un convertisseur de monnaies suit les enchères en cours. Les valeurs affichées dans les autres monnaies ne sont qu'une aide, les enchères étant passées exclusivement en Euros. Sotheby's n'est pas responsable des erreurs qui

peuvent intervenir lors des opérations de conversions.

Le paiement des lots est dû en Euros, mais le montant équivalent dans une autre monnaie peut être accepté au taux du jour de la vente.

Le règlement est fait au vendeur en Euros.

ESTIMATES IN EUROS

The estimates printed in the catalogue are in Euros.

As a guide to potential buyers, estimates for this sale can be converted at the following rate, which was current at the time of printing. These estimates may be rounded up or down:

1 € = 1,12016 \$
1 € = 0,83738 £

By the date of the sale this rate is likely to have changed, and buyers are recommended to check before bidding.

During the sale Sotheby's may provide a screen to show currency conversions as bidding progresses. This is intended for guidance only and all bidding will be in Euros. Sotheby's is not responsible for any error or omissions in the operation of the currency converter.

Payment for purchases is due in Euros, however the equivalent amount in any other currency will be accepted at the rate prevailing on the day that payment is received in cleared funds.

Settlement is made to vendors in Euros.

ENTREPOSAGE ET ENLEVEMENT DES LOTS

Les lots achetés ne pourront être enlevés qu'après leur paiement et après que l'acheteur a remis à Sotheby's tout document permettant de s'assurer de son identité. (Veuillez-vous référer au paragraphe 4 des Informations Importantes Destinées aux Acheteurs).

Tous les lots pourront être retirés pendant ou après chaque vacation au 6 rue de Duras, 75008 Paris, sur présentation de l'autorisation de délivrance du Post Sale Services de Sotheby's.

Nous recommandons vivement aux acheteurs de prendre contact avec le Post Sale Services afin d'organiser la livraison de leurs lots après paiement intégral de ceux-ci.

Dès la fin de la vente, les lots sont susceptibles d'être transférés dans un garde-meubles tiers :

VULCAN ART SERVICES
135, rue du Fossé Blanc 92230
Gennevilliers
Tél. +33 (0)1 41 47 94 00
Fax. +33 (0)1 41 47 94 01
Horaires d'ouverture : 8h30 – 12h / 14h – 17h
(vendredi fermeture à 16h)

Veuillez noter que les frais de manutention et d'entreposage sont pris en charge par Sotheby's pendant les 30 premiers jours suivants la vente, et qu'ils sont à la charge de l'acheteur après ce délai.

RESPONSABILITE EN CAS DE PERTE OU DOMMAGE DES LOTS

Il appartient aux acheteurs d'effectuer les démarches nécessaires le plus rapidement possible. A cet égard, il leur est rappelé que Sotheby's n'assume aucune responsabilité en cas de perte ou dommage causés aux lots au-delà d'un délai de 30 (trente) jours suivant la date de la vente.

Veuillez-vous référer aux dispositions de l'Article X des conditions générales de vente relatives au Transfert de risque.

Tout lot acquis n'ayant pas été retiré par l'acheteur à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant la date de la vente (incluant la date de la vacation) sera entreposé aux frais, risques et périls de l'acheteur. L'acheteur sera donc lui-même chargé de faire assurer les lots acquis.

FRAIS DE MANUTENTION ET D'ENTREPOSAGE

Pour tous les lots achetés qui ne sont pas enlevés dans les 30 jours suivant la date de la vente, il sera perçu des frais hors taxes selon le barème suivant :

- Biens de petite taille (tels que bijoux, montres, livres et objets en céramique) : frais de manutention de 25 EUR par lot et frais d'entreposage de 2,50 EUR par jour et par lot.

- Tableaux et Biens de taille moyenne (tels que la plupart des peintures et meubles de petit format) : frais de manutention de 35 EUR par lot et frais d'entreposage de 5 EUR par jour et par lot.

- Tableaux, Mobilier et Biens de grande taille (biens dont la manutention ne peut être effectuée par une personne seule) : frais de manutention de 50 EUR par lot et frais d'entreposage de 10 EUR par jour et par lot.
- Biens de taille exceptionnelle (tels que les sculptures monumentales) : frais de manutention de 100 EUR par lot et frais d'entreposage de 12 EUR par jour et par lot.

La taille du lot sera déterminée par Sotheby's au cas par cas (les exemples donnés ci-dessus sont à titre purement indicatif).

Tous les frais sont soumis à la TVA, si applicable.

Le paiement de ces frais devra être fait à l'ordre de Sotheby's auprès du Post Sale Services à Paris.

Pour les lots dont l'expédition est confiée à Sotheby's, les frais d'entreposage cesseront d'être facturés à compter de la réception du paiement par vos soins à Sotheby's, après acceptation et signature du devis de transport.

Contact

Pour toute information, veuillez contacter notre Post Sale Services :

Du lundi au vendredi : 9h30 – 12h30 et 14h – 18h

T : +33 (0)1 53 05 53 67
F : +33 (0)1 53 05 52 11
E : frpostsaleservices@sothebys.com

COLLECTION OF PURCHASES

Purchased lots can only be collected after payment in full in cleared funds has been made and appropriate identification has been provided (please refer to paragraph 4 of Information to Buyers).

All lots will be available for collection during or after each sale session at 6 rue de Duras, 75008 Paris on presentation of the paid invoice with the release authorisation from Sotheby's Post Sale Services.

We recommend buyers to promptly contact Post Sale Services in order to organise the shipment of their purchases once payment has been cleared.

Once the sale is complete, the lots may be transferred to a third party warehouse:

VULCAN ART SERVICES
135, rue du Fossé Blanc 92230
Gennevilliers
Tel. +33 (0)1 41 47 94 00
Fax. +33 (0)1 41 47 94 01
Opening hours: 8.30-12AM/2-5PM
(Friday closed at 4PM)

Please note that handling costs and storage fees are borne by Sotheby's during the first 30 days after the sale, but will be at the buyer's expense after this time.

LIABILITY FOR LOSS AND DAMAGE FOR PURCHASED LOTS

Purchasers are requested to arrange clearance as soon as possible and are reminded that Sotheby's accepts liability for loss or damage to lots for a maximum period of thirty (30) calendar days following the date of the auction.

Please refer to clause XII Transfer of Risk of the Conditions of Business for buyers.

Purchased lots not collected by the buyer after 30 days following the auction sale (including the date of the sale) will be stored at the buyer's risk and expense. Therefore the purchased lots will be at the buyer's sole responsibility for insurance.

STORAGE AND HANDLING CHARGES

Any purchased lots that have not been collected within 30 days from the date of the auction will be subject to handling and storage charges at the following rates:

- Small items (such as jewellery, watches, books or ceramics) : handling fee of 25 EUR per lot plus storage charges of 2.50 EUR per day per lot.

- Paintings, Furniture and Medium Items (such as most paintings or small items of furniture) : Handling fee of 35 EUR per lot plus storage charges of 5 EUR per day per lot.

- Paintings, Furniture and Large items (items that cannot be lifted or moved by one person alone): Handling fee of 50 EUR per lot plus storage charges of 10 EUR per day per lot.

- Oversized Items (such as monumental sculptures) : Handling fee of 100 EUR per lot plus storage charges of 12 EUR per day per lot.

A lot's size will be determined by Sotheby's on a case by case basis (typical examples given above are for illustration purposes only). All charges are subject to VAT, where applicable. All charges are payable to Sotheby's at Post Sale Services.

For lots to be shipped by Sotheby's storage charges shall not apply from the date on which we have received a shipping quote signed and paid by you.

Contact

Post Sale Services (Mon – Fri 9:30am – 12:30pm / 2:00pm – 6:00pm)
T : +33 (0)1 53 05 53 67
F : +33 (0)1 53 05 52 11
E : frpostsaleservices@sothebys.com

7/14 PARIS_ENTREPOSAGE

GLOSSAIRE DES TERMES

Toute indication concernant l'identification de l'artiste, l'attribution, l'origine, la date, l'âge, la provenance et l'état est l'expression d'une opinion et non pas une constatation de fait. Pour former son opinion, Sotheby's se réserve le droit de consulter tout expert ou autorité qu'elle estime digne de confiance et de suivre le jugement émis par ce tiers.

Nous vous conseillons de lire attentivement les Conditions Générales de Vente ci-dessus avant de prendre part à une vente, en particulier les Articles II (Etat des biens vendus), IV (Indications du Catalogue) et XIX (Résolution de la vente d'un Lot pour défaut d'authenticité de l'œuvre vendue).

Les exemples suivants explicitent la terminologie utilisée pour la présentation des lots.

1. « Hubert Robert » :

A notre avis, il s'agit d'une œuvre de l'artiste. Lorsque le(s) prénom(s) est inconnu, des astérisques suivis du nom de l'artiste, précédés ou non d'une initiale, indiquent que, à notre avis, l'œuvre est de l'artiste cité.

Le même effet s'attache à l'emploi du terme « par » ou « de » suivie de la désignation de l'auteur.

2. « Attribué à ... Hubert Robert »

A notre avis, l'œuvre a été exécutée pendant la période de production de l'artiste mentionné et des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable, cependant la certitude est moindre que dans la précédente catégorie.

3. « Atelier de ... Hubert Robert »

A notre avis, il s'agit d'une œuvre exécutée par une main inconnue de l'atelier ou sous la direction de l'artiste.

4. « Entourage de ... Hubert Robert »

A notre avis, il s'agit d'une œuvre d'une main non encore identifiée, distincte de celle de l'artiste cité mais proche de lui, sans être nécessairement un élève.

5. « Suiveur de ... Hubert Robert »

A notre avis, il s'agit d'une œuvre d'un

artiste travaillant dans le style de l'artiste, contemporain ou proche de son époque, mais pas nécessairement son élève.

6. « Dans le goût de ... A la manière de ... Hubert Robert »

A notre avis, il s'agit d'une œuvre dans le style de l'artiste mais exécuté à une date postérieure à la période d'activité de l'artiste.

7. « D'après ... Hubert Robert »

A notre avis, il s'agit d'une copie, qu'elle qu'en soit la date, d'une œuvre connue de l'artiste.

8. « Signé ... Daté ... Inscrit... Hubert A A notre avis, il s'agit d'une œuvre signée ou datée par l'artiste ou sur laquelle il a inscrit son nom.

9. « Porte une signature ... Porte une date ... Porte une inscription ... Hubert Robert »

A notre avis, il s'agit d'une œuvre dont la signature, la date ou l'inscription ont été portées par une autre main que celle de l'artiste.

Les dimensions sont données dans l'ordre suivant : la hauteur précède la largeur.

GLOSSARY OF TERMS

Any statement as to authorship, attribution, origin, date, age, provenance and condition is a statement of opinion and is not to be taken as a statement of fact. Sotheby reserves the right, in order to form its opinion, to consult an expert or any reliable authority and to follow its judgment.

Please read carefully the terms of the Conditions of Business for Buyers mentioned above before you take part in an auction, in particular Conditions II (Condition of sold lots), IV (Catalogue descriptions) and XIX (Rescission of the sale for lack of authenticity of the item sold).

The following are examples of the terminology used in presenting the lots.

1. « Hubert Robert »

In our opinion a work by the artist. When the artist's forename(s) is not known, a series of asterisks, followed by the surname of the artist, whether preceded by an initial or not, indicates that in our opinion the work is by the artist named.

The same meaning applies to the use of the term "by" or "of" followed by the designation of the author.

2. « Attributed to... Hubert Robert »

In our opinion probably the work was created at a time when the artist mentioned was active and there are serious grounds to believe that it is by the artist's hand, but less certainty as to authorship is expressed than in the preceding category.

3. « Studio of ... Hubert Robert »

In our opinion a work by an unknown hand in the studio of the artist or which may have been executed under the artist's direction.

4. « Circle of ... Hubert Robert »

In our opinion a work by an as yet unidentified but distinct hand, closely associated with the named artist but not necessarily his pupil.

5. « Follower of... Hubert Robert »

In our opinion a work by an artist, working in the style of the artist, contemporary or close to his time but not inevitably his pupil.

6. « In the manner of ... Hubert Robert »

In our opinion a work in the style of the artist and of a later date.

7. « After ... Hubert Robert »

In our opinion a copy of a known work of the artist.

8. The term « signed... and/or dated... and/or inscribed... Hubert Robert »

Means that in our opinion the signature and/or date and/or inscription are from the hand of the artist.

9. The term « bears a signature... and/or date... and/or inscription...Hubert Robert »

Means that in our opinion the signature and/or date and/or inscription have been added by another hand.

Dimensions are given in the following order: height before width.

NOTES

Sotheby's EST.
1744



Lentille de verre incluse dans la vente en ligne "Un autre regard : Collection Edric van Vredenburg Part II".
Vente en ligne du 7 au 14 Avril 2022

